

2021-04

Les ONGs et le développement communautaire au Burundi : Une Analyse Socio-Anthropologique à partir des cas de CRS et de Concern Worldwide dans la région naturelle de Bugesera

Kazobavamwo, Claver

UB

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/284>

Téléchargé depuis le dépôt institutionnel officiel de l'Université du Burundi



**LES ONG ET LE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE AU
BURUNDI : *Une Analyse Socio-Anthropologique à partir des cas de
CRS et de Concern Worldwide dans la région naturelle de BUGESERA***

Par :

Claver KAZOBAMWO

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Maître
en Socio-anthropologie

Identification des membres du jury :

Président : Dr Aloys TOYI

Directeur : Pr Désiré MANIRAKIZA

Co-Directeur : Pr Pascal NIYONIZIGIYE

Assesseur : M.A. Fidèle SEBUSHAHU

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY

Président : Dr Aloys TOYI

Directeur : Pr Désiré MANIRAKIZA

Co-Directeur : Pr Pascal NIYONIZIGIYE

Assesseur : M.A. Fidèle SEBUSHAHU

DEDICACES

A notre défunt Père Simon MARIMBU

A notre défunte Mère Adèle NAHIMANA

A notre famille restreinte

A notre épouse Dr Aline CONAYISAVYE

A nos enfants Clara Anaëlle ISHIMWE, Alain Darcy INGABIRE et Ange Donnelle
MUGISHA

Claver KAZOBAVAMWO

REMERCIEMENTS

Nos vifs remerciements vont à l'endroit de notre directeur de mémoire Pr. Désiré MANIRAKIZA et notre codirecteur Pr. Pascal NIYONIZIGIYE pour la confiance qu'ils nous ont accordée depuis le début de ce travail. Leurs précieuses remarques, leurs conseils avisés, leur patience et leurs encouragements nous ont aidé et motivé dans la réalisation de ce travail.

Nos sincères remerciements s'adressent également à tous les professeurs de Master en Socio-anthropologie pour la qualité de la formation qu'ils ont transférée et qui a constitué une base solide pour l'élaboration de ce travail de fin d'études.

Nos sentiments de remerciements vont également à l'endroit des ONG *Catholic Relief Services* et *Concern WorldWide*, aux relais communautaires notamment les *Mamans Lumières*, les AGC, TPS sans oublier les autorités locales des provinces Muyinga et Kirundo.

Nos remerciements s'adressent aussi à tout le personnel de la Bibliothèque centrale à l'université du Burundi principalement le Bibliothécaire en chef et son adjoint pour la facilité qu'ils nous ont accordée lors de la recherche et la rédaction de ce mémoire.

Nos remerciements vont enfin à l'endroit d'ARES pour le soutien en impression des documents outils scientifiques.

Claver KAZOBAMWO

SIGLES ET ABREVIATIONS

- ARES : Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur
- ASB : Association des Scouts du Burundi
- ASC : Agents de Santé Communautaire
- BPAE : Bureau Provincial de l'Agriculture et de l'Elevage
- BPS : Bureau Provincial de la Santé
- BD : Bénéficiaires Directs
- BI : Bénéficiaires Indirects
- BM : Banque Mondiale
- CDS : Centre de Santé
- CEDEF : Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Egard des Femmes
- CPF : Codes des Personnes et de la Famille
- COPRONUT : Comité pour la Protection de la Nutrition
- CPSNU (UNSCN): Comité Permanent de la Nutrition du Système des Nations Unies
- CESAP : Commission Economique et Sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique
- CRS : Catholic Relief Services
- CTAS : Conseiller Technique de l'Administrateur
- DANIDA : Danish International Development Agency
- EDS : Enquête démographique et de santé
- ENA : Ecole Nationale d'Administration
- ENSMB : Enquête Nationale sur la Situation Nutritionnelle et la Mortalité basée sur la Méthodologie SMART
- FME : Fonds Mondial pour l'Environnement
- FAN : Foyer d'Apprentissage Nutritionnel
- FARN : Foyer d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnelle
- IMC : International Medical Corps
- INECN : Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature
- ISTEERBU : Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
- IT : Immigration Temporaire
- IRA : Infections respiratoires aiguës
- ML : Mamans Lumières

- MIILDA : Moustiquaires Imprégnées d’Insecticides à Longue Durée d’Action
- Mob Com : Mobilisateurs Communautaires
- MUAC : Mid-Upper Arm Circumference
- MSPLS : Ministère de la Santé Publique et de Lutte Contre le Sida
- NBC : Nutrition à Base Communautaire
- OMCT : Organisation Mondiale de lutte Contre la Torture
- ONG : Organisation non Gouvernementale
- ODD : Objectifs du développement durable
- ODEDIM : Organisation Diocésaine pour l’Entraide et le Développement Intégral de Muyinga
- OMS : Organisation Mondiale de la Santé
- PF : Planing Familial
- PAM : Programme Alimentaire Mondial
- PCDC : Plan communal de développement communautaire
- PND : Plan National de Développement-Burundi
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
- RRD : Réduction des Risques aux Désastres
- SMART : Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réalisable dans le Temps
- SSP : Soins de Santé Primaire
- SME : Santé Mère-Enfant
- SSME : Semaine Santé Mère-Enfant
- SILC : Savings and Internal Lending Communities
- TCR : Théorie du Choix Rationnel
- TPS : Technicien Provincial de la Santé
- UE : Union Européenne
- UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l’Enfance
- USAID : United States Agency for International Development
- VSLA : Village Savings and Loan Association
- WASH : Water, Sanitation and Hygiene

RESUME

Le développement communautaire dans la région naturelle de Bugesera reste un défi majeur malgré une profusion d'ONG œuvrant pour le développement. C'est un phénomène sociologique qui a retenu notre attention au cours de la présente étude. L'objectif étant de saisir les raisons profondes qui font que la région de Bugesera reste dans une extrême pauvreté alors que plus de la moitié des partenaires techniques et financiers ne cessent d'intervenir dans les secteurs clés du développement.

Pour y parvenir, trois hypothèses ont guidé notre réflexion : la nature des interventions des ONG ne garantit pas le développement communautaire, les stratégies de mise en œuvre des interventions et le rôle de l'administration dans le suivi-évaluation de l'action des ONG ne favorisent pas le développement communautaire et les facteurs socio-culturels de la région de Bugesera handicapent le développement communautaire. En utilisant l'entretien non-directif, l'observation directe et participante, nous avons collecté des données qualitatives.

A l'issue de nos investigations, il se dégage 3 résultats principaux :

D'abord, la nature des interventions des ONG n'offre pas que des opportunités de développement communautaire suite à non d'implication des bénéficiaires dès l'identification des problèmes à résoudre. Ainsi, la fin d'un programme signifie la fin de toutes les approches apprises. D'où, les résultats ne sont jamais pérennisés car les bénéficiaires ne font que suivre dans une situation d'attentisme et de dépendance.

Ensuite, les stratégies de mise en œuvre des interventions et le rôle de l'administration dans la gestion et la coordination des ONG ne favorisent guère le développement communautaire. L'administration qui devrait faire le suivi ne le fait pas parce qu'elle n'y voit pas d'intérêt. Or, selon la théorie de l'acteur rationnel, pas d'intérêt pas d'actions. Les ONG sont dynamiques parce qu'elles y ont leur part, un bon salaire, la pérennité du travail.

Enfin, les facteurs socio-culturels de la région de Bugesera comportent en leur sein un frein au développement communautaire. La considération sociale des principes de développement dont la polygamie, la pression démographique, le niveau d'instruction et la protection de l'environnement constitue un handicap majeur. Bénéficiaires vivent plutôt dans une dépendance permanente. En somme, la persistance du sous-développement communautaire dans la région de Bugesera malgré une profusion d'ONG résulte de la combinaison de plusieurs facteurs. La responsabilité est portée par toutes les parties prenantes aux initiatives dudit développement dont les bénéficiaires, l'administration ou les ONG elles-mêmes.

Mots clés : ONG, développement communautaire, interventions, dépendance, attentisme

ABSTRACT

Community development in the Bugesera Natural Region remains a major challenge despite a profusion of development NGOs. It is a sociological phenomenon that has attracted our attention in the course of this study. The aim is to understand the deep-rooted reasons why the Bugesera region remains in extreme poverty while more than half of the technical and financial partners continue to intervene in the key development sectors.

To achieve this, three hypotheses guided our thinking: the nature of NGO interventions does not guarantee community development, the strategies for implementing interventions and the role of the administration in monitoring and evaluating NGO action do not favour community development, and the socio-cultural factors of the Bugesera region handicap community development. Using non-directive interviews, direct and participant observation, we collected qualitative data.

At the end of our investigations, three main results emerge:

Firstly, the nature of NGO interventions does not only offer opportunities for community development due to the lack of involvement of beneficiaries from the identification of the problems to be solved. Thus, the end of a programme means the end of all the approaches learned. Hence, the results are never sustained because the beneficiaries only follow in a situation of wait-and-see and dependency.

Secondly, the strategies for implementing interventions and the role of the administration in the management and coordination of NGOs do not favour community development. According to the theory of the rational actor, no interest, no action. NGOs are dynamic because they have a share in it, a good salary, the sustainability of the work.

Finally, the socio-cultural factors of the Bugesera region are an obstacle to community development. The social consideration of development principles, including polygamy, demographic pressure, the level of education and environmental protection, is a major handicap. Beneficiaries live in permanent dependence. In sum, the persistence of community underdevelopment in the Bugesera region despite a profusion of NGOs is the result of a combination of several factors. The responsibility is borne by all stakeholders in the said development initiatives, including the beneficiaries, the administration or the NGOs themselves.

Keywords : NGOs, community development, interventions, dependency, wait and see

TABLE DES MATIERES

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY	i
DEDICACES	ii
REMERCIEMENTS	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
RESUME.....	vi
ABSTRACT	vii
TABLE DES MATIERES	viii
AVANT-PROPOS	xiii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
0. 1. Intérêts et motivations	1
0. 1.1. Intérêt personnel	1
0.1.2. Intérêt social	3
0.1.3. Intérêt scientifique.....	5
0.1.4. Plan du travail.....	6
CHAPITRE I : APPROCHE CONCEPTUELLE ET METHODOLOGIQUE	8
I. 1. Construction de l’objet d’étude et état de l’art.....	8
I.1.1. Contexte de l’étude	8
I.1.2. Délimitation du champ d’analyse	8
I.1.2.1. Délimitation spatiale	8
I.1.2.1. 1. La commune de Busoni	9
I.1.2.1.2. La commune Ntega	9
I.1.2.1.3. La commune de Kirundo	9
I.1.2.1.4. La commune Giteranyi.....	10
I.1.2.1.5. La commune Mwakiro	10
I.1.2.1.6. La commune Muyinga	11
I.1.2.2. Délimitation pratique	11

I.1.2.2.1. Catholic Relief Services, « CRS »	12
I.1.2.2.2. Concern Worldwide	12
I.2. Définition des concepts clés.....	13
I.2.1. Notion d'ONG	13
I.2.2. Le développement communautaire	14
I.2.3. Les interventions	15
I.3. Revue de la littérature et l'élaboration de la problématique	15
I.3.1. Etat des lieux des connaissances sur le binôme ONG et développement communautaire	15
I.3.1.1. De l'origine, évolution des ONG dans le monde et l'impératif du secours aux populations indigentes.....	15
I.3.1.2. ONG et développement communautaire.....	17
I.3.2. Identification du problème et élaboration de la problématique	20
I.3.2.1. Hypothèses de recherche.....	20
I.3.3. Approche épistémo-méthodologique	21
I.3.3.1. Aspects théoriques de l'étude	21
I.3.3.1.1. Dépendantisme humanitaire.....	22
I.3.3.1.2. Individualisme méthodologique.....	23
I.3.3.2. Méthode de collecte des données.....	25
I.3.3.2.1. Outils de collecte des données	26
I.3.3.2.2. Les entretiens non-directifs	26
I.3.3.2.3. Observation systématisée.....	27
I.3.3.4. Observation participante	29
I.3.3.5. Population d'enquête et profils des personnes interviewées.....	30
I.3.4. Traitement et analyse des données.....	33
I.3.4.1. Analyse du contenu indirect.....	33
I.3.4.2. Déroulement de l'enquête et difficultés rencontrées	34

CHAPITRE II : CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES AUTOUR DES INTERVENTIONS
DES ONG ET SITUATION DE DÉVELOPPEMENT

COMMUNAUTAIRE DANS LA RÉGION DE BUGESERA.	36
II.1. Nature des interventions des ONG	36
- La Santé	37
- La nutrition.....	38
II.1.1. Les interventions proprement dites des ONG Concern WorldWide et CRS.....	38
II.1.1.1. La distribution.....	38
II.1.1.2. Organisation de la distribution	39
II.1.1.3. Enjeux liés à la distribution	40
II.1.1.4. Les reventes de vivres.....	40
II.1.1.5. Des emplois nouveaux mais précaires.....	40
II.1.1.6. Les acteurs de la distribution	41
II.1.2. La mobilisation communautaire	41
II.1.2.1. La sensibilisation pour le changement de comportement.....	41
II.1.2.2. Le renforcement des capacités des acteurs du programme	41
II.1.3. La prise en charge.....	43
II.1.4. Le renforcement de la résilience socioéconomique.....	44
II.2. Pertinence, durabilité et limites des interventions des ONG	45
II.2.1. Pertinence	45
II.2.1.1. La distribution.....	45
II.2.1.2. La mobilisation communautaire	46
II.2.1.3. La pertinence de la prise en charge.....	46
II.2.1.4. Renforcement de la résilience économique	47
II.2.2. Durabilité ou pérennité des interventions des ONG	48
II.2.2.1. Distribution.....	48
II.2.2.2. Durabilité de la mobilisation communautaire	49
II.2.2.3. Prise en charge.....	49

II.2.2.4. Renforcement de la résilience économique	50
II. 2.3. Les limites des interventions des ONG	50
II.2.3.1. La distribution.....	50
II.2.3.2. La mobilisation communautaire	51
II.2.3.3. La prise en charge.....	53
II.2.3.4. Renforcement de la résilience socioéconomique.....	54
II.3. Les interventions des ONG en lien avec le Plan National de Développement.....	55
II.3.1. Contenu du Plan National du Développement du Burundi	55
II.3.2. Place de la santé et nutrition dans le Plan du Développement du Burundi	56
II.3.3. Bref aperçu de la mise en œuvre du Plan de Développement communautaire	56
II.4. Etat des lieux du développement communautaire dans la région de Bugesera	57
II.4.1. La région du Bugesera, indigente malgré tout.....	57
II.4.2. Quelques statistiques	59
CHAPITRE III : STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DES INTERVENTIONS DES ONG CONCERN WORLDWIDE ET CATHOLIC RELIEF SERVICES	60
III.1. Origine des interventions et stratégies de mise en œuvre	60
III.1.1. Evaluation des programmes	65
III.1.1.1. Cycle de vie d'un projet	66
III.1.1.2. Des descentes conjointes de suivi -évaluation	66
III.1.1.3. Distraction ou domination.....	68
III.2. Le choix et la place des acteurs de mise en œuvre des interventions des ONG.....	68
III.2.1. Procédure du choix des acteurs	68
III.2.1.1. Les mamans Lumières.....	69
III.2.1.2. Les ASC et les TPS	70
III.2.2. La place des acteurs dans la mise en œuvre des programmes des ONG.....	71
III.2.2.1. Les bénéficiaires.....	71
III.2.2.2. L'administration locale	73

III.2.2.3. Les Organisations non gouvernementales	78
III.3. Relations entre administration et les ONG.....	78
CHAPITRE IV. IMPACT DES FACTEURS SOCIOCULTURELS DANS LE SOUS- DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA REGION BUGESERA.....	80
IV.1. Rôle des interventions des ONG dans le développement de la région de Bugesera.....	80
IV.1.1. Journée type dans la région de Bugesera	81
IV.1.2. Types de dépendance dus aux interventions des ONG	83
IV.1.2.1. Dépendance économique	83
IV.1.2.2. Dépendance socio-culturelle	84
IV.2. Terrain fécond de la dépendance.....	85
IV.2.1. Considérations des principes du développent communautaire dans la région de Bugesera	85
IV.2.1.1. La polygamie.....	85
IV.2.1.2. Pression démographique	86
IV.2.1.3. Protection de l'environnement	87
IV.2.1.4. Niveau d'instruction.....	89
IV.3. Création des antécédents par Organisations non gouvernementales	90
IV.3.1. Antécédents des Organisations non gouvernementales	90
IV.3.2. Absence d'initiatives.....	91
CONCLUSION GENERALE	93
REFERENCES BIBLIOGRAPHIES	100

AVANT-PROPOS

La rédaction du présent mémoire rentre dans le cadre de l'obtention du diplôme de Master de Socio-anthropologie à l'Université du Burundi. Ce mémoire produira des connaissances sur la rémanence du sous-développement dans la région de Bugesera alors qu'elle regorge une multitude d'ONG œuvrant pour le développement.

L'idée de mener ce mémoire de recherche est née du constat que dans cette région naturelle, selon les différentes études sociologiques, il s'observe des indicateurs de sous-développement notamment la malnutrition chronique,

Cette étude se veut être une contribution devant permettre de comprendre comment les ONG mènent leurs interventions, le rôle de l'administration dans le suivi de l'action des ONG ainsi que les facteurs socioculturels qui handicapent le développement communautaire.

En peu de mots, elle éclaire les parties prenantes au développement sur l'état des lieux de l'action des ONG et la stratégie à adopter pour garantir un développement communautaire.

Des difficultés mineures se sont fait observés car la présente étude s'est déroulée durant la campagne électorale. Heureusement que nous avons l'aval de l'administration locale pour accéder à notre terrain de recherche.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Aucune idée d'entreprendre une recherche ne peut naître du néant. La décision d'entreprendre une recherche peut procéder de motivation et de cheminement divers. Il arrive que l'élaboration d'un projet intervienne au terme d'une expérience professionnelle de plus ou moins longue durée grâce à l'accumulation d'un certain nombre d'éléments, d'informations et de réflexes, (LEON, 1977 : 35)

0. 1. Intérêts et motivations

0. 1.1. Intérêt personnel

Depuis que nous avons terminé le premier cycle, nous rêvions de travailler dans une ONG. Ce qui fût fait parce que nous avons eu la chance de travailler dans une institution qui a presque le même mandat que les ONG. Il s'agit de l'UNICEF. A cette période, nous avions encore l'engouement d'avoir un bon salaire pour pouvoir réaliser certains projets de la famille. L'analyse critique n'était pas encore présente dans notre esprit. Au fur et à mesure que nous faisons des descentes sur terrain, nous rencontrions des anciens camarades de classe qui travaillaient surtout à la Fonction Publique notamment les enseignants, les conseillers des différents ministères, les autorités provinciales, etc, et nous discussions avec eux. Un soir, alors que nous étions dans la province de Ruyigi en train de partager un verre avec les cadres de la province au sein desquels se trouvait un promotionnaire, celui-ci nous a appelé par notre surnom de classe :

« Mwarabu ! Vous qui travaillez dans les ONG depuis un certain temps, voyez-vous vraiment des résultats ? Ici à Ruyigi, je vois beaucoup de véhicules d'ONG avec des drapeaux mais franchement, je ne peux dire exactement ce qu'elles font en termes de développement de la province. Personnellement, je n'y vois pas de valeur ajoutée. Quel est votre avis ? »

Par rapport à cette interpellation, nous n'avons pas voulu intervenir d'abord pour des raisons de déontologie professionnelle mais également nous n'avions pas de réponse toute faite. Nous avons encaissé, mais cela est resté dans notre esprit parce que nous n'avions jamais songé à cet aspect-là.

Plus tard en 2018, quand nous commençons le Master de Socioanthropologie à l'Université du Burundi, cela a été l'occasion de chercher à répondre à la question, cette fois-ci au travers d'une recherche scientifique.

Dans la foulée le gouvernement du Burundi a pris la décision de suspendre les ONG, laquelle décision avait suscité l'indignation de certains, comme l'indique la réaction de Gerald Staberock, Secrétaire général de l'OMCT (2018) :

« Les ONG internationales visées délivrent en effet des services essentiels aux populations, notamment en matière de santé, d'alimentation, d'agriculture, d'eau, assainissement et hygiène. Ces ONG internationales permettent en outre à des dizaines d'ONG locales communautaires de fonctionner... » (Gouvernement du Burundi, 2018).

Nous ne voudrions pas développer la suite de cette décision mais tout simplement, elle a accentué notre soif de comprendre les interventions des ONG dans le développement du Burundi. Ceci parce que si jamais elles contribuaient au développement communautaire, pourquoi les gestionnaires du Burundi prendraient ce risque de les suspendre ? Si réellement les ONG sont des acteurs de développement, qu'est-ce qui explique l'accroissement du sous-développement dans les provinces qui, pourtant, regorgent de beaucoup d'ONG ?

N'ayant pas trouvé de réponses à notre questionnement dans l'abondante littérature sur le lien entre ONG et développement, nous avons décidé d'articuler notre réflexion autour du thème : « Les ONG et le développement communautaire au Burundi. Une analyse socio anthropologique à partir des cas de CRS et CONCERN WorldWide dans la région de Bugesera ».

Comme on peut déjà le constater, notre but est de pouvoir expliquer le paradoxe de la persistance du sous-développement dans une région où opère une multitude d'ONG de développement. A cet effet, nous avons élaboré une problématique s'articulant autour de la question centrale dont le but est de comprendre ce qui explique la rémanence du sous-développement dans la région de Bugesera alors que la plupart des ONG œuvrant dans le domaine de la santé et la nutrition y sont implantées. L'idée de structurer notre interrogation autour de la question de la malnutrition est la résultante du constat que, parmi d'autres nombreux indicateurs du sous-développement, la malnutrition apparaît en première position. Assise sur une approche qualitative combinant les données issues des entretiens semi-structurés, des observations et de la collecte documentaire, cette recherche postule que la persistance du sous-développement communautaire dans la région de Bugesera, dont la traduction la plus visible est la malnutrition, est la résultante d'une combinatoire de plusieurs facteurs tant endogènes qu'exogènes, sociaux et culturels, qui structurent les comportements

des populations et les interventions des ONG. La persistance du sous-développement communautaire dans la région de Bugesera est principalement due :

- A la nature des interventions des ONG et leurs stratégies de mise en oeuvre qui ne tiennent pas compte des réalités locales. En effet, les interventions des ONG entre autres la distribution des vivres, de l'argent (cash transfert) participent à endormir la population. Cette dernière se retrouve dans une dépendance permanente. Plus précisément, la population veut dépendre des ONG. Une ONG clôture son programme, le lendemain une autre débarque avec les mêmes interventions.
- A la non implication de l'autorité dans le suivi-évaluation de l'action des ONG. Nous avons trouvé que l'administration n'est pas motivée pour faire le suivi de l'action des ONG. Ces dernières mènent souvent leurs activités auprès de la population en l'absence de l'autorité locale. Nous allons invoquer la théorie de l'acteur rationnel pour expliquer cette réticence de l'autorité dans le suivi-évaluation de l'action des ONG.
- Aux facteurs socio-culturels de la région. Suite à son passé historique, la région de Bugesera vit une seconde nature. L'attentisme qui conduit à la dépendance de la population de la région de Bugesera date de longtemps. Nous allons voir par exemple que la notion d'aide dans cette région commence avec les premiers occupants.

0.1.2. Intérêt social

Au Burundi, le discours sur les ONG diffère chez les intellectuels que chez les paysans. Certains intellectuels considèrent une ONG comme une vache laitière, une institution qui donne un meilleur salaire plutôt qu'aux services qu'elle rend à la communauté. Nous l'avons déjà dit tout haut, nos promotionnaires qui travaillent dans les différentes institutions publiques nous ont toujours considéré comme une personne riche quand nous travaillions à l'UNICEF.

Cela est vrai d'une part si nous considérons les barèmes salariaux des cadres des différents ministères sectoriels. Rares sont les cas où ils peuvent joindre les deux bouts de mois avec leur salaire mensuel.

Selon le Directeur en charge de la gestion des salaires des fonctionnaires de l'Etat, un cadre communément appelé « conseiller tous » avec dix ans d'ancienneté, touche actuellement entre 200 000Fbu et 250.000Fbu. Il peut arriver que son épouse apporte le même montant dans la famille. Au total, le montant à gérer est de 500 000Fbu.

En faisant un petit exercice de calcul des dépenses fixes mensuelles notamment le loyer, le déplacement, la nourriture, les soins de santé, des assistances sociales (levée de deuil, mariages, etc), on n'arrive pas à comprendre comment ces cadres arrivent à vivre et à faire vivre leurs familles à Bujumbura. Le coût du loyer prend 50% du montant global, la ration et le déplacement dépasse de loin les autres 50%. Une chose est sûre, s'il s'agit d'un Burundais digne de son nom, dit le même directeur, il ne peut pas ne pas boire « agacupa », c'est-à-dire « une bouteille de bière ». Un cadre d'une ONG locale touche au moins 3 fois les deux salaires d'un cadre et de son conjoint de la Fonction publique. Pour les fonctionnaires des ONG internationales, il y en a qui touchent même plus de 10fois les deux salaires.

Une autre partie des intellectuels est convaincue que les ONG jouent un rôle très important dans le développement social et économique des communautés, des individus et font partie intégrante de la stratégie de lutte contre la pauvreté (YANKINE, 2011). Aussi, participent-elles à la résolution des problèmes des communautés et des individus ?

Chez les paysans, la lecture du travail des ONG est tout simplement la « distribution ». Au CRS, le programme « *Amashiga* » avait créé un autre mode de vie au sein de la population de Muyinga. Dans les ménages, il y a une pratique basée sur une locution « *hindukira gato turondere indobo* », littéralement « retourne-toi un peu pour qu'on cherche un seau ». Au fait, ce programme avait distribué de la bouillie aux femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans à grande échelle. Donc, le « seau » dont ils parlent ici est celui de la bouillie. Or, pour qu'on puisse en bénéficier, il fallait, au sein du ménage, qu'il y ait une femme enceinte ou un enfant de moins de 5 ans.

Comme on peut le constater, que ce soit chez les intellectuels ou chez les paysans, la considération des interventions des ONG reste floue. Raison pour laquelle, même l'autorité qui devrait faire le suivi de leurs actions n'en dispose d'outils suffisants.

Le Burundi vit dans une vulnérabilité structurelle qui explique la situation nutritionnelle critique des enfants avec une prévalence élevée de la malnutrition chronique, des maladies infantiles comme les infections respiratoires aiguës, la diarrhée et la fièvre. Une enquête nationale sur la situation nutritionnelle réalisée auprès de 46 districts par l'ISTEEBU montre que, « à l'exception de la ville de Bujumbura, toutes les autres provinces ont franchi le seuil de 50%, avec une moyenne de 57 % » (ISTEEBU, 2018 : 19).

Face à cette situation et au regard de la place qu'occupent les ONG au sein de la communauté, leurs interactions avec les différents acteurs ainsi que leur considération par les différentes couches de la population, une réflexion sur leurs interventions s'avère nécessaire pour mieux éclairer les gestionnaires desdites ONG. En d'autres termes, notre travail entend d'abord démystifier l'image des ONG tout en produisant la connaissance sur leur travail. Par exemple, la population doit comprendre que jamais le développement ne viendra pas d'ailleurs. C'est elle-même le moteur de son propre développement. Sinon, comme l'affirme l'historien burkinabé Joseph Ki-Zerbo, « *on ne développe pas, on se développe* », sinon « *l'Afrique restera le mendiant confiné dans un recoin de la natte des autres* » (Ki-Zerbo, 1993 :43). Il ne s'agit pas pour autant de cultiver un repli autarcique

0.1.3. Intérêt scientifique

Le troisième intérêt de notre travail est d'ordre scientifique. La littérature sur la question de la contribution des ONG au développement montre que certains auteurs mettent l'accent sur la contribution des ONGs dans le développement du Burundi. A travers son mémoire, *Contribution des ONGs étrangères dans la coopération pour le développement du Burundi: Cas de l'Action Aid BURUNDI (1979-2008)*, Athanase NIYONGABO montre que le développement d'un pays dépend essentiellement de l'intérieur malgré l'indispensable appui extérieur. Il trouve qu'au Burundi les ONG de tout genre s'engagent au service de la cause du développement. Elles s'engagent à toucher un grand nombre de personnes surtout celles qui vivent dans les conditions défavorables mais elles n'atteignent jamais les résultats escomptés (NIYONGABO, 2010 : 31).

D'autres auteurs s'intéressent à l'analyse de la taille et de l'impact des financements. Il s'agit notamment de Didier NTIRORANYA qui a analysé l'impact des nouvelles formes de financement et le développement au Burundi. Il a remarqué que l'aide des ONG qui touche réellement la population est très maigre pour être proportionnelle aux besoins socio-économiques de la population. Cependant, cette aide à travers les ONG a au moins le mérite de garantir la survie des populations les plus démunies grâce à l'assistance alimentaire par la distribution des vivres (alimentation, nutrition) et des non vivres (NTIRORANYA, 2001).

Quant à Anésie NIBOGORA, elle a travaillé sur *Les ONG et la résolution pacifique des conflits : Cas de Search For Common Ground et Centre Jeune Kamenge*.

Elle a trouvé que la contribution des ONG à la résolution pacifique des conflits au Burundi s'avérait une tâche non moins facile pour certains acteurs. L'on ne saurait trouver une unité de mesure qui pourrait nous montrer que tel projet, telle activité a réussi par rapport à tel autre. Si les programmes doivent être évalués en fonction des effets qu'ils produisent, dit-elle, il est rare qu'on recueille systématiquement des renseignements complets dans un tel travail (NIBOGORA, 2007 : 78).

Il existe une autre catégorie de travaux dont l'angle d'attaque est l'impact socio-économique. Malgré cette abondance, aucun travail n'explique pas le paradoxe de la rémanence du sous-développement dans une aire géographique où l'on compte une profusion d'ONG. L'originalité de notre travail se situe donc au niveau de l'aspect oublié, consciemment ou inconsciemment, de l'analyse de l'action des ONG. Pour y arriver, nous aurons à respecter la position des acteurs, c'est-à-dire nos interlocuteurs. Enfin, à la différence de ces études qui s'inscrivaient principalement dans une perspective socio-économique, notre étude se veut plutôt socio-anthropologique. Notre travail contribuera à l'avancement des connaissances sur les ONG et le développement communautaire au Burundi.

0.1.4. Plan du travail

L'ossature de ce travail est composée de quatre chapitres. Le premier, que l'on pourrait qualifier de théorique, aborde la question de la construction de l'objet d'étude. Deux arguments majeurs le traversent. D'une part, il est question de construire l'objet (motivations du sujet, définition des concepts, état de l'art, identification du problème, élaboration d'une problématique, formulation des hypothèses) avec l'idée d'éviter des prénotions et autres savoirs de la sociologie spontanée. Le deuxième aspect du chapitre présente le cadre épistémologique ayant présidé à la lecture, la collecte, le traitement et l'analyse des données, avec, comme but, la vérification des hypothèses.

Le deuxième chapitre porte sur les considérations autour des interventions des ONG et situation de développement communautaire dans la région de Bugesera. Ce chapitre s'articule autour de trois points. Premièrement, il est question d'analyser la nature des principales interventions des ONG Concern World Wide et Catholic Relief Services, en distinguant les interventions en rapport avec la distribution ; les interventions liées à la mobilisation communautaire et la prise en charge ; et enfin les interventions relatives au renforcement de la résilience socioéconomique. Pour toutes ces interventions, nous essayons d'analyser leur pertinence, leur

durabilité et leurs limites. En second lieu, nous essayons de mettre en perspective les interventions des ONG et le plan national de développement communautaire dans le but de vérifier si les interventions des ONG rentrent dans la politique de développement du pays. Enfin, nous présentons l'état des lieux du développement communautaire dans la région de Bugesera en vue de voir si la contribution des ONG dans le développement communautaire est remarquable.

Quant au troisième chapitre, il met l'accent sur les principales stratégies de mise en œuvre des interventions et le rôle de l'administration dans le suivi de l'action des ONG. Ici, nous essayons d'analyser pourquoi les ONG sont très engagées auprès de la population plus que les autorités qui ont été élues par cette même population. Pour bien lire ce phénomène, nous appliquons la théorie de l'acteur rationnel.

Enfin, le quatrième et dernier chapitre prend en charge une question difficile mais pertinente pour tout effort de réflexion sur des processus de développement. Il s'agit de la question des mentalités, des rapports de force entre les donateurs et les receveurs, etc. Pour être précis, ce chapitre analyse les facteurs socioculturels qui peuvent expliquer le développement du sous-développement dans la région du Bugesera. Assis sur les postulats du dépendantisme, il postule que la situation de dépendance dans laquelle les interventions des ONG placent les populations sont, en partie, des éléments dont on ne pourrait pas faire abstraction si l'on veut vraiment comprendre la mystique du sous-développement communautaire.

CHAPITRE I : APPROCHE CONCEPTUELLE ET METHODOLOGIQUE

I. 1. Construction de l'objet d'étude et état de l'art

I.1.1. Contexte de l'étude

Cette étude s'inscrit dans le domaine de la socioanthropologie du développement. En effet, au Burundi, à un certain moment, on a observé une montée exponentielle des ONG œuvrant dans le domaine du développement. Sur 105 ONG reconnues par la direction des ONG, 67 soit 63,8% interviennent dans la région de Bugesera, c'est-à-dire dans les provinces de Muyinga et de Kirundo, et 90% d'entre elles interviennent dans le secteur de la santé et nutrition. Le reste des ONG est partagé entre les autres régions du Burundi. Malgré cette situation, il existe un sous-développement chronique, surtout quand on regarde certains indicateurs comme la malnutrition : 61.6% dans la province de Kirundo et 57.4% pour Muyinga (SMART, 2018).

Nous l'avons déjà dit tout haut, à côté de cette situation, le Gouvernement du Burundi avait pris la décision de suspendre les ONG œuvrant pourtant dans les domaines clés de la vie de la population. Cela témoigne un manque de connaissance par rapport au travail des ONG.

Sur le plan de la recherche locale, peu de chercheurs éprouvent le besoin de questionner l'action des ONG malgré ses interactions avec la communauté. D'où, ce travail se présente comme une opportunité de compréhension de ce phénomène majeur de la société qu'est la rémanence du sous-développement communautaire dans un contexte de prolifération des ONG œuvrant pour le développement.

I.1.2. Délimitation du champ d'analyse

I.1.2.1. Délimitation spatiale

Les ONG ne sont pas implantées de la même manière au Burundi. Nous avons vu que la région du Bugesera à elle seule totalise plus de 60 % des ONG. Sur ces 60 %, 90% sont dans le domaine de la santé et nutrition. L'on comprend donc que, quiconque ambitionne d'analyser l'apport des ONG dans le développement communautaire trouvera la région de Bugesera comme un terrain propice. La région étant grande, nous avons mené notre recherche dans 6 communes, à savoir 3 de la province de Kirundo (Busoni, Ntega et Kirundo) et les 3 autres communes de la province Muyinga (Giteranyi, Mwakiro et Muyinga).

I.1.2.1. 1. La commune de Busoni

La commune de Busoni a porté notre attention, d'abord par sa superficie (421 km²), soit la moitié de la province Mwaro ; ensuite à cause de ses particularités liées aux catastrophes naturelles notamment la sécheresse. N'eût été la sécheresse, c'est une commune qui constituait le grenier de la province de par sa production notamment le haricot. Etant donné que c'est elle qui approvisionne le reste de la province en vivres, la moindre sécheresse ou autre catastrophe naturelle affecte toute la province. Enfin et surtout, c'est une commune frontalière avec les lacs du Nord. La sociologie des populations de cette commune diffère du reste la province sur le plan alimentaire grâce à l'influence des lacs. A un certain moment, disent nos interviewés, la majorité des habitants de cette commune s'intéressaient moins à la terre. Enfin, cette commune enregistre plusieurs ONG qui interviennent surtout dans les différents domaines de la vie de la population dont la santé et nutrition.

I.1.2.1.2. La commune Ntega

Sa spécificité n'est autre que la crise de 1988 (Crise de Ntega-Marangara). Le mémoire de Philbert NKURUNZIZA « *La crise de Ntega-Marangara* » de 2016 donne plus d'informations par rapport à cette crise. Ce sont deux communes contigües si bien que l'une Ntega est de la province Kirundo tandis que Marangara est de la province Ngozi. Cette localité a été affectée par une crise socio-ethnique qui a fait beaucoup de morts et qui, par ailleurs reste dans les mémoires de Burundais. Elle a occasionné les pertes tant humaines que matérielles. Cette raison historique suffit pour un chercheur qui mène son étude socioanthropologique à Kirundo de considérer la commune de Ntega. Par ailleurs, bien que, selon Henri Janne (1951), un sociologue s'occupe de ce qui est, la connaissance de son passé historique dans le cadre de notre étude pourrait nous renseigner sur l'influence de la crise dans sociologique des habitants de Ntega Marangara. Enfin comme les autres communes, cette commune connaît beaucoup d'ONG qui interviennent dans le secteur de la santé et de la nutrition.

I.1.2.1.3. La commune de Kirundo

C'est une commune qui a été choisie pour son urbanité. Bien qu'il y ait peu d'ONG qui y mènent des actions, la commune urbaine de Kirundo présente d'autres atouts qui intéressent notre étude. Par exemple, les bureaux de liaison des ONG sont érigés dans cette commune ; d'où son personnel est souvent disponible soit au bureau, soit dans d'autres endroits de récréation notamment les bistrots.

C'est là que nous avons mobilisé nos techniques de collecte des données notamment l'observation participante. En essayant de se familiariser avec le personnel des ONG et l'équipe dite permanente dans laquelle nous avons volontairement adhéré, nous avons pu récolter beaucoup d'informations.

I.1.2.1.4. La commune Giteranyi

Une commune qui est située à plus de 60 km du chef-lieu de la province Muyinga. Elle est située à l'extrême nord du Burundi dans la province de Muyinga. Elle est délimitée au Nord par le Rwanda, au sud par la commune de Butihinda, à l'est par la Tanzanie et à l'ouest par la province de Kirundo. C'est une commune qui est souvent frappée par la sécheresse. Nous avons été intéressé par cette commune à cause de sa diversité socio culturelle. Dans cette commune, on observe beaucoup de mouvements vers la Tanzanie et vice versa. Raison pour laquelle les natifs parlent plus le kiswahili. Par ailleurs, cette commune est la zone privilégiée de presque toutes les ONG qui interviennent dans la province de Muyinga.

I.1.2.1.5. La commune Mwakiro

Située à l'extrême sud de la province Muyinga, la commune Mwakiro a la triste réputation d'être la commune la moins avancée de la province (NIMPAGARITSE, 2020). Pourtant, plusieurs ONG y déploient leurs actions car à chaque kilomètre au moins, on y trouve des pancartes. On y trouve rarement des maisons en tôles. Quand le véhicule passe, la population fuit vers les marais. Très éloignée du chef-lieu de la province (55 km), la commune Mwakiro se situe sur le long du parc qui mène vers la province de CANKUZO. Bien plus, c'est une commune qui a connu des crises répétitives et il y existe toujours deux camps de déplacés intérieurs (un à Kiyanza et un autre au Chef-lieu de la commune Mwakiro).



Source : Photo prise par nos soins à Mwakiro, 13 juillet 2020.

I.1.2.1.6. La commune Muyinga

Nous avons retenu cette commune à cause son statut d'urbanité. Les habitants de cette commune sont majoritairement commerçants. Nous verrons plus loin que finalement les soi-disant vulnérables de la commune urbaine sont ceux qui rachètent les produits distribués par les ONG dans les communes. Au chef-lieu de de la province Muyinga durant la journée, le mouvement des gens et des véhicules est presque semblable à celui de Bujumbura. Vers 19h le mouvement diminue et reprend à 1h du matin avec les mouvements de véhicules vers la frontière Kobero. Force est de constater que la plupart des grands commerçants de Muyinga viennent d'ailleurs. Comme à Kirundo, le chef-lieu de la province Muyinga abrite beaucoup de cadres des ONG et parmi eux presque 100% viennent des autres provinces. Par exemple, au CRS plus de 99% des cadres affectés au programme AMASHIGA ont leurs familles à Bujumbura, propos recueillis auprès du chef de Bureau.

I.1.2.2. Délimitation pratique

Parmi les ONG qui œuvrent dans la région de Bugesera, nous avons focalisé notre étude sur deux grandes ONG le Catholic Relief Services CRS et Concern WorldWide. La raison n'est autre que leur longue expérience dans le travail avec les communautés et interviennent dans les domaines qui intéressent notre étude « la santé et nutrition ». Ce domaine sera développé plus tard dans la première section sur la nature des interventions des ONG et leurs stratégies de mise en œuvre.

- Au CRS, nous avons considéré son grand programme dénommé « AMASHIGA » qui s'étendait sur plus de 5ans. Selon nos informateurs, le programme a changé la vie de plusieurs habitants de la province Muyinga.
- Au Concern WorldWide, nous avons considéré son vaste programme de santé et nutrition précisément sa composante « *Sécurité alimentaire* ».

I.1.2.2.1. Catholic Relief Services, « CRS »

Parmi les documents de politique reçus de CRS, nous avons trouvé sa présentation qui indique la date de sa création, sa mission, son expérience et ses domaines d'intervention.

Le CRS a été fondé en 1943 par la Conférence des évêques catholiques des États-Unis d'Amérique pour apporter une assistance et du réconfort aux populations les plus pauvres et aux personnes défavorisées qui vivaient en dehors des États-Unis d'Amérique. La mission que s'est donné l'organisation est de soulager la souffrance humaine, faire avancer le développement humain et promouvoir la charité et la justice dans le monde. CRS est l'une des plus grandes agences caritatives privées dans le monde, soutenant l'assistance internationale et les actions de développement dans plus de 100 pays et territoires à travers le monde. Ces activités sont conduites à partir des bureaux ouverts dans 70 pays.

CRS est présent au Burundi depuis 1961 et met aujourd'hui en œuvre des projets dans les domaines suivants: la Nutrition, l'Agriculture, la Microfinance, la Paix et la Justice, et Urgences/Réduction des Risques aux Désastres. CRS travaille en étroite collaboration avec des partenaires locaux pour la mise en œuvre du programme, en particulier avec Caritas/Burundi. Le programme au Burundi dispose d'un bureau principal à Bujumbura et d'un grand sous-bureau à Muyinga. L'un des grands objectifs de CRS est de réduire la malnutrition sous toutes ses formes (aigüe modérée, sévère, très sévères,) et contribuer au développement durable du pays. CRS possède enfin une grande expérience dans le domaine de la santé nutrition pour avoir exécuté plusieurs projets.

I.1.2.2.2. Concern Worldwide

Concern Worldwide est une organisation humanitaire non gouvernementale, internationale, vouée à la réduction des souffrances et œuvrant en faveur de l'élimination définitive de la pauvreté extrême dans les provinces les plus pauvres du Burundi. Concern Worldwide travaille au Burundi depuis 1997 principalement dans les secteurs de la santé, de la nutrition/la sécurité

alimentaire et des moyens de subsistance. Le plan stratégique de pays a donc identifié comme priorité le développement des programmes dans les provinces Bubanza, Cibitoke, Bujumbura Rural, Rumonge, Kirundo et plus récemment Muyinga, afin de répondre aux besoins croissants en insécurité alimentaire, améliorer l'accès aux soins de santé de base, et les moyens de subsistance (Concern-Burundi, 2020).

I.2. Définition des concepts clés

Dans le but précis de choisir les bonnes clés d'entrée dans l'investigation du sujet, nous avons opté par commencer à élucider les concepts clés.

I.2.1. Notion d'ONG

Il n'existe pas de définition précise et unanimement acceptée de ce que signifie le terme « ONG », à part le sigle « Organisation Non Gouvernementale ». D'après une analyse effectuée par la commission Economique et Sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), les ONG sont généralement des organisations privées sans but lucratif, dotées de structures relativement restreintes et souples. Elles sont le plus souvent à des fins charitables ou sociales ou en vue de prestation de services et sont en grande partie financées par des contributions volontaires (NTIRORANYA, 2001 :12)

La Banque Mondiale considère comme Organisation Non Gouvernementale « *tout groupe ou institution indépendante des pouvoirs publics qui a une vocation humanitaire ou répond à un souci d'entraide sans avoir de but lucratif* » (NIYONGABO, 2010 : 8).

Selon David BROWN, c'est le terme « Organisation Non Gouvernementale » qui semble vouloir occuper le terrain sans doute avec raison. Les ONG de façon générale, se voient comme étant l'opposé du gouvernement : « *non bureaucratiques, non rigides, non directives et ne décourageant pas les initiatives locales* » (BROWN, 1993 : 60).

De toutes ces définitions, nous remarquons des points communs notamment le « non gouvernemental, non lucratif ». Nous proposons à nos lecteurs de considérer la définition de David BROWN pour cet aspect qui stipule qu'une *ONG est une organisation non bureaucratique, non rigides, non directives et ne décourageant les initiatives locales* ».

I.2.2. Le développement communautaire

Avant de définir le développement communautaire, voyons ce que c'est le développement tout court. Le concept de « développement » a été défini par F. Perroux comme la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rende aptes à accroître cumulativement et durablement son produit global (PERROUX, 1965 : 155).

Malgré cette définition, le concept de développement prend plusieurs formes de développement.

C. FURTADO en dresse quelques-unes :

- le développement économique, c'est l'accroissement des quantités des biens et services disponibles, par unité de temps, dans une collectivité sociale ;
- le développement social : concerne le mieux-être qui repose sur le bien-être de tous. Celui-ci peut s'opérer à travers des actions sanitaires, la création et l'amélioration de la formation, la communication, l'information, la production, etc ;
- le développement politique : concerne le pouvoir et la gestion de la vie de la communauté nationale. Il vise à promouvoir et à respecter les droits et devoirs des individus et des peuples (FURTADO, 1967).

Jean Pierre Olivier de Sardan dira que le développement n'est qu'une des formes du changement social et ne peut être appréhendé isolément. L'analyse des actions de développement et des réactions populaires à ces actions ne peut être disjointe de l'étude des dynamiques locales, des processus endogènes, ou des processus (informels de changement) (SARDAN, 1995).

Alors, sans sombrer dans plusieurs notions et appellations du concept de développement, notamment, le développement local, gestion des terroirs, développement rural décentralisé, etc, définissons le développement communautaire que vise notre étude :

Comme le précise Ouattara, les appellations comme le développement local, gestion des terroirs, développement rural décentralisé, etc ; toutes tentent aujourd'hui à décrire une situation unique, celle de la responsabilisation totale des populations à la base dans la conception et la mise en œuvre des actions développement. Ainsi, le développement communautaire « *est une approche volontariste, axée sur un territoire restreint, qui conçoit le développement comme une démarche partant du bas, privilégiant les ressources endogènes. Elle fait appel aux traditions et potentialités locales et insiste particulièrement sur la prise en*

compte des valeurs culturelles et sur le recours à des modalités coopératives» (OUATTARA, 2003).

I.2.3. Les interventions

Bien que ce concept ne figure pas dans le titre, nous avons pris soin de l'éclaircir parce nous allons l'utiliser tout au long de notre travail. Par ailleurs, on ne peut pas parler des ONG sans parler des interventions. Le concept « interventions » dont nous parlons ici doit être au pluriel. Au singulier, le mot « intervention » a plusieurs sens selon qu'il est utilisé dans un domaine bien précis. Ainsi par exemple, sur le plan scientifique, on parlera d'une intervention scientifique pour parler d'une communication scientifique ; sur le plan juridique, on parlera de l'intervention de la justice, sur le plan sécuritaire intervention de la police, de l'armée, sur le plan médical, intervention chirurgicale, intervention sociale, etc. (HABERMAS, 2001). A notre avis, le constat est que toutes ces formes d'intervention ne s'écartent pas beaucoup du cadre social.

I.3. Revue de la littérature et l'élaboration de la problématique

L'idée majeure de ce paragraphe est de montrer les circonstances de la naissance des ONG et le fait que, dès le départ, elles se présentent comme des acteurs dont le but est de venir au secours des populations martyrisées par les conditions de vie peu enviables.

I.3.1. Etat des lieux des connaissances sur le binôme ONG et développement communautaire

ONG et développement communautaire sont les deux concepts qui nourrissent notre réflexion. Nous l'avons déjà dit, la conception d'ONG a fait objet de plusieurs travaux scientifiques. Au cours de ce chapitre, nous n'allons pas passer en revue tous ces travaux mais nous allons essayer de convoquer certains résultats des travaux en adéquation avec notre sujet de recherche.

I.3.1.1. De l'origine, évolution des ONG dans le monde et l'impératif du secours aux populations indigentes

Ici, la question qui se pose est de savoir comment les ONG ont vu le jour, comment elles se sont répandues dans le monde et quel était leur rôle ?

C'est entre 1854 et 1855 que la première ONG voit le jour. Florence Nightingale, riche britannique et infirmière d'une certaine renommée, met sur pied des équipes médicales qui interviendront lors de la guerre de Crimée (1853-1856) puis aux Etats-Unis lors de la guerre de Sécession (1861-1865) ainsi qu'en France lors de la guerre de 1870 (BIOFORCE, 2012).

Après le choc de la Seconde Guerre mondiale, le système humanitaire mondial est à nouveau mis à rude épreuve par les crises géopolitiques de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle. Après 1945 s'ouvre une période florissante pour l'humanitaire. L'après-guerre est le temps de l'enthousiasme et de l'espoir d'un développement économique, politique et social égal pour toutes les nations (MAIETTA, 2015 :5). Selon Michael Barnett, les ONG laïques et confessionnelles connaissent un essor sans précédent : « *presque 200 ONG sont créées entre 1945 et 1949, la plupart d'entre elles aux États-Unis* » (BARNETT,2011 :112)

Les actions des ONG humanitaires s'intensifient encore pendant les famines des années 1980 et les guerres des années 1990. Dans leurs activités d'assistance et de secours, les ONG sont amenées à intervenir dans des secteurs et des zones géographiques où les gouvernements ne le peuvent pas ou ne sont pas opérationnels, devenant indirectement un vecteur du libéralisme : elles jouent alors un rôle de plus en plus essentiel en encourageant la participation et l'engagement de la société civile (LYONS, 2001).

Plus près de chez nous au Rwanda, à l'aube du génocide des Tutsi au Rwanda, en 1994, les ONG humanitaires sont omniprésentes dans le monde et très actives dans le système humanitaire international. L'horreur de ce tragique événement et les défaillances du système humanitaire conduiront à une nouvelle étape dans l'histoire de ce dernier, avec la naissance d'une série d'initiatives visant à améliorer les standards de l'action humanitaire des ONG (ALNAP, HAP, People in Aid, etc.).

Au Burundi, bien que les ONG aient existé depuis longtemps, c'était de façon timide. Le texte de base les régissant date de 1992 parce qu'on a remarqué que c'est à cette époque qu'a été observée une affluence des ONG étrangères. Il s'agit du décret -loi n°1/11 du 18 avril 1992 (NIYONGABO, 2010 :30). Elles ont commencé à être trop opérationnelles avec la crise de 1993 au Burundi.

Au Burundi en particulier et en Afrique en général, l'histoire de la société civile telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui, recoupe deux autres histoires : celles de la fin de l'État providence et de la transition démocratique (MANIRAKIZA, 2018 :114). Nous parlons de la société civile parce qu'elle partage en partie les mêmes objectifs que les ONG notamment la recherche du bien-être de la population ou tout simplement, le fait de lui accorder un espace d'expression. Par ailleurs, dans la professionnalisation des ONG, Carline Martinez affirme qu'il y a des projets qui ont pour objet de modifier les structures de la société et d'appuyer les luttes et les mouvements sociaux. C'est pour l'essentiel à partir des activités de terrain et des contacts noués avec des acteurs ou des organisations de la société civile que des solidarités vont se

construire et que des analyses vont naître et être partagées avec les partenaires du Sud (MARTINEZ, 2008 : 6).

L'objectif de ce paragraphe était de montrer comment les ONG sont et répandues à travers le monde. Nous venons de passer en revue l'évolution historique et la propagation des ONG depuis de la guerre de Crimée (1853-1856) jusqu'au Burundi. Une chose est sûre, dès leur naissance, les ONG semblent avoir une mission : celle d'améliorer les conditions de vie des populations alors conjoncturées. Malheureusement, actuellement dans le monde, il y a une multitude d'ONG dans les pays dits en voie de développement mais force est de constater que la pauvreté persiste. Dans le chapitre qui suit, nous allons passer en revue les résultats de certains travaux sur le rôle des ONG dans le développement communautaire. L'idée étant de montrer leurs limites.

I.3.1.2. ONG et développement communautaire

De façon générale, plusieurs auteurs défendent que l'action des ONG est salutaire pour le développement en général et le développement communautaire en particulier.

A cet effet, la réflexion de Perroulaz montre que les ONG participent au développement des communautés. Pour lui, les ONG du Nord travaillent avec des ONG partenaires au Sud et sont proches des populations bénéficiaires. Ces ONG seraient donc particulièrement bien placées pour participer aux programmes de lutte contre la pauvreté. La *souplesse* et la *rapidité d'action* qui caractérisent les ONG en font des instruments plus efficaces dans la lutte contre la pauvreté que les gouvernements et les « grands machins », les grandes institutions multilatérales, susceptibles d'être freinés par des lourdeurs bureaucratiques (Perroulaz, 2004). Sachant que le dénominateur commun de toutes les ONG est avant tout la lutte contre la pauvreté, son travail reste inachevé. Car, nulle part, il s'exprime sur les résultats atteints par les ONG implantées dans une région depuis un certain temps. En d'autres termes, il reste au niveau de la description des actions louables des ONG.

Allant dans le même sens, Kirch défend que les ONG sont actives dans la réalisation des 17 ODD ¹. Etant donné qu'elles agissent sur le terrain, en apportant une vision critique et en veillant au respect des engagements politiques, les ONG lui apparaissent comme sont une pièce essentielle dans la réalisation des ODD (Kirch, 2005).

¹ Objectifs du développement durable.

Si nous sommes du même avis que Kirch par rapport à la présence des ONG sur terrain, nous sommes dubitatif quant à l'idée de présenter les ONG comme d'incontournables acteurs dans l'atteinte des ODD. Même si un bref séjour sur le terrain donne à voir une pluralité d'ONG qui interviennent pour contribuer à la lutte contre la pauvreté (objectif 2 : FAIM « ZERO »), selon leurs domaines d'intervention et en accord avec les normes auxquelles elles ont ratifié au sein du Ministère de l'intérieur, leur réel apport pour le développement communautaire reste questionnable.

D'autres chercheurs présentent la façon dont les ONG fonctionnent ainsi que leurs positions par rapport à la gouvernance. Il s'agit notamment de Laëtitia Atlani-Duault dans son article « *les ONG à l'heure de la bonne gouvernance* ». Elle constate que les ONG locales dans les pays du Sud sont les principaux leviers de contestation du pouvoir de l'État et doivent être aidées en tant que telles (Atlani-Duault, 2005). Mais, bien qu'elle critique les ONG du sud, elle ne montre pas pourquoi leur implantation dans une région déterminée n'arrive pas à diminuer ou tout simplement vider la pauvreté.

En plus de la professionnalisation des ONG, Steve Charnovitz lui revient également sur leur évolution. Selon lui, la participation des ONG à la gouvernance mondiale a commencé à s'intensifier au début des années 70. Elles se sont développées en nombre, en taille et en diversité. Par leur capacité d'expertise et leur ténacité, elles ont réussi à peser plus lourd, notamment dans les domaines de l'environnement et des droits de l'homme. (CHARNOVITZ, 2002 :10).

Par rapport à la professionnalisation justement des ONG, il y a des auteurs qui apprécient la façon dont les ONG prennent en compte les défis de la population notamment Talyor, Monica BLAGESCU et Robert LLOYD tandis que d'autres ont abordé la question d'évaluation de l'impact du travail des ONG de développement notamment Catherine Coquery-Vidrovitch, Yao Assogba, Carline Martinez, etc.

La question du lien entre ONG et développement n'a pas laissé indifférent les chercheurs locaux. En faisant une recherche thématique dans les bases de données de la Bibliothèque centrale de l'Université du Burundi, nous avons pu recenser 107 travaux qui s'intéressent à la contribution des ONG dans le développement soit social, économique, environnemental, bref le développement dans plusieurs domaines.

Si ces travaux, en grande partie constitués de mémoires de licence, dégagent des informations pertinentes quant à la saisie de l'impact des ONG dans un contexte donné, ils ont le goût d'inachevés et ne sont pas satisfaisants pour comprendre la persistance du sous-développement au Burundi en général et dans la région de Bugesera en particulier. Ils se focalisent surtout sur les réalisations des ONG dans un contexte de crise. Voici par exemple ce que Nicolas MAYUGI (1996) dit à propos des ONG : « *Les ONG nous aident beaucoup, sans elles, où aurions –nous trouvé les moyens pour soulager les déplacés et tous les sinistrés créés par nos bêtises et par cette guerre idiote (...) d'une manière générale, les ONG font du bon travail, parfois au risque de la vie de leurs membres* » (MAYUGI, 1996).

En somme, parmi les différents travaux que nous avons consultés, bien qu'ils aient pris en compte la question des interventions des ONG, ils présentent toutefois quelques limites. En plus de celles qui ont déjà été évoquées, les travaux réalisés présentent des limites sur un triple plan au moins.

D'abord, nous n'avons pas trouvé un chercheur qui a cherché à comprendre la nature des interventions des ONG et leurs stratégies de mise en œuvre pour vérifier par exemple que réellement elles offrent l'opportunité de pérennisation ou tout au moins elles impliquent les bénéficiaires. A ce niveau, Jean Pierre Olivier de Sardan parle des effets: « *Comment repérer, décrire, interpréter les multiples effets in-intentionnels qu'entraînent ces interventions multiformes et quotidiennes dans les campagnes et les villes africaines que recouvre le terme de développement ?* » (De SARDAN, 1995:15).

Ensuite, aucun auteur n'a eu le courage d'aborder la question de mécanismes de suivi-évaluation par l'administration locale ; en d'autres termes questionner pourquoi l'administration locale s'implique ou pas dans le contrôle de l'action des ONG.

Enfin et surtout, nous n'avons pas trouvé un travail de recherche qui épingle les facteurs socioculturels comme une éventualité à la base du sous-développement Communautaire au Burundi.

Bref, au travers de tous les travaux consultés, nous n'avons pas pu trouver des informations pouvant nous éclairer sur la rémanence du sous-développement communautaire dans une région qui regorge une multitude d'ONG œuvrant dans le domaine de la santé et Nutrition.

I.3.2. Identification du problème et élaboration de la problématique

A première vue, il serait très difficile de comprendre le sous-développement qui sévit dans la région de Bugesera. Un mouvement intense de véhicules avec des drapeaux flottant s'observe dans cette région du nord du Burundi. Ce sont des véhicules de différentes ONG qui œuvrent pour le développement communautaire de la région. Pourtant, selon un chef de colline Kiyanza de la commune Mwakiro en province Muyinga, « *avant 2000 seuls le véhicule de l'administrateur et à peine avec celui du curé de la paroisse circulaient ici* ».

Par ailleurs, nous avons recensé 105 ONG étrangères (Direction des ONG, 2020) reconnues par le gouvernement burundais. Parmi les 105 ONG, plus de 60 % sont implantées dans la région de Bugesera (Kirundo & Muyinga). Bien plus, plus de 90 % de ces ONG interviennent dans le secteur de la santé et nutrition. Par-là, il faut comprendre que ces ONG contribuent à la lutte contre la malnutrition. Pourtant, c'est dans la région de Bugesera que s'observe une malnutrition chronique la plus élevée au Burundi avec 61.6% à Kirundo et 57.4% à Muyinga (Enquête SMART, 2018). Or, la prévalence de la malnutrition dans une région donnée est un indicateur du sous-développement.

Face à cette situation, nous élaborons notre problématique autour de la question principale suivante :

Qu'est ce qui explique la rémanence du sous-développement, dont la traduction la plus visible est la malnutrition, dans la région de Bugesera alors que la plupart des ONG, parmi lesquelles « CRS et CONCERN World Wide », oeuvrant dans le domaine de la santé et la nutrition y sont implantées? De cette question principale sortent les questions spécifiques ci-après:

1. Quelle est la nature des interventions des ONG et leurs stratégies de mise en œuvre ?
2. Quelles sont les stratégies de mise en œuvre des interventions et quelle est la place de l'administration dans le suivi –évaluation de l'action des ONG ?
3. Est-ce que les facteurs socio-culturels ne seraient-ils pas à la base de la persistance du sous-développement communautaire dans la région de Bugesera ?

I.3.2.1. Hypothèses de recherche

Pour répondre aux questions posées en haut, nous avons formulé les hypothèses que nous allons tester sur le terrain. La formulation des hypothèses est l'un des moments les plus difficiles pour un travail qui se veut scientifique. Par ailleurs, c'est la problématique qui conduit à la formulation d'hypothèses de recherche.

Il s'agit de réponses provisoires tentant d'expliquer un fait ou un problème donné et dont la validité s'observe sur le terrain d'investigation (PONGERE, 1971). Celles-ci doivent être confirmées ou infirmées dans la phase d'observation ou expérimentation. Il appartient au chercheur de les rendre conscientes afin qu'elles ne biaisent pas la démarche à notre insu. Il existe généralement deux types d'hypothèses dans une recherche : hypothèse générale ou principale et hypothèses opérationnelles ou secondaires (Grawitz, 2002).

Cela étant, pour tenter une réponse aux diverses interrogations soulevées au niveau de la problématique, nous avons formulé une hypothèse générale de la manière suivante :

HG : La persistance du sous-développement communautaire dans la région de Bugesera, dont la traduction la plus visible est la malnutrition, est la résultante d'une combinatoire de plusieurs facteurs tant endogènes qu'exogènes, sociaux et culturels, qui structurent les comportements des populations et les interventions des ONG.

Cette hypothèse générale a généré quatre hypothèses secondaires qui s'énoncent comme suit :

H1. La nature des interventions des ONG « CRS et Concern World Wide » n'offrent pas des opportunités de développement communautaire.

H2. Les stratégies de mise en œuvre des interventions des ONG et le degré d'implication de l'administration dans le suivi-évaluation de l'action des ONG ne garantissent pas le développement communautaire

H3. Tenant compte de l'historique de la région de Bugesera, les facteurs socioculturels de la population sont à la base de la persistance du sous-développement communautaire.

I.3.3. Approche épistémologique

Dans notre étude, nous faisons recours à une épistémologie de la complexité. Le sujet que nous abordons est complexe, ce qui veut dire que nous ne saurions le satisfaire avec une et unique approche. C'est la raison pour laquelle, en plus de la sociologie, nous recourons également à l'anthropologie, à l'histoire.

I.3.3.1. Aspects théoriques de l'étude

Au regard du paradoxe que suscite le sujet, à savoir la perdurance du sous-développement communautaire dans une région qui compte la présence d'une multitude des ONG, il est apparu que la compréhension de la situation exige la mobilisation des grilles de lecture permettant de prendre en charge des aspects internes et externes. A cet effet, le choix a été porté sur la théorie de la dépendance et celle de l'individualisme méthodologique dans sa perspective rationnelle.

I.3.3.1.1. Dépendantisme humanitaire

Le dépendantisme est une théorie du développement qui explique le sous-développement des pays du sud en termes de dépendance. Elle a été développée par des auteurs tiers-mondistes comme Samir Amin.

Pour cette théorie, en effet, le sous-développement des pays du Sud ne s'explique pas en termes de retard culturel comme le pensaient les théoriciens de la modernisation (Rostow, 1960). Si ces pays demeurent dans un état de sous-développement chronique, c'est parce que les pays du Nord les maintiennent dans un état de dépendance économique, politique et technologique par le biais de l'impérialisme et d'une nouvelle forme de colonialisme. Très influente dans les années 1960 à 1970, la théorie de la dépendance soutient une vision globale et holiste de l'histoire sociale, politique et économique mondiale. Cette théorie avance que les pays les plus riches ont besoin des plus pauvres afin de s'assurer de la continuité de leur croissance. Conçue dans les années 1950, lors d'une phase de radicalisation de la compréhension des rapports internationaux et du développement, cette théorie s'oppose alors à la théorie de la modernisation ou de l'industrialisation qui prétend que les pays sont à un stade inférieur de leur développement ou que ces pays ne sont pas intégrés dans l'économie globale. Pour la théorie de la dépendance, ces pays sont intégrés mais sont structurellement mis en état de dépendance continue en appliquant, par exemple, l'interdiction de la production nationale de produits devant être achetés auprès des compagnies coloniales (SAMIR,1974).

A notre sens cette théorie de la dépendance est en adéquation avec notre sujet d'étude pour plusieurs raisons. Par ailleurs lors de notre recherche sur terrain, nous avons longuement discuté avec des personnes âgées qui nous ont livré plusieurs informations. C'est le cas de ce vieil homme de 96 ans de la commune Busoni:

“Les ONG nous ont aidé depuis que j'étais trop petit. Au fur et à mesure que je grandissais, plusieurs ONG se sont succédées. Tantôt celles qui construisent des écoles, des hôpitaux, celles qui donnent la nourriture, etc. Bref, nous en sommes habitués”
(Entretien de septembre, 2020).

Au travers ces propos, nous comprenons que le fait que les habitants de la région soient habitués aux aides crée une dépendance. Bien plus, c'est cela qui les rend improductifs tout en freinant toute sorte d'initiatives. Ils sont convaincus que, même s'ils ne cultivaient pas ou pire vendaient toute leur récolte, les autres aides leur parviendraient dans les plus brefs délais.

Ainsi, il se crée un spécimen des personnes qui ne vivent que dans un attentisme extrême et cela se transmet d'une génération à une autre.

A Kirundo par exemple, nous avons appris que les maçons et les aides maçons viennent des autres provinces. Nous en sommes témoin nous-mêmes pour avoir dirigé un chantier de l'Association des Scouts du Burundi en 2012. En lançant un appel d'offre pour les maçons, nous n'avions trouvé personne, nous avons été obligés de tourner vers la province Bujumbura rural pour trouver des maçons. Ce sont eux qui sont allés exécuter le chantier. Donc, cela démontre encore une fois une certaine dépendance qui risque de se transformer en fainéantise.

Bien que les aides des ONG viennent des pays riches vers les pays pauvres, chacun a besoin de l'autre. En d'autres termes, les pays riches ont besoin des pays pauvres pour rester riches et ils doivent s'assurer que les pays pauvres soient certes, intégrés et en même temps structurellement mis en état de dépendance continue.

Ainsi par exemple, la bouillie qui est régulièrement distribuée aux bénéficiaires par le CRS au travers de son programme “**Amashiga**” de la province Muyinga vient des Etats Unis d'Amérique. Pourtant, cette bouillie est faite par les produits qui peuvent être trouvés localement. Ici, il y a lieu de se poser la question de savoir pourquoi le programme “**Amashiga**” n'aurait commencé par l'activité liée à la culture du maïs, blé, sorgho, etc., quitte à fabriquer la bouillie à partir des produits récoltés localement.

I.3.3.1.2. Individualisme méthodologique

L'individualisme méthodologique désigne dans les sciences sociales la démarche explicative selon laquelle rendre compte d'un phénomène collectif (macroscopique) consiste à l'analyser comme la résultante d'un ensemble d'actions, de croyances ou d'attitudes individuelles (microscopiques). Pour l'individualisme méthodologique, ce sont les individus qui, par les actions, construisent en permanence la société. Ils sont donc des acteurs qui ont des « stratégies » tout à fait conscientes. L'analyse se fait dès lors en deux étapes :

- Une étape d'explication qui consiste à montrer que ces phénomènes sociaux sont la résultante d'une combinaison ou d'une agrégation d'actions individuelles ;
- Une étape de compréhension qui consiste à saisir le sens de ces actions individuelles (Boudon, 2012).

Il existe plusieurs formes d'individualisme méthodologique, mais trois postulats permettent de caractériser l'individualisme méthodologique (Boudon, 2004) :

1. Tout phénomène social résulte de la combinaison d'actions, de croyances ou d'attitudes individuelles (P1 : postulat de l'individualisme).
2. Le moment essentiel de l'analyse est donc de comprendre le pourquoi des actions. « Comprendre » les actions, croyances et attitudes de l'acteur individuel, c'est en reconstruire le sens qu'elles ont pour lui, ce qui—en principe du moins —est toujours possible (P2 : postulat de la compréhension).
3. L'acteur adhère à une croyance ou entreprend une action parce qu'elle fait sens pour lui, en d'autres termes, que la cause principale des actions, croyances, etc., du sujet réside dans le sens qu'il leur donne, plus précisément dans les raisons qu'il a de les adopter (P3 : postulat de la rationalité)

À ces postulats communs à toutes les familles de l'individualisme méthodologique s'ajoutent trois autres principes qui caractérisent la théorie du choix rationnel :

- 1) Pour l'acteur, le sens de l'action réside toujours dans les conséquences de celle-ci (P4 : postulat conséquentialiste).
- 2) Parmi toutes ces conséquences, seules celles qui concernent et profitent directement à l'individu l'intéressent (P5 : postulat de l'égoïsme).
- 3) Pour l'acteur, toute action comporte un coût et un bénéfice. Il choisit les actions qui maximisent les différences entre les deux (P6 : postulat du calcul coût-bénéfice).

Par rapport à notre étude, nous avons compris que finalement la persistance du sous-développement dans la région de Bugesera malgré une profusion des ONG dépend de plusieurs facteurs. C'est un paradoxe qui résulte d'une combinaison ou d'une agrégation d'actions individuelles. Ici, c'est au niveau des comportements des bénéficiaires des interventions des ONG en particulier et de toute la population de Bugesera en générale. Et puis, nous avons essayé de comprendre pourquoi les acteurs dont les ONG font semblant de ne pas voir le sous-développement qui persiste dans la région de Bugesera.

Par exemple, ce n'est pas que les autorités ou les ONG ne constatent pas cette persistance, c'est tout simplement parce qu'ils y voient un intérêt. Nous l'avons déjà dit, les ONG ont l'intérêt à ce que le sous-développement persiste pour ne pas perdre leur travail. Ici, nous voulons parler des employés des ONG, que ce soit les nationaux ou les expatriés. Signalons que parmi les expatriés, il y en a qui, en plus de la protection de leur travail, incarnent la vision globale des ONG, celle d'étudier ce que Olivier de SARDAN appelle « *la corruption dans l'appareil d'État* » et rendre compte à l'international.

Une partie des employés expatriés et tous les employés nationaux suivent moutonnièrement. C'est-à-dire, ils attendent la clôture ou l'extension d'un programme. Ces propos nous ont été rapporté par un cadre d'une des 2 ONG certes, africain, ayant un statut d'expatrié mais dans la catégorie de ce qu'il appelle « *les écartés à la principale assiette* ». Il se nomme le « *grand couvercle qui couvre toutes les casseroles* ». C'est-à-dire, il préfère se taire et gagner le pain suffisant pour sa famille

Par rapport aux zones d'intervention, les ONG elles-mêmes sont informées des comportements dépendants des différentes régions. Par ailleurs, elles s'informent mutuellement. Par exemple, dans la région de Bugesera, les ONG arrivent au Burundi ayant déjà des informations suffisantes par rapport à leurs comportements.

C'est pourquoi, elles devancent l'administration en demandant d'être affectées dans telle ou telle autre région. Sinon, l'on pourrait se demander pourquoi, peu ou quasiment aucune ONG ne demande d'être affectée dans la région de Bututsi ? Nous l'avons déjà signalé, il est question d'intérêt.

Par rapport à la population, nous estimons qu'elle n'est pas fautive car elle devrait être éclairée par l'autorité. Par ailleurs, elle nous a beaucoup rapporté et nous avons bien considéré leurs propos. C'est la sociologie de l'acteur. Mais malheureusement, le fait que l'autorité ait été socialisée dans cette même région, elle ne trouve pas prioritaire de sensibiliser la population vers son autonomie, n'eût été le discours politique. Comme pour les ONG, cette autorité n'en est pas motivée parce qu'elle n'y trouve pas d'intérêt.

Pour bien lire cette situation, nous avons appliqué la théorie du choix rationnel (TCR), Raymond Boudon précise que l'essentiel de toute analyse sociologique consiste à « comprendre » le pourquoi des actions, des croyances ou des attitudes individuelles responsables du phénomène qu'on cherche à expliquer. Comprendre les actions, croyances et attitudes de l'acteur individuel, c'est en reconstruire le sens qu'elles ont pour lui, ce qui – en principe du moins – est toujours possible (BOUDON, 2004 : 286).

I.3.3.2. Méthode de collecte des données

En sciences sociales, deux méthodes sont les plus utilisées. Il s'agit des méthodes quantitatives et qualitatives. D'après Hamel, le choix de la méthode dépend de l'objet de l'étude, parce que « *la pertinence des méthodes utilisées est fonction de la nature du cas et de la teneur de l'objet de recherche qui justifie le choix de ce cas* » (HAMEL, 1997: 104).

L'objet de notre étude est de comprendre le sous-développement qui persiste dans la région de Bugesera malgré une profusion d'ONG oeuvrant dans le secteur de santé et nutrition. Il s'agit d'un paradoxe qui nous oblige d'accorder un intérêt particulier aux acteurs, raison pour laquelle nous avons opté pour une méthode qualitative. Celle-ci donne un aperçu de comportement et perceptions des gens et permet d'étudier leurs opinions sur un sujet particulier, de façon plus approfondie que dans un sondage. Elle génère les idées et hypothèses pouvant contribuer à comprendre comment une question est perçue par la population cible et permet de définir ou cerner les options liées à cette question.

I.3.3.2.1. Outils de collecte des données

Notre sujet de recherche exige de faire le terrain. C'est dans l'optique de confronter nos hypothèses aux réalités de terrain que nous avons décidé de recourir à trois techniques de collecte des données. Il s'agit des entretiens non-directifs, l'observation systématisée et l'observation participante. Bien plus, nous avons utilisés quelques textes de loi notamment la loi sur les ONG, les archives notamment en rapport avec la région de Bugesera ainsi que d'autres documents divers.

I.3.3.2.2. Les entretiens non-directifs

L'entretien ou l'interview, c'est la situation au cours de laquelle un chercheur, l'enquêteur, essaie d'obtenir d'un sujet, l'enquêté, des informations détenues par ce dernier, que ces informations résultent d'une connaissance, d'une expérience ou qu'elles soient la manifestation d'une opinion (LOUBET DEL BAYLE, 2012 : 47).

L'entretien semi-directif consiste en « une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur, à sa propre demande. Le chercheur s'y laisse guider par le flux de l'entretien en adoptant le ton de la conversation afin d'aborder, avec l'interviewé, les thèmes généraux sur lesquels il souhaite entendre le répondant (GAUTHIER, 1987 : 266). C'était le moment de comprendre au travers des voix des acteurs, le sens qu'ils donnent au phénomène selon lequel la perdurance du sous-développement malgré une profusion des ONG dans leur région de Bugesera.

Par ailleurs, l'entretien semi-directif s'inscrit dans le même paradigme compréhensif. Il s'agit pour le chercheur, au travers de l'entretien, de comprendre les représentations, les pratiques, les comportements d'un acteur donné en les considérant de son point de vue (BECKER, 1996 :105). Cette technique est en adéquation avec notre sujet car, elle cherche certes à saisir des pratiques, des expériences, des faits mais il s'intéresse aussi et surtout aux représentations

que les acteurs se construisent de leur monde, du monde des autres, de leurs propres activités et de celles des autres (SCHAUT, 2010).

De surcroît, Quivy et Van Campenhoudt défendent que « *l'entretien semi-directif, ou semi-dirigé, est certainement le plus utilisé en recherche. Il est semi-directif en ce sens qu'il n'est ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises. Généralement, le chercheur dispose d'une série de questions-guides, relativement ouvertes, à propos desquelles il est impératif qu'il reçoive une information de la part de l'interviewé* » (QUIVY & VAN CAMPENHOUDT, 2011 : 171).

Au cours de nos entretiens, nous avons tâché de laisser la liberté à nos interlocuteurs pour qu'ils puissent parler de tout ce qu'ils avaient à propos du sujet. Notre rôle en tant que chercheur, nous nous sommes mis à prendre notes de tout, inclus les silences, les gestes et mimiques. Il arrivait même que nos interlocuteurs s'écartent du sujet et oubliât même la question qui faisait objet de l'entretien. Cela est normal parce que nos entretiens duraient longtemps, une heure voire même plus. Ainsi, notre interlocuteur marquait une pause et petit à petit, nous rentrions encore une fois dans le vif du sujet.

I.3.3.2.3. Observation systématisée

L'observation est une technique fréquemment utilisée pour mener une étude qualitative. Elle permet de recueillir des données non verbales. Pour notre cas, notre observation a été systématisée selon les différents endroits à savoir les chefs-lieux des provinces, les ménages, la communauté, etc.

Au chef-lieu des provinces, nous avons observé des files d'attente au cabinet du Gouverneur. Alors que les autres attendent les audiences chez les différentes autorités provinciales, nous avons remarqué que les cadres des ONG passent à côté des files d'attente et entrent directement dans les bureaux. Nous avons vu comment ces cadres des ONG sont les bienvenus, parfois le Gouverneur les accompagne à l'extérieur, signe de respect. Nous allons tenter de construire la signification de ce geste lors du chapitre relatif à l'implication de l'administration dans le suivi de l'action des ONG.

Dans la communauté, nous avons observé un grand flux de véhicules des ONG. Que ce soit à Muyinga où à Kirundo, c'est le personnel (superviseur) des ONG qui va faire le suivi de leurs interventions. Par ailleurs, nous avons observé plusieurs rassemblements des personnes en train de subir des séances de renforcement des capacités surtout dans le domaine de la nutrition en

l'absence des autorités locales : « *les ONG organisent les gens en puissants groupes, à même (...) de constituer un contre-pouvoir face au gouvernement* » (PNUD, 1997 : 10).

Dans les ménages, nous avons assisté aux FAN² et FARN où les enfants atteints de la malnutrition (malnutrition aigüe voire même sévère), étaient traités ou référés par les “mamans lumières”. Dans chaque FARN³, nous avons trouvé soit un ASC⁴ ou un superviseur d'une ONG. Au sein même de la communauté, nous avons eu la chance d'observer une séance de distribution de la bouillie à Muyinga dans la commune Mwakiro. La distribution sera plus explicitée lors de la présentation des interventions des ONG. Ce qui est frappant, c'est que dans chaque séance de distribution, il doit avoir un cadre de l'ONG (de préférence expatrié) pour superviser. Enfin et surtout, nous avons observé des familles très vulnérables mais qui ne sont pas servies. Cela laisse entendre qu'il y a une sorte de mécontentement.

Au regard de nos observations :

Il en ressort d'abord et avant tout, la présence d'un grand nombre d'ONG au sein de la communauté qui la gère indépendamment des autorités locales. Les ONG rassemblent et gèrent les personnes sans la présence d'une autorité. Sur le plan global, cela peut être justifié par l'influence des ONG dans le développement local comme le dit Laroche « *l'État n'est plus considéré que comme un des acteurs principaux de la gestion publique. Il doit en partager la responsabilité avec le secteur privé et le secteur non-gouvernemental* » (LAROUCHE, 2003, LACHAPELLE et PAQUIN, 2004 : 23). Dans cette perspective, les agences multilatérales de développement sont supposées favoriser l'action des ONG du Sud dans la prise en charge de la gestion des biens et des services collectifs qui sortent du champ social régulé par le marché (WEISS et GORDENKER, 1996).

Il en ressort également que le sous-développement s'y est vraiment installé compte tenu des enfants malnourris, les familles très vulnérables, etc. Enfin, le comportement des acteurs face aux ONG dans la mise en oeuvre des interventions. En effet, face aux ONG, les acteurs se résignent parce qu'ils veulent être servis. On les trouve avec des enfants qui souffrent de Kwashiorkor et qui pleurent à cause de la faim. La présence d'un cadre de l'ONG lors de la séance des FARN témoigne d'un manque de confiance envers les agents locaux de terrain. Tout simplement parce que eux aussi ont faim et ont des familles affamées.

Enfin et surtout, les familles qui ne sont pas servies alors qu'elles aussi sont pauvres montrent que l'enveloppe du financement est insuffisante. La séance des FARN est selon les cadres des

² Famille d'apprentissage nutritionnelle

³ Famille de réhabilitation nutritionnelle

⁴ Agent de santé communautaire

ONG une occasion de montrer leurs résultats sur terrain. C'est pourquoi, les mêmes cadres tâchent de prendre plusieurs photos des enfants malnutris, l'alimentation préparée, etc. C'est une matière incontournable à mettre dans leurs rapports d'activités.

I.3.3.4. Observation participante

En décidant de faire une observation participante, nous voulions nous rassurer si réellement ce que les interlocuteurs nous disent est vécu dans leur quotidien. Cela parce que nous aussi, nous ne comprenions pas la perdurance du sous-développement dans une région comme celle de Bugesera, où plus de la moitié des ONG œuvrant au Burundi y mènent des actions plutôt de développement communautaire.

En effet, l'entretien qualitatif cohabite aussi très bien, sans doute mieux, avec l'observation de terrain, dite participante. Leur coexistence produit l'enquête de terrain, formalisée en son temps par Malinowski. Leur alliance est très performante. Ainsi lors d'une enquête de terrain, le chercheur, en se mêlant aux activités de la communauté locale qu'il étudie, en s'immergeant dans leur quotidien, en devenant un de ses membres, passe-t-il beaucoup de temps à en observer les contours. Il regarde, observe et tente de comprendre ce monde de l'intérieur. Mais son regard ne suffit pas, il interagit verbalement, parle, s'informe auprès des autres membres du groupe sur le sens de ce qu'il a observé. Cet échange verbal peut être informel ou au contraire, à certains moments, formalisé dans un entretien. L'enquête de terrain suppose pour qu'elle ait du sens l'immersion de longue durée du chercheur dans la communauté locale et sa socialisation au milieu (CHAPOULIE, 2000, cité par SCHAUT).

D'une pierre deux coups, nous avons eu une consultance dans cette région qui nous obligeait d'y rester longtemps. Comme nous étions superviseur, nous avons beaucoup de temps à passer avec les acteurs. Même après cette consultance qui a duré à peu près deux mois, nous y sommes resté une semaine pour vérifier certains codes que nous avons déjà pris connaissance.

Nous ne pourrions pas dire que nous avons réuni tous les critères d'une observation participante. Mais, nous avons essayé de faire de notre mieux pour prendre un peu la couleur locale. Nous avons adopté un langage local (icibare-idili-itashi- petite portion de terre, champ d'un enfant). Pour fidéliser nos acteurs, nous avons demandé de nous faire un « icibare » et nous nous sommes mis à cultiver (juste terrasser/organiser) et nous y sommes retournés 2 fois (à Kirundo).

Bien plus, nous avons participé à des séances de renforcement des capacités dirigées par les mamans lumières en tant que participant et en posant des questions (doigt en l'air).

Par ailleurs, nous avons été membre d'une tontine à Muyinga et nous avons déjà bénéficié d'un partage. Un partage des parts qui se fait à la fin de chaque année. Bref, l'objectif était de constater leurs modes de vies, leurs réactions et surtout leur vision.

Mais également, s'informer à peu près de leur savoir-faire, savoir vivre en liaison avec l'hypothèse liée aux barrières culturelles qui peuvent être à la base de la non évolution de cette région.

Pour conclure sur les outils de collecte des données, nous estimons qu'ils nous ont servi à avoir les informations pouvant meubler notre recherche. Plus concrètement, les informations qui nous aident à comprendre la perdurance du sous-développement communautaire dans la région de Bugesera alors qu'elle regorge une profusion d'ONG.

I.3.3.5. Population d'enquête et profils des personnes interviewées

Selon Mayer et Ouellet, la population est l'ensemble sur lequel porte l'enquête. La population d'enquête correspond à l'ensemble de tous les individus qui ont des caractéristiques précises en relation avec les objectifs de l'étude (MAYER & OUELLET, 1991 : 387).

A propos de notre étude, nous nous sommes entretenu avec des personnes impliquées soit directement soit indirectement dans les programmes des deux ONG. Ici, nous prenons soin de les appeler « *personnes-ressources* ». Pour être plus stratégique, nous avons organisé nos entretiens par 3 niveaux administratifs.

- Au niveau central : Le Ministère des relations extérieures et cadres des ONG au niveau central.
- Au niveau local : Administration provinciale (TPS, BPS, BPAAE, etc), Chefs de bureaux des ONG et l'administration communale (CTAS, conseillers de l'administrateur).
- Au niveau communautaire : Bénéficiaires directs et indirects des interventions des ONG.

Tableau 1 : Distribution de l'échantillon en fonction du profil des répondants

Niveau	Catégorie	Nombre	Province/commune	Sexe
Niveau central	MAECI	3	Bujumbura-Mairie/commune Mukaza	M&F
	Cadres des 2 ONG	2	Bujumbura Mairie	M
Niveau local	Administration provinciale TPS	2	Kirundo & Muyinga	M&F
	Chefs des districts BPS	3		M&F
	BPAE	2	Kirundo & Muyinga	M
	Conseillers	1	Kirundo	M
		4	Kirundo & Muyinga	M&F
	Chefs de bureaux des 2 ONG	2	Kirundo & Muyinga	M
	Cadres des ONG	1		M
Niveau communautaire	Administration communale Conseillers	6	Kirundo /Ntega-Busoni	M&F
	Bénéficiaires directs⁵	4	Muyinga/Mwakiro-Giteranyi	M&F
	Mamans lumières	30	Muyinga/Giteranyi-Mwakiro	M&F
		22	Kirundo/Ntega-Busoni	
	ASC	12	Muyinga/Giteranyi-Mwakiro	M&F
		10	Kirundo/Ntega-Busoni	
	TPS	2	Muyinga/Giteranyi-Mwakiro	M&F
		2	Kirundo/Ntega-Busoni	M&F
	COPRONUT (comité pour la promotion de la nutrition)	8	Muyinga/Giteranyi-Mwakiro	M&F
	Confessions religieuses	5	Muyinga/Giteranyi-Mwakiro	M&F
		3	Muyinga/Giteranyi-Mwakiro	M&F
	Bénéficiaires indirects⁶	3	Kirundo/Ntega-Busoni	M&F
	Notables (élus collinaires dont les retraités)	6	Muyinga/Giteranyi-Mwakiro	M&F
	4	Kirundo/Ntega-Busoni	M&F	
Femmes non bénéficiaires				
Total		137		

⁵ Les bénéficiaires directs sont ceux qui bénéficient directement des paquets d'intervention (distributions, cash transfert, de formations, etc

⁶ Les bénéficiaires indirects sont ceux, ne bénéficiant pas directement des paquets d'interventions ou des formations mais en profitent via leurs voisins. Selon la théorie du choix rationnel, nous avons décidé de mettre les ONG via leur personnel car lui aussi en bénéficie indirectement, tout au moins, la pérennité

Le choix de ces catégories n'est pas un fait du hasard. Il est dû au fait que pour avoir des informations diversifiées, il fallait également varier les interlocuteurs. Afin de garantir aux résultats de recherche une plus grande significativité et s'assurer de leur pertinence et de leur efficacité sociologique, le chercheur doit construire un échantillon de personnes a priori les plus diversifiées possible. C'est ce que Christine Schaut appelle, *le critère de diversification* (SCHAUT, 2010). Howard Becker insiste sur la nécessité de diversification aussi, dit-il, parce qu'elle maximise les chances de tomber sur un cas « improbable » qui viendra bousculer les certitudes scientifiques du chercheur. Il donne aussi quelques trucs pour le trouver plus facilement (BECKER, 2002).

Poursuivant notre échantillon, nous n'avons pris que des représentants. Là où nous n'avions interviewé que deux ou 3, c'est qu'il y a eu saturation. La saturation est le second critère proposé par Glaser et Strauss. La saturation est le phénomène par lequel le chercheur constate que les dernières informations recueillies n'apportent plus de plus-value significative à celles qui l'ont déjà été. Tout entretien supplémentaire n'apporte plus guère de connaissance nouvelle. Dès lors le chercheur décidera de stopper les entretiens (Glaser et Strauss, 1967).

Pour notre cas, ce sont les bénéficiaires directs qui sont les principaux acteurs de mise en œuvre des projets et programmes, donc, qui sont les premiers détenteurs de la vérité sur le phénomène qui fait objet de notre étude. Mais, nous avons constaté que la majorité a les mêmes informations.

- Les non bénéficiaires sont dans la frustration, ils narguent ceux qui bénéficient des paquets d'intervention. Les bénéficiaires redeviennent plus pauvres que nous-mêmes, disent-ils. D'après eux, les non bénéficiaires sont habitués à la pauvreté et sont donc résilients. Ce qui revient à dire que les bénéficiaires, qui sont d'ailleurs plus nombreux que les non bénéficiaires dans cette région, se retrouvent dans une sorte d'attentisme. Ils sont dépendants des paquets d'interventions qu'ils reçoivent et qui par ailleurs, ne durent pas longtemps. La dépendance emprisonne les gens jusqu'à ne plus songer à aucune initiative ou une autre activité résiliente.
- Une autre catégorie non moins importante est celle des « notables ». Avec la nouvelle Constitution au Burundi, sur chaque colline de recensement, il est élu un comité de 5 personnes. Leur rôle principal est de veiller au bien-être de la population. Par ailleurs, ils sont associés dans certaines activités notamment les séances de renforcement de capacités organisées par les animateurs communautaires.

Mais également, ce sont tranchent les différends au sein de la communauté

La raison d'être de ces autres catégories est justifiée par les fonctions sectorielles qu'ils occupent au sein de l'administration locale (BPS, TPS, Conseillers, etc).

I.3.4. Traitement et analyse des données

I.3.4.1. Analyse du contenu indirect

Selon Laurence Bardin, le développement des sciences humaines et sociales dans les années 70 a favorisé la liberté de parole, l'effervescence de la pensée et l'explosion de la communication. En parallèle est née la volonté de rendre compte des opinions, des stéréotypes, des mécanismes d'influence et des évolutions individuelles et sociales à travers les paroles, les images, les textes et les discours (BARDIN, 2013 :52).

L'analyse qualitative étant le type d'analyse des données qui pose beaucoup plus de problèmes et qui présente les plus grands dangers sur le plan de l'interprétation. Pour rappel, nos techniques de collectes des données étaient l'entretien et l'observation. Ceci nous a poussé à organiser notre analyse sous trois étapes comme le proposent Pierre Paillé, Alex Mucchielli:

- Après un premier examen empirique ou phénoménologique des données, le chercheur doit aborder conceptuellement son matériau de recherche avec objectif de qualifier les expériences, les interactions et les logiques selon une perspective théorisante.
- S'il a des entretiens, il va tenter d'en conceptualiser l'essence, d'en construire le sens, d'en proposer une théorisation
- S'il a constitué des notes d'observations ou corrigé des documents, il va tenter d'en qualifier le plus valablement possible les incidents ou caractéristiques, d'en cerner la logique, d'en isoler des processus (PAILLE & MUCCHIELLI, 2012 :97).

Nous avons utilisé un outil flexible mais très puissant en sciences sociales la catégorie. Selon Kant les catégories sont des « concepts-souches de l'entendement pur » qui façonnent immédiatement l'acte de penser, donc celui de juger. Emile Durkheim, lui dira que loin d'être des produits de l'esprit, les catégories sont des « représentations collectives » qui émergent de la vie en société et imposent à tous ses membres une semblable façon d'ordonner le raisonnement et d'appréhender le monde.

La catégorie se situe, dans son essence, bien au-delà de la simple annotation descriptive ou de la rubrique dénominative. Elle est l'analyse, la conceptualisation mise en forme, la théorisation en progression (PAILLE & MUCCHIELLI, 2012).

Concrètement, nous avons identifié les thèmes significatifs que l'on retrouve dans un entretien ou dans les résultats de l'observation. C'est ce que Desanti et Cardon, appelle « une grille d'analyse » Il faut dans un premier temps, après la lecture du corpus d'entretien, procéder à un repérage thématique qui permet de construire ensuite une « grille d'analyse thématique » (DESANTI & CORDON, 2007 : 71).

Enfin, durant toute notre analyse, nous avons été guidé par la neutralité axiologique de Max Weber. La **neutralité axiologique** est une posture méthodologique que le sociologue Max Weber a proposé dans *Le Savant et le politique* qui vise à ce que le chercheur prenne conscience de ses propres valeurs lors de son travail scientifique, afin de réduire le plus possible les biais que ses propres jugements de valeur pourraient causer (WEBER, 1963).

I.3.4.2. Déroulement de l'enquête et difficultés rencontrées

Après avoir fixé le guide d'entretien par rapport aux nouvelles hypothèses, nous sommes retourné sur terrain cette fois-ci pour mener une enquête proprement dite. Un lundi matin il fait froid, nous nous retrouvons au chef-lieu de la province Muyinga avec Madame Denise NDARUHEKERE, mon ancienne condisciple de classe à l'Université du Burundi, alors conseillère socioculturelle provinciale de Muyinga. Nous lui présentons le projet et elle se met à décrire un peu la place des ONG dans le développement de la province en général. Comme, elle devrait répondre à une invitation de réunion, nous avons fixé un autre rendez-vous.

Après, nous nous dirigeons vers le bureau de CRS où nous avons été bien accueilli par le chef de Bureau de Muyinga. Nous lui avons présenté la lettre d'autorisation et il nous a indiqué les horaires de descente de suivi sur terrain (tous les jours impairs). Dans la commune de Giteranyi (65 km du chef-lieu de la province), n'eût été le « rift » des véhicules de CRS, nous n'aurions pas réussi à rejoindre les bénéficiaires.

Sur terrain, nous nous servions des mobilisateurs communautaires (Mob com) pour identifier les interviewés. Comme nous avions des listes de bénéficiaires, nous faisons un tirage aléatoire sur chaque colline (3 ou 4 par colline). Et à une distance de 50m km, un non bénéficiaire. Ici, soit nous étions avec un Mob Com, soit nous étions avec un Nyumbakumi (chef de cellule). Dans chaque ménage, en plus de l'entretien semi-directif, nous tachions d'être très attentif par rapport aux données matérielles (jardins potagers et autres objets et aliments) offerts dans le cadre du programme et l'image qu'ils en font.

Nous devons signaler que notre enquête a été organisée en trois temps et selon les différents niveaux :

- D'abord les bénéficiaires et non bénéficiaires sur terrain, les ASC et les notables dans la mesure du possible. En d'autres termes, nous devrions profiter pour terminer avec les interviewés résidant dans une même localité. Tout ceci pour ne pas mélanger les informations et gagner du temps
- Ensuite, les interviewés résidant dans les centres urbains (province et commune)
- Enfin, les cadres et agents des ONG. Signalons que la majorité des cadres des ONG (au CRS plus de 90% soit 9/10) ont leurs familles à Bujumbura et tous les vendredis, ils rejoignent leurs familles. Cela est dû au fait que la coordination programme AMASHIGA a été déplacée de Bujumbura vers Muyinga alors qu'il était en cours d'exécution.

Pour ces cadres, nous nous sommes arrangés pour organiser des entretiens durant les week-ends à Bujumbura. La direction des ONG étrangères au Burundi nous a livré des informations très utiles. Nous y reviendrons dans le chapitre lié à l'implication des autorités dans la coordination des ONG.

La principale difficulté que nous avons rencontrée était liée aux élections qui ont eu lieu durant la période de la collecte des données. Il nous était difficile de nous introduire dans une communauté en tant qu'étranger. Heureusement que nous avons des documents de l'Université et les autorisations des ONG « CRS et Concern WorldWide ». L'autre difficulté est liée à l'éloignement par rapport à notre domicile.

Malgré ces difficultés rencontrées, nous avons pu organiser plus de 130 entretiens avec des informateurs de profils diversifiés. Chaque entretien pouvait durer entre 1h et 1h30 compte tenu des compétences de l'informateur. Par exemple, les acteurs du projet, les mamans lumières, nous pouvions faire moins d'1h parce qu'elles sont habituées à de tels interviews. Après cette phase de collecte des données, nous avons passé à la retranscription et à la traduction de tous ces entretiens. Les résultats atteints au cours de notre recherche seront présentés d'une façon détaillée dans le prochain chapitre.

CHAPITRE II : CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES AUTOUR DES INTERVENTIONS DES ONG ET SITUATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DANS LA RÉGION DE BUGESERA.

Au cours de ce chapitre, nous essayons de répondre à la question suivante : Que font les ONG dans la région du Bugesera et quelle est la plus-value de leurs interventions sur les conditions de vie des populations ? Ce chapitre se structure autour de trois principales articulations. La première présente les différentes interventions des ONG Concern World Wide et Catholic Relief Services. La deuxième analyse la pertinence, durabilité et leurs limites des interventions des ONG. La troisième met en perspective ces interventions avec les prévisions du PND. L'idée est de voir si les actions des ONG sont en cohérence avec les lignes prioritaires du PND. Enfin, la quatrième articulation questionne les interventions des ONG au regard de la situation socio-économique du Bugesera et montre que, même si elles ne sont pas à négliger, les interventions des ONG ont un impact limité sur les conditions des populations, qui restent majoritairement dans une pauvreté chronique, comme on peut l'observer par le biais de l'exposition du poids et de l'enracinement de la malnutrition des enfants.

Chaque fois, nous essayons d'analyser et discuter les informations collectées auprès de nos informateurs. Bien entendu, les thèmes que nous présentons et analysons sont ceux qui constituent le guide d'entretien. Nos informateurs ont eu l'occasion de s'exprimer sur ces thèmes et à notre tour, nous aussi, nous avons eu l'occasion de faire notre observation. Nous ne perdons pas de vue, tous les thèmes visent à comprendre les raisons de la rémanence du sous-développement communautaire des ONG dans la région de Bugesera malgré une profusion d'ONG.

II.1. Nature des interventions des ONG

Cette section vise à explorer les différentes interventions des ONG CONCERN World Wide et Catholic Relief Services. L'objectif étant de voir si leur nature contribue au développement communautaire. Par ailleurs après, nous tacherons de confronter les interventions des ONG en lien avec les documents de stratégie nationale notamment les PND. Définissons d'abord les deux concepts clés qui ont appuyé notre étude à savoir *santé* et *nutrition* parce que toutes les interventions des deux ONG rentrent dans le domaine de la santé et nutrition.

Lors de notre revue de la littérature, nous avons trouvé que les deux concepts « *santé et nutrition* » sont toujours interliés. En cherchant à savoir pourquoi toujours ce mariage, nous avons trouvé que finalement, ce sont les indicateurs clés de développement d'un pays.

La prévalence de la malnutrition dans un pays est la preuve d'un développement faible, qui est lui-même une cause sous-jacente de malnutrition et de faim (Latham, 1990 : 40). Dans la logique des ONG œuvrant dans le secteur de la santé et nutrition, elles estiment qu'intervenir dans l'un sans l'autre serait un non-sens, nous a rapporté un haut cadre du CRS (Programme AMASHIGA). L'objectif de ce paragraphe est de préciser ce qu'il faut entendre par santé et nutrition au niveau global mais également la compréhension des acteurs.

- La Santé

Selon la constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la santé est « *un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* » et représente « *l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soit sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale* » (OMS, 2020 : 8). Cette définition de l'OMS date de 1946 et n'a pas été modifiée depuis. Ici, nous retenons que la santé n'est pas que physique mais aussi et surtout mentale et sociale. Dans les usages du corps (sociologie du corps), le corps social à un certain moment prime ou pèse sur le corps physique (BOLTANSKI, 1990 :216).

Par ailleurs, les politiques de santé mondiale cherchent à améliorer la santé de l'ensemble des populations dans le monde, dans un esprit d'équité, de solidarité et d'efficacité. Elles visent la prise en charge des besoins essentiels des personnes, ainsi que la construction de systèmes de santé durables et équitables. Ces politiques se donnent pour objectif de renforcer la promotion de la santé, la prévention, la couverture des soins curatifs ou palliatifs, la protection contre les risques financiers liés à la maladie. (Rapport de santé dans le monde, 2008 :19).

Ici, il ne s'agit pas de la santé classique, celle qui fait appel à des médecins spécialistes, mais plutôt des soins de santé primaire (SSP) à la manière dont parle Margaret Chan, Directrice générale de l'OMS:

« Lorsque j'ai pris mes fonctions en 2007, je me suis clairement engagée à diriger l'attention de l'OMS vers les soins de santé primaires. Au-delà de ma propre conviction, il s'agit de répondre à la demande générale et croissante de soins de santé primaires de la part des Etats Membres » (CHAN, 2008 :3).

Latham parlera de santé communautaire, la santé communautaire alors centrée sur une approche multidisciplinaire et participative de la dispensation des services fondée sur une vision englobant le sanitaire et le social (LATHEM, 2006 :166).

Dans les interventions des deux ONG en matière de santé, nous verrons s'elles respectent ces différentes réformes.

- La nutrition

L'OMS définit la nutrition comme étant l'apport alimentaire répondant aux besoins de l'organisme. Une bonne nutrition, c'est-à-dire un régime adapté et équilibré, et la pratique régulière d'exercice physique sont autant de gages de bonne santé. Par contre une mauvaise nutrition peut entraîner un affaiblissement de l'immunité, une sensibilité accrue aux maladies, un retard de développement physique et mental et une baisse de productivité.

Parallèlement à la « *santé communautaire* », nous parlons également de « *nutrition à base communautaire* » (NBC) pour insinuer que toute repose sur la participation communautaire. Par ailleurs, lors de notre enquête, nous avons trouvé des COPRONUT mis en place dans le cadre du projet AMASHIGA qui prestent, et pour la santé et pour la nutrition. Ainsi, nous avons trouvé des jardins potagers au sein des ménages, des actions de sensibilisation au changement de comportement (hygiène et assainissement, la vaccination, test de grossesse, etc). Bref, la nutrition dont nous parlons ici est l'ensemble des processus par lesquels un être vivant transforme des aliments pour assurer son fonctionnement. Nous allons y revenir quand nous allons parler des interventions proprement dites des ONG en matière de la nutrition.

II.1.1. Les interventions proprement dites des ONG Concern WorldWide et CRS

Nous pouvons classer les interventions de ces deux ONG en 4 catégories principales à savoir :

- La distribution
- La mobilisation communautaire
- La prise en charge
- Le renforcement de la résilience socioéconomique.

Pour chaque catégorie, nous essayons de présenter et d'analyser la pertinence, la durabilité et les limites de chaque intervention et surtout vérifier si elle contribue au développement communautaire.

II.1.1.1. La distribution

La distribution alimentaire aux bénéficiaires vulnérables a été depuis longtemps une réponse immédiate de la malnutrition en contexte de l'humanitaire ou d'urgence. Rappelons-nous de l'équation « crises-manque de nourriture= malnutrition » (MOUREY, 2004 : 36).

Selon la coordinatrice de l'objectif n°1 « Santé et nutrition » du programme AMASHIGA de CRS, la distribution a concerné la farine super céréale et l'huile aux Femmes Enceintes et Allaitantes (FEA) et les enfants de 6-23mois pour la prévention de la malnutrition chronique tout en se focalisant sur les premiers 1000 jours de vie. La distribution a concerné également les semences maraichères ainsi que les semences de maïs et haricot bio fortifié et les cordes de patate douce à chaire orange riche en vitamine A, etc.

Notons qu'au niveau du programme AMASHIGA, c'était la prévention au travers des FAN tandis qu'au Concern World Wide, on fait la prise en charge au travers des FARN. La prise en charge qui concerne les familles ayant des enfants malnutris à Kirundo.

Un agent de santé communautaire à Busoni nous a dit qu'il arrive que les femmes mentent que leurs enfants sont malnutris ou convalescents pour bénéficier des vivres. Cela rejoint ce que Jean Pierre Olivier de Sardan a trouvé dans ses recherches sur la famine au Niger. Pour lui, « *le fait d'avoir un enfant reconnu comme malnutri était donc un « ticket d'accès » à des céréales, farines et autres denrées (huile, sucre)*, (De SARDAN, 2011 : 415).

II.1.1.2. Organisation de la distribution

Pour procéder à la distribution des vivres fortifiés, avec appui des ASC, le programme (CRS) en collaboration avec l'administration a commencé à identifier les femmes enceintes et allaitantes dans toute la province de Muyinga. Un des indicateurs était d'avoir les carnets de santé mère enfant (SME) délivrés par les CDS pour la confirmation de la grossesse. Une liste de 80.000 bénéficiaires a été établie. La distribution devrait se faire au niveau de 33 sites répartis sur toute la province. Les vivres étaient transportés par de gros camions. Chaque bénéficiaire recevait 12.5 Kg de farine et 1 litre d'huile. Les bénéficiaires ont reçu un seau gradué et un bidon pour la conservation de la farine et de l'huile. Un responsable sanitaire à Muyinga nous a révélé qu'au début de l'intervention, comme l'enregistrement concernait les femmes enceintes, il a été constaté au niveau des CDS qu'il y avait des femmes qui voulaient arrêter leurs méthodes contraceptives pour bénéficier des vivres dans le cadre du programme. C'est un des effets pervers du programme qui, par ailleurs a mobilisé d'autres efforts supplémentaires en termes de moyens alloués à la sensibilisation (Entretien avec un chef de district sanitaire, le 16 mai 2020).

II.1.1.3. Enjeux liés à la distribution

Selon la Coordinatrice de l'Objectif n°1 au Programme « AMASHIGA », au début l'enregistrement était difficile et la planification des distributions prenait trop de temps parce qu'il s'agissait d'un grand nombre de bénéficiaires. Après, un logiciel de gestion des distributions a été utilisé ; ce qui a rendu facile les activités de distribution.

Des fraudes ont été également observées tels des bénéficiaires qui vendaient la farine et l'huile auprès des commerçants de la localité, des relais communautaires chargés de suivre les bénéficiaires qui leur demandaient de l'argent en collaboration avec les staffs du projet, etc.

D'une façon générale, nous mentionnons les deux grands effets locaux imprévus de la distribution à savoir les « reventes et les emplois induits » (Entretien avec la coordinatrice, 12 mai 2020).

II.1.1.4. Les reventes de vivres

Souvent les vivres reçus, censés nourrir dans l'urgence des populations affamées, ont été revendus par les bénéficiaires pour se procurer de l'argent frais. On peut le comprendre si l'on a en mémoire certains éléments du contexte social plus large :

- la « surmonétarisation » des campagnes, qui induit des besoins permanents en *cash* pour pouvoir faire des dépenses allant bien au-delà de la seule nourriture, souvent à caractère social, et ressenties comme prioritaires ;
- la prééminence de la « crise de marché » sur la crise alimentaire : le problème était le manque de *cash* pour acheter les aliments souhaités (De SARDAN, 1996 :417).

Ici, nous comprenons finalement que les éléments de la distribution ne répondaient pas aux attentes réelles de certaines gens. Bien plus, cela montre également qu'il y a des bénéficiaires qui n'étaient pas aussi vulnérables qu'on ne le croyait. D'où le manque de transparence par rapport à l'identification de bénéficiaires.

II.1.1.5. Des emplois nouveaux mais précaires

Une des conséquences importantes de la distribution a été l'embauche de nombreux agents. Il s'agit notamment d'agents enregistreurs, des distributeurs et les contrôleurs sans oublier les manutentionnaires qui chargeaient les camions et nettoyaient les stocks. Le déchargement des camions était réservé aux bénéficiaires eux-mêmes. En discutant avec ceux qui ont eu ces emplois, ils se disent satisfaits car ça leur permet d'assouvir certains besoins familiaux. Simplement, ils s'indignent comme quoi le soi-disant emploi dure peu de temps. Par ailleurs, il n'y a pas de transparence dans l'identification des agents qui appuient dans la distribution.

II.1.1.6. Les acteurs de la distribution

Il y avait les Comités pour la Promotion de la Nutrition (CoProNuts) qui se trouvaient au niveau de chaque sous colline et qui étaient chargés de suivre et d'encadrer les bénéficiaires. Ils recevaient les informations de la part du staff du projet pour les transmettre aux bénéficiaires. Le jour de la distribution, ils venaient pour partager la ration aux bénéficiaires et devaient effectuer des visites à domicile pour le suivi de l'utilisation de la farine et de l'huile. Le déchargement était strictement réservé aux bénéficiaires.

En voulant savoir pourquoi ce rôle leur revenait, la réponse a été claire, « *c'est une façon de les impliquer* » (Entretien avec un cadre d'une ONG, Octobre 2020).

Ici, la question qui se pose est de savoir si le fait de responsabiliser les bénéficiaires dans le déchargement est une façon de les impliquer ou ils constituent pour eux une main d'œuvre ? A notre sens, nous ne pouvons pas répondre par l'affirmative ou la négative, mais tout simplement, l'implication dont nous parlons dans ce travail ne commence pas à ce niveau. Ce sera développé dans la partie relative à l'implication des bénéficiaires dès la 1^{ère} étape de l'identification du problème à résoudre dans telle ou telle autre région.

II.1.2. La mobilisation communautaire

Par mobilisation communautaire, nous voulons parler de tout ce qui a trait à la sensibilisation pour le changement de comportement et le renforcement des capacités des bénéficiaires des interventions.

II.1.2.1. La sensibilisation pour le changement de comportement

Que ce soit au CRS ou au Concern WorldWide, la sensibilisation est basée sur des thèmes en rapport avec la santé, la nutrition et l'hygiène comme par exemple l'importance des moments critiques de lavage des mains (l'hygiène et l'assainissement du milieu), prévention contre le paludisme par l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée d'action (MIILDA), les consultations prénatales et postnatales, alimentation de la femme enceinte et allaitante, alimentation de complément, pour allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois, etc.

I.1.2.2. Le renforcement des capacités des acteurs du programme

Renforcement des capacités des mamans lumières en dépistage, l'utilisation du MUAC (Mid-Upper Arm Circumference) pour mesurer l'état de malnutrition (vert, rouge et blanc), le traitement de certaines maladies, etc.

Mais la mobilisation communautaire ne consiste pas à se limiter à la sensibilisation, au renforcement des capacités, se contenter d'émettre des messages, imposer à la communauté un programme exécuté par une ONG du sommet vers la base, s'attendre à des activités parfaitement ordonnées qui s'achèvent à brève échéance, l'idée de base est de parvenir à une masse critique en faveur du changement dans toute la communauté (MICHOU, 2007 :23). Il s'agit de la responsabilisation des bénéficiaires, des leaders locaux.

Ainsi, ils se sentent concernés par leurs défis en matière de santé et nutrition et participent à trouver des solutions. Ceci suppose une planification participative mais également un suivi-évaluation participatif.

Nous vous présentons quelques interventions dites sensibles à la santé et nutrition au sein du programme AMASHIGA et qui mobilisent la communauté. Il s'agit notamment de :

- a) L'amélioration de la sécurité alimentaire par la mise en place des jardins potagers, généralement des fruits et des légumes pour que les ménages aient accès facile à des aliments à haute valeur nutritive, l'introduction de nouvelles techniques agricoles, utilisation des semences sélectionnées ;
- b) Les VSLA, « the Village Savings and Loan Association » pour améliorer les moyens de subsistance ;
- c) Les SILC « Savings and Internal Lending and communities » pour améliorer les moyens de subsistance également ;
- d) Prévention des risques et gestion des catastrophes naturelles ;
- e) Implication des notions du genre au sein des couples mariés comme une prise de décision équitable et un dialogue franc au sein du ménage ;
- f) Le WASH « Water, sanitation and Hygiene » par l'aménagement et la réhabilitation des sources aménagées afin que la communauté ait accès à l'eau potable dans le but de la prévention contre les maladies diarrhéiques ;
- g) La bonne gouvernance (plaidoyer pour l'application des politiques, implication des autorités administratives a la base dans les sensibilisations effectuées par les relais communautaires et dans le suivi de l'application des bonnes pratiques par la communauté.

En nous entretenant avec le coordinateur du programme *Santé et Nutrition* au sein du Concern, il nous a présenté les mêmes interventions que celles du CRS sauf deux interventions spécifiques à Concern:

a) Cash transfert

Du cash inconditionnel octroyé aux ménages des plus vulnérables qui leur permet de subvenir à leurs besoins de (fondamentaux) notamment, achat de la nourriture, fruits et légumes, Ndagala et œufs), le paiement des frais de scolarité, les soins de santé, achat des chèvres, lapins et poules, etc. Ce cash leur permet également d'adhérer facilement aux groupements SILCs tout en ayant des frais d'épargne et par conséquent avoir accès au crédit pour la création des activités génératrices de revenus.

b) Approche care groupe

Ce sont des femmes leaders, modèles élues au sein d'une cellule et qui sont chargées d'encadrer chacune 8 à 15 ménages ayant les enfants de moins de 5 ans. Elles effectuent des visites à domicile, dépistent la malnutrition les enfants et donnent des messages sur la sante nutrition et hygiène et font le suivi de l'adoption des bons comportements.

II.1.3. La prise en charge

Cette intervention est corollaire à la précédente (mobilisation communautaire). La seule différence est que celle-ci est plus pratique que théorique. Les acteurs de cette intervention sont des relais communautaires, or ceux-ci ont été formés dans le cadre de la mobilisation communautaire. La prise en charge concerne principalement le traitement à domicile des maladies les plus tueuses de l'enfant notamment le paludisme, diarrhée, pneumonie, etc. Cette prise en charge est assurée par les ASC se trouvant sur chaque sous colline.

Lors de notre enquête, nous avons eu à maintes reprises des séances d'entretien avec les différentes parties prenantes de cette intervention. Ici, nous citons, les Mamans Muco=Mamans Lumières, les autorités locales, les chefs de district ainsi que les bénéficiaires autres, les paysans. Par exemple, une maman (ASC) de la commune Ntega est fière de ce qu'elle a appris.

« Moi, je sais tester la malaria, vérifier si l'enfant souffre de la malnutrition au moyen d'un MUAC, etc. S'il tombe dans le jaune, déjà, je le réfère dans le FARN. Vous comprenez que je suis très utile. Mais nous ne soignons pas beaucoup de maladies, notre rôle est de référer aux structures de soins » (Entretien, août 2020).

A la même question, un TPS de la province Kirundo nous a répondu :

« En général, les ASC ou les mobilisateurs communautaires comme on les appelle, ils ne soignent pas comme tel, ils appuient dans la prévention, ils diminuent les douleurs. Elles appuient beaucoup surtout dans l'identification des

enfants malnutris et ils aident dans la sensibilisation. On les appelle également des relais communautaires. En peu de mots, même s'ils ne soignent pas beaucoup de maladies, ils savent qui référer vers des structures de soins) (Entretien, août 2020).

Il ressort de ce qui précède que la prise en charge à base communautaire est basée sur les soins primaires sinon leur rôle principal est de référer les malades vers les structures de soins. L'approche communautaire consiste à détecter en temps voulu les cas de malnutrition aiguë modérée dans la communauté et à fournir un traitement dans les FARN. Selon l'OMS, quand l'approche communautaire est combinée avec un traitement en structure d'accueil pour les enfants malnutris souffrant de complications médicales et qu'elle est mise en œuvre à grande échelle, la prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë sévère pourrait prévenir le décès de centaines de milliers d'enfants (OMS / UNICEF / UNSCN, 2005).

II.1.4. Le renforcement de la résilience socioéconomique

Une autre intervention non moins importante que nous avons identifiée est le renforcement de la résilience socioéconomique. De quoi s'agit-il ?

Dans son ouvrage, « *Manuel de Nutrition pour l'intervention humanitaire* », Alain Mourey aborde la nutrition selon deux axes puis dégage les modalités d'intervention. Cet auteur propose une vision élargie de la nutrition, en montrant de manière claire les interactions entre la nutrition et les autres secteurs qui lui sont liés, notamment le secteur économique (MOUREY, 2002 : 28).

En analysant les différents objectifs du programme AMASHIGA, nous trouvons des actions qui ne sont pas directement liées à la santé et nutrition. On les a appelés « **les actions sensibles à la nutrition** ». D'après la coordinatrice du Projet, il s'agit des actions socio-économiques notamment :

- l'agriculture notamment les jardins potagers,
- l'élevage du petit bétail,
- l'éducation financière (VSLA et SILC),
- la cohésion sociale : promotion d'une prise de décision équitable
- le système de transfert direct de l'argent : cash transfert et le cash for work

Bref, ce sont les interventions liées à la sécurité alimentaire ainsi que la prévention de l'hygiène et l'assainissement du milieu.

Toutes ces actions ont été déjà tous expliquées. Tout simplement lors de notre enquête, nous avons eu à visiter des champs modèles initiés par le programme AMASHIGA, l'aménagement des sources d'eau réhabilitées, etc.

II.2. Pertinence, durabilité et limites des interventions des ONG

II.2.1. Pertinence

II.2.1.1. La distribution

A notre sens, cette intervention est pertinente malgré ses limites liées à son insuffisance ainsi que le contexte dans lequel elle a été octroyée. Ici, nous voulons parler du développement de l'esprit d'attentisme chez les bénéficiaires. C'est-à-dire que cette distribution peut résoudre les problèmes immédiats mais elle peut aussi en créer d'autres qui, certes, peuvent être résolus si les parties prenantes en prennent conscience. L'étude menée sur la crise alimentaire de 2005 au Niger, typique d'une situation d'urgence, et qui a suscité une intervention humanitaire imposante (distribution), nous semble en effet démontrer clairement à quel point l'aide humanitaire n'est qu'une forme, certes nouvelle par son ampleur et ses méthodes, de l'aide en général, mettant en évidence les mêmes logiques et suscitant sur le terrain les mêmes types de problèmes et les mêmes malentendus (De SARDAN, 2011 : 416).

Mais, d'un autre côté, la majorité de ceux à qui la distribution est destinée est vraiment dans l'impossibilité de survivre. Ce sont notamment des familles dont les enfants souffrent de malnutrition chronique, ou aigue sévère. Dès lors, il s'agit de la prévention de la malnutrition, une approche de 1000 premiers jours de vie (entretien avec un cadre du district sanitaire à Kirundo, Août 2020).

Bien plus, ce sont des familles qui ont été touchées par les catastrophes naturelles. Selon, le même cadre du district sanitaire, la distribution de la farine renforcée a sensiblement diminué le taux de malnutrition dans la province de Muyinga. Cela s'ajoute à d'autres innovations relatives aux différentes techniques de préparation de la nourriture sur base des produits locaux apprises dans le cadre du programme (la combinaison de plusieurs aliments). Donc, à notre sens, l'intervention qu'est la distribution en soi est pertinente car elle contribue à sauver les enfants, les femmes enceintes et allaitantes. Bien plus, la distribution est l'emblème même du programme AMASHIGA à cause des sociabilités qui sont nées au sein des communautés. Partout où nous sommes passé, quand nous parlions du programme « AMASHIGA », directement, on voit la bouillie. Par ailleurs, les enfants nés des femmes ayant bénéficié de la

bouillie sont appelés « = Abana bo mu mashiga, c'est-à-dire les enfants d'AMASHIGA », la bouillie d'AMASHIGA= Ubuyi bwo mu mashiga, etc.

II.2.1.2. La mobilisation communautaire

Cette intervention est pertinente dans une société à tradition orale comme le Burundi. Par ailleurs, le vocable « *sensibilisation* » a eu ses effets depuis plusieurs décennies. Il est utilisé pour transmettre un message à un grand public et il a ses propres techniques. Une de ses forces est que le public parvient à avoir un espace d'expression et d'expérimentation. Au niveau du CRS et du Concern, ce sont les relais communautaires (maman lumières et ASC) qui sensibilisent leurs pairs. C'est la paire éducation. Ici, il faut signaler qu'il y a des relais communautaires qui animent correctement des séances de sensibilisation mais qui ne savent ni lire ni écrire et qui, pour donner un rapport, se font aider par leurs fils et filles.

Selon un cadre du CRS et dans le cadre du projet AMASHIGA, les sensibilisations de masse étaient organisées sur les sites de distribution. Lors de l'évaluation à mi-parcours, le constat a été que la connaissance est là mais non la pratique. Donc, la conclusion a été que la communication de masse ne permet pas un changement de comportement et il a fallu changer de stratégies. D'où l'on opté pour la communication par de petit groupe et des visites à domicile.

II.2.1.3. La pertinence de la prise en charge

Cette intervention est pertinente surtout en situation d'urgence. Par ailleurs, selon l'OMS le personnel médical qualifié ne peut suffire pour tous les malades. Lors de notre enquête, nous avons remarqué que les relais communautaires changent complètement les modes de vie de la population. Les ASC sont respectées au sein de la communauté et l'administration locale reconnaît cet appui des ASC car non seulement ils aident dans l'encadrement de la population, mais ils produisent également des résultats escomptés.

Selon un chef d'un district à Kirundo, peu de familles pensent encore à la sorcellerie car les prestataires de soins sont parmi eux. Dans la logique des familles qui recourent aux sorciers, il est rare qu'elles aient confiance aux structures de soins, mais le fait que celle ou celui qui va soigner ou tester son enfant est son cousin ou voisin, elles finissent par accepter. Dans la mentalité des pratiquants de la sorcellerie, si une personne ensorcelée prend les médicaments pharmaceutiques, elle meurt directement. Le témoignage de Mukagasekera, une femme de Busoni âgée de 32ans et mère de 5 enfants est éclairant :

« N'eût été le facilitateur et un ami, nous serions chaque jour au cimetière à cause de la santé fragile de nos enfants » (Entretien, août 2020).

Malgré les limites, cette intervention contribue sans doute au développement communautaire car, elle privilégie les ressources disponibles au sein de la communauté. Le fait que ce soit les gens de la communauté qui s'occupent de la santé et nutrition de leurs voisins fidélisent plus d'un.

II.2.1.4. Renforcement de la résilience économique

Le renforcement de la résilience économique est la priorité de plusieurs ONG dans les programmes de l'UE. Ainsi, on trouvera des projets intitulés TUBEHO NEZA (Vivons-aisément-Bien être), TWITEHO AMAGARA Y IBIBONDO (Occupons-nous de la santé de nos enfants, UMUCO W'ITERAMBERE, (énergie de développement), TSINDINZARA (Vaincre la faim), AMASHIGA (Foyer, symbole de l'équilibre social), etc.

A la question de savoir si les programmes sont pertinents, Anitha KAMAGAJO, bénéficiaire âgée de 33 ans et résidant à Muyinga est claire:

« Selon moi, en analysant combien la situation sanitaire des enfants et leurs mamans était compliquée, alors que parmi les aliments de protection figurent ceux que nous cultivons, ceux-ci étant nécessaires pour une bonne santé et la richesse, ce sont des programmes prioritaires. Quant à ceux qui les élaborent, je pense que ce sont nos autorités » (Entretien, août 2020).

A la même question, le chef de district Muyinga nous a dit :

« En général, les programmes des ONG, bien qu'on ne nous consulte pas, des fois tu trouves que ça coïncide avec les attentes de la population. Par exemple, le programme AMASHIGA, je trouve que ça répond directement » (Entretien, août 2020).

Quant à un conseiller provincial à Kirundo:

« Tous les programmes qui se réalisent au Burundi ont pour objet résoudre les défis de la population. C'est pourquoi, ils doivent s'inspirer du Plan communal de développement communautaire, PCDC » (Entretien, août 2020).

En analysant les propos de ces bénéficiaires, ils trouvent que les interventions des ONG sont satisfaisantes d'une façon générale. Elles visent à développer les secteurs clés de la vie de la population. Mais, ils ne savent pas qui proposent ces programmes

« *je pense que ce sont nos autorités* ». Les autorités sanitaires et administratives convergent sur la pertinence des interventions et non sur leur provenance. Ici, nous constatons un manque d'information de ceux qui sont plutôt responsables de ces mêmes programmes. Ils ne devraient pas ne pas savoir d'où viennent exactement les propositions des programmes qui sont réalisés au sein des communautés du moment que ce sont eux-mêmes qui en font le suivi. Nous allons renforcer cette idée lors de la stratégie de mise en œuvre.

II.2.2. Durabilité ou pérennité des interventions des ONG

II.2.2.1. Distribution

L'objectif est de montrer comment les bénéficiaires vont s'approprier les acquis du projet une fois que celui-ci est clôturé.

Lors de notre enquête, la durabilité a été l'un des indicateurs qui nous a préoccupés. En posant la question aux bénéficiaires par rapport à la pérennisation des acquis après le programme, ils ont confirmé que les leçons apprises seront capitalisées. C'est l'avis d'un conseiller communal à Mwakiro:

« J'espère qu'ils vont continuer à mettre en pratique ce qu'ils ont appris après le programme AMASHIGA. En tous cas, aucune personne ne pourrait pas dire qu'elle n'a pas des connaissances lui permettant de capitaliser les acquis du programme AMASHIGA. Bien plus, c'est un programme qui a duré longtemps contrairement aux autres et qui a mené plusieurs actions d'intérêt communautaire » (Entretien, août 2020).

Ces propos du conseiller communal de Mwakiro montrent qu'il n'est pas prêt à accompagner les paysans. Il utilise la 3^{ème} personne du pluriel « *ils* ». En d'autres termes « *eux* » et pas lui. Pourtant, il n'est pas n'importe quel conseiller, il est en charge des actions de développement, donc le suivi des actions des ONG rentre dans ses attributions. Bien plus, dans ses propos, il en ressort également un effectif élevé des ONG qui y interviennent « *... qui a duré longtemps contrairement aux autres* ».

Que ce soit au CRS ou au Concern, par rapport à la durabilité, ils mettent en place ce qu'elles appellent « *stratégies de sortie* ». Par rapport à la durabilité, les stratégies de sortie ont fait l'apprentissage de la communauté à travers les séances de démonstration culinaire pour la fabrication de la bouillie sur base des produits locaux, notamment la farine de maïs, de blé, d'arachide, les techniques agricoles, etc.

D'autres stratégies de durabilité sont liées à l'implication des autorités administratives et sanitaires à la base dans le suivi des activités des relais communautaires, leur motivation, l'apport des aliments par les bénéficiaires surtout dans les Foyers d'Apprentissage nutritionnels (FAN).

II.2.2.2. Durabilité de la mobilisation communautaire

Comme à l'intervention précédente, les ONG instaurent des stratégies de sortie ou tout simplement, des stratégies de pérennisation des acquis. Nous les avons déjà précisés, c'est entre autre ce fait de responsabiliser les relais communautaires. Ainsi, vers la fin du projet, les ONG renforcent la sensibilisation sur le leadership communautaire. Ainsi, les ASC par exemple sont respectés au sein de la communauté au même titre que les infirmiers qui délivrent des services de guérison, car disent-ils, ils sauvent des vies humaines eux aussi.

Un élu collinaire de la commune Mwakiro est sans équivoque:

« Les agents de santé communautaire sont d'une importance capitale ici chez nous. Avant, les enfants mourraient au jour le jour. Nous étions sérieusement frappés par la malaria. Et d'ailleurs, nous croyions toujours en la sorcellerie. Ils nous ont vraiment civilisé » (Entretien, août 2020).

Ici, nous estimons que malgré les limites, la mobilisation communautaire contribue au développement communautaire de par son implication aux personnes locales quelle qu'elle soit et à quel degré elle est. Par exemple, dans la région naturelle de Bugesera, où par ailleurs les soupçons de sorcellerie ne manquent pas, un résident aura confiance à son voisin qui soigne son enfant plus qu'une personne étrangère. Les stratégies de sorties organisées par les ONG vers la fin du programme qui prépare la durabilité des actions reste un défi majeur. Durant la pleine mise en œuvre de projet, les bénéficiaires se développent, les relais communautaires font un excellent travail. Mais il suffit que le programme clôture ses activités que toutes les approches s'arrêtent et attendent les futurs financements. Ils sont vraiment dépendants. Cette dépendance s'observe même dans les autres interventions.

II.2.2.3. Prise en charge

Toujours la stratégie des deux ONG « CRS et Concern World Wide », qui soit commune même pour les autres est d'arrêter en amont les stratégies de sortie. Ici, ces deux ONG soutiennent financièrement et moralement les relais communautaires. Elles multiplient les séances de renforcement de capacités et se retirent petit à petit. La nature de ce soutien et la façon dont il est octroyé fera objet de la section sur les stratégies de mise en œuvre.

Un autre aspect plus important est que ces ONG essaient d'impliquer les autorités locales dans la mesure du possible dans la mise en œuvre de leurs actions même si cela reste un défi à relever. Ce sera débattu dans le chapitre lié aux mécanismes de suivi-évaluation par l'administration.

Par exemple, au sein du CRS, les ASC ont reçu des vélos de déplacement vers les CDS pour les réunions, la réquisition des médicaments, la transmission des rapports. Une contractualisation des ASC a déjà commencé dans certaines provinces pilotes et sera bientôt reproduite à l'échelle nationale. Une autorité de la commune Giteranyi à Muyinga, très informée du travail des ASC nous a dit :

« Les mobilisateurs communautaires nous aident à sauver et à protéger la vie de la population. Notre rôle, nous en tant qu'autorité, c'est de rester à leurs côtés, à les sensibiliser pour qu'ils ne soient pas distraits par rapport à leurs fonctions. »,
(Entretien, août 2020).

II.2.2.4. Renforcement de la résilience économique

Ici, les stratégies de sortie transparaissent même dans les dénominations des programmes.

Sur le plan psychosocial, les dénominations même de ces programmes répondent déjà aux attentes des bénéficiaires, «*Tsindinzara =Vincrons la faim* » ! Déjà, dans la psychologie des bénéficiaires, elles se sentent associer dans la résolution de leurs problèmes. En d'autres termes, elles voient à travers le nom du programme, la fin de la faim.

Sur le plan linguistique, le fait d'utiliser le « **nous** », la première personne du pluriel «*Tubehoneza =Vivons aisément, bien-être* » démontre l'association ou l'implication des bénéficiaires dans la résolution des défis. Par ailleurs, en analysant la nature de ces interventions, nous trouvons qu'elles sont plutôt locales. Bien que les modèles soient exportés d'ailleurs, par exemple les techniques agricoles, ces interventions tiennent compte des potentialités locales, des opportunités disponibles au sein de la communauté. D'où, malgré les limites, les interventions visent le développement communautaire.

II. 2.3. Les limites des interventions des ONG

II.2.3.1. La distribution

Comme nous l'avons déjà signalé, la première limite de la distribution est liée à l'organisation, c'est-à-dire, depuis l'identification des bénéficiaires jusqu'au moment de la distribution proprement dite. Les bénéficiaires interviewés sont conscients que la distribution touche un nombre limité de personnes.

Donc, figurer sur la liste de cette minorité exige un certain coût. Ceci est un autre esprit qui se développe, et qui, par ailleurs n'est pas à encourager au sein de la communauté.

Selon une femme âgée de 86 ans de la commune Busoni à Kirundo:

« C'est par chance que tu sois parmi les bénéficiaires mon vieux. Tu sais combien qui ne figurent pas alors qu'ils n'ont rien. Pour que tu puisses être sélectionné, tu dois avoir fait quelque chose, c'est très difficile mon vieux, ehh !! » (Entretien, août 2020).

Ici cette femme de Busoni parle de l'intervention qu'on appelle « cash transfert » ou tout simplement « *transfert d'argent* » au Concern World Wide. Cette intervention est à classer dans la catégorie de « distribution » car on distribue l'argent. D'après elle, figurer sur la liste est « *un casse-tête* ». Le cash transfert est normalement offert aux familles les plus vulnérables, qui promettent d'au moins acheter « une chose », en tous cas faire quelque chose visible au sein du ménage. Par exemple, un animal domestique qui va apporter du fumier, monter un petit business, etc.

Une autre limite non moins importante est le manque de suivi des leçons apprises au travers du programme par les autorités locales. Apparemment, les autorités locales s'impliquent dans la poursuite de la mise en œuvre des acquis des projets. Mais, d'après ce que nous avons remarqué, c'est que ces autorités sont tiraillées entre plusieurs ONG et finalement, elles se retrouvent dans l'incapacité de faire un bon suivi. Par ailleurs, lors du renforcement des capacités des bénéficiaires, les autorités ne s'impliquent pas. Même si elles sont invitées, il se trouve qu'elles participent dans plusieurs ateliers au même moment, d'où, elles ne seront pas outillées pour assurer un bon suivi. Un bon suiveur doit avoir un minimum de connaissance sur le programme faisant objet de suivi pour être en mesure de corriger ou suggérer des réaménagements en cas de besoin. Ceci est un défi majeur qui devrait être relevé par l'autorité elle-même.

Cela devrait faire objet de loi pour pouvoir capitaliser les acquis des interventions des ONG. Par rapport au suivi de l'action des ONG, ce sera développé dans la 2^{ème} section de ce chapitre.

II.2.3.2. La mobilisation communautaire

Les limites de la mobilisation communautaire sont liées avant tout au choix des relais communautaires, leur niveau d'étude. Ceci sera précisé dans la stratégie de mise en œuvre. En effet, comme nous l'a indiqué une informatrice anonyme de Muyinga, le choix des relais communautaires (mamans lumières) reste un problème.

Elle nous a révélé qu'on peut choisir quelqu'un (e) qui ne sait ni lire ni écrire, alors qu'à côté, il y en a qui sait et lire et écrire (Entretien, 25 août 2020).

Ici, bien que nous devrions nous ranger dans la logique des informateurs, ces propos ne sont pas fondés car parmi les critères de choix des mamans lumières, le critère de savoir lire et écrire n'est pas une exigence. Par contre, il y a d'autres critères bien spécifiques. Nous allons les présenter à la prochaine section sur les stratégies de mise en œuvre des interventions des ONG.

Une autre limite est que la majorité des relais communautaires sont des femmes. Or, les femmes paysannes burundaises sont trop occupées, ce sont elles qui font presque tout le travail du ménage. Elles cultivent, cherchent les bois de chauffage, font rentrer le bétail surtout le petit bétail (chèvres, moutons), cuisinent, gardent les enfants, etc. Donc, il arrive qu'elles ne fournissent pas de bonnes prestations à cause du manque de temps. Des conflits au sein des couples liés au volontariat des ML sont observés. Il a été également constaté que seules les femmes participent dans les séances de mobilisation communautaire alors que la plupart des activités de changement de comportement nécessitent l'implication de l'homme d'où l'adoption devient difficile. Des stratégies d'implication des maris (hommes) devraient être arrêtées, disent les coordinateurs de santé et nutrition des deux ONG. Au niveau du CRS, toutes les mamans lumières sont des femmes, mais il y a déjà une réclamation d'avoir également des « Papas lumières ». Comme cela, les prestations des mamans lumières seront plus fidélisées au sein de la communauté.

Cette situation d'avoir 100% des mamans lumières apparaît comme une révolution sociale ou tout simplement un changement structurel de la société. Cela parce que le travail des mamans lumières les poussent à sortir de la maison, bref à être trop active au sein de la communauté. Or, cela n'est pas le propre des femmes burundaises. Une femme burundaise est appelée dès sa jeune enfance à rester à la maison, faire des tâches ménagères qui la maintiennent à la maison. Cela apparaissait même dans les textes de loi au Burundi.

« Les prérogatives tirées de l'article 122 du CPF permet au mari de faire régner l'ordre dans sa maison et de ce fait se permet de « corriger » son épouse comme il le fait pour ses enfants ou de l'expulser du toit conjugal ou lui faire subir des traitements dégradants comme bon lui semble en toute impunité car « c'est le chef » »
(NTAGWIRUMUGARA, 2007 :7)

Par ailleurs, dans plusieurs des travaux des sociologues et anthropologues notamment ceux de Emile Durkheim sur « *la division sociale du travail* », ceux de Natchkova, Nora, et Céline Schoeni. Dans leur article intitulé « *Qui a besoin de « protéger » les femmes ? La question du travail de nuit (1919-1934)* ». Ainsi, « *cette division sexuelle du travail, à la fois enjeu des rapports sociaux de sexe et expression d'un rapport de pouvoir, constitue la main-d'œuvre féminine en catégorie à part avec un accès limité au travail salarié, un statut précaire et une moindre rémunération* » (NATCHKOVA et SCHOENI, 2008 : 11-128).

Encore une fois, cette situation montre à plus d'un titre que les ONG participent à la démocratisation des communautés, au changement social

En écoutant nos interlocuteurs, on risque de ne pas comprendre la persistance du sous-développement dans la région de Bugesera. Après nos analyses, nous avons trouvé que bien qu'apparemment les ONG ne ménagent aucun effort pour promouvoir un développement communautaire, ils proposent sous forme d'imposition des approches non adaptées au public cible. En d'autres termes, ils essayent de satisfaire quelques besoins immédiats et en créent d'autres qui sont plutôt structurels. Par exemple, la distribution des vivres est pour satisfaire les besoins immédiats mais elle crée leur dépendance et obstrue leur logique. Selon De SARDAN, « *l'aide humanitaire n'est qu'une forme, certes nouvelle par son ampleur et ses méthodes, de l'aide en général, mettant en évidence les mêmes logiques et suscitant sur le terrain les mêmes types de problèmes et les mêmes malentendus* » (De SARDAN, 2011 : 416).

Bref, les ONG finalement participent à endormir la population.

II.2.3.3. La prise en charge

En général, les limites sont liées à leur niveau faible d'instruction. Non seulement que l'identification n'est pas objective, même ceux qui sont validés ont un niveau très faible pour pouvoir comprendre les enjeux liés à leur travail. Une autre limite est liée à l'effectif limité des ASC, un seul ASC par colline ne suffit pas, il faut au moins un ASC par sous colline. Contrairement aux mamans lumières, la majorité des ASC sont des hommes. Cela étant, tous ces défis doivent être relevés par les autorités locales parce que ce sont eux qui supervisent leur mise en place. Comme la prise en charge concerne en grande partie les maladies tueuses, qui est un secteur sensible, le recrutement des prestataires de soins (relais communautaires) devrait être rigoureux.

II.2.3.4. Renforcement de la résilience socioéconomique

Une limite que nous dirions commune à toutes les interventions est la zone de couverture ou tout simplement un nombre réduit de bénéficiaires. Par exemple, le cash transfert qui est beaucoup apprécié par les bénéficiaires est très limité en termes de temps et en nombre. Une éducation financière basée sur VSLA et les SILC touche quelques bénéficiaires. En posant la question à un cadre d'une ONG, il nous a dit ceci :

« Notre rôle est d'appuyer ou accompagner la politique du gouvernement. Alors, appuyer ne signifie pas faire tout le travail. Notre stratégie est de renforcer les capacités de nos bénéficiaires et après, les laisser voler sur leurs propres ailes »
(Entretien, septembre 2020).

Bien évidemment, comme nous l'avons déjà signalé, il faut que les autorités locales soient vigilantes non seulement lors de l'identification des bénéficiaires et des zones d'action mais également lors de la vulgarisation des stratégies de sortie. A notre sens, les autorités doivent s'assurer que la pérennité des actions est bien assurée. Cela signifie que vers la clôture du programme, elles doivent exiger une évaluation conjointe. Ici, toute autorité n'est pas obligée d'avoir les compétences en évaluation des programmes. Si c'est ainsi, elle peut faire recours à une expertise externe. Par ailleurs, si l'autorité demande le renforcement des capacités dans ce volet de suivi -évaluation des cadres de la province, les ONG prendraient en charge dans la rubrique intitulée, « appui aux institutions ». Celle-ci est une information reçue de la part d'un haut cadre d'une des deux ONG.

II.3. Les interventions des ONG en lien avec le Plan National de Développement

II.3.1. Contenu du Plan National du Développement du Burundi



L'objectif à long terme de ce Plan vise à rétablir les équilibres structurels de l'économie burundaise à travers: (i) le renforcement de l'autosuffisance alimentaire et la diversification des exportations à travers la promotion des entreprises agro-industrielles, commerciales et extractives; (ii) le développement du secteur de l'énergie et du secteur de l'artisanat, (iii) la construction et l'entretien des infrastructures d'appui à la croissance ; (iv) l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base notamment l'éducation, la santé et la protection sociale, (v) la poursuite des programmes de protection de l'environnement et de l'aménagement du territoire ; (vi) l'amélioration de la gouvernance financière et la décentralisation (vii) le développement du partenariat régional et international (PND, Juin 2018). En analysant ces domaines, nous remarquons qu'ils coiffent tous les secteurs de la vie du pays.

Signalons que les communes s'inspirent de ce document pour élaborer leurs PCDC), bien entendu en adaptant leurs réalités locales. Et puis, les ONG qui interviennent dans la localité doivent s'aligner sur le document de stratégie de développement communal.

II.3.2. Place de la santé et nutrition dans le Plan du Développement du Burundi

Dans le cadre de notre étude, nous avons ciblé les domaines de la santé et nutrition. En d'autres termes les domaines clés du développement communautaire. Selon la liste d'objectifs du PND, un lecteur qui n'est pas avisé dirait seuls le premier objectif (i) « *le renforcement de l'autosuffisance alimentaire et la diversification des exportations à travers la promotion des entreprises agro-industrielles, commerciales et extractives* » ; et le troisième (iii) « *l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base notamment l'éducation, la santé et la protection sociale* » sont en lien avec les interventions des deux ONG Concern World Wide et Catholic Relief Services.

Or, à voir la configuration actuelle de la nutrition par exemple, elle est présente dans tous ces objectifs. Au sein du programme « AMSHIGA » par exemple, on les a appelés « **les activités sensibles à la nutrition** ». Et là où il y a la santé et nutrition qui sont bien assurées, il y a le développement communautaire. Donc, nous pouvons affirmer sans risque de nous tromper que dans le Plan National du Développement du Burundi (PND-2018-2027), la santé et nutrition sont transversales au travers de tous les objectifs ou axes.

Par ailleurs, dit Assogba « *depuis qu'elles ont été autorisées à opérer dans le monde et surtout dans les pays en voie de développement, les ONG interviennent dans la plupart des domaines de développement : éducation et formation, la lutte contre la faim, l'alimentation, la santé, l'agriculture, l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, l'élevage, le crédits aux petites entreprises (agricoles, commerciales, artisanales, l'assistance aux groupements féminins, etc.* » (ASSOGBA, 1991:39).

II.3.3. Bref aperçu de la mise en œuvre du Plan de Développement communautaire

Bien que le document de stratégie de développement soit disponible, sa mise en œuvre reste dépendante de l'extérieur. Même si c'est la population qui participe à la mise en œuvre du contenu du PND, notamment au travers des travaux communautaires (les constructions), il y a une main extérieure. En d'autres termes, la population a ses limites.

Si cette dernière peut faire le béton », elle ne peut pas fabriquer les tôles par exemple. Les tôles ou autres matériaux de constructions relèvent d'un financement. Or, aucun financement

n'intervient pour rien, il vise un intérêt à court ou à long terme. Plus précisément, les grands programmes sont soit financés par les ONG dans le cadre du financement public au développement soit, exécutés par les ONG elles-mêmes. Il s'agit par exemple des programmes dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement dont tous les Directeurs Provinciaux (DPAE) se voient attribuer des véhicules (4x4), le véhicule du Ministre, etc. Les programmes macro dans le secteur de la santé (vaccination, planning familial, etc).

Dans la section suivante, nous présentons l'état des lieux du développement dans la région de Bugesera pour constater en quoi les interventions des ONG contribuent à son développement.

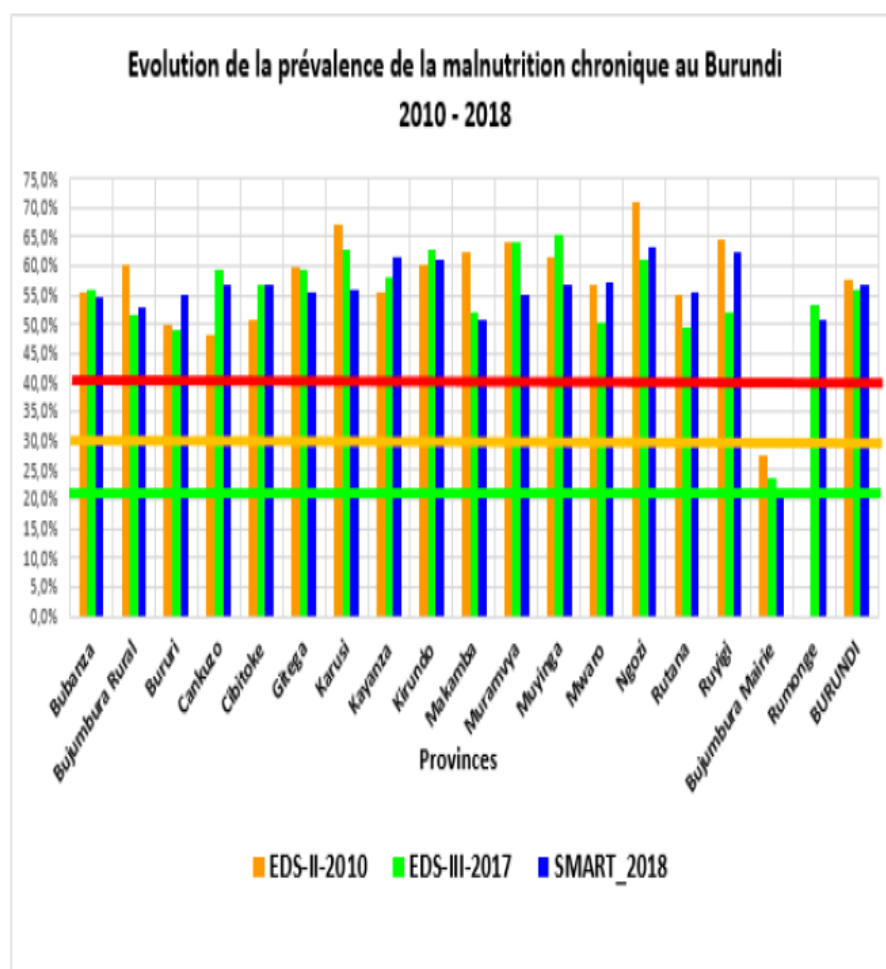
II.4. Etat des lieux du développement communautaire dans la région de Bugesera

II.4.1. La région du Bugesera, indigente malgré tout

Pour pouvoir présenter l'état des lieux de développement dans la région de Bugesera, nous nous sommes inspiré de Latham pour qui « *la prévalence de la malnutrition dans un pays est la preuve d'un développement faible, qui est lui-même une cause sous-jacente de malnutrition et de faim* » (LATHAM, 1990 : 40). Il continue en disant que la situation de nutrition d'une région est un indicateur clé du développement ou sous-développement. C'est pourquoi nous avons cherché à connaître l'état de la nutrition dans la zone d'étude.

En effet au Burundi, selon les résultats de plusieurs études la situation de la malnutrition notamment enquête nationale sur la situation nutritionnelle et la mortalité basée sur la méthodologie SMART chronique est un véritable problème de santé publique au Burundi comme le montre le graphique suivant :

Graphique 10 : Evolution des taux de prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de 0 à 59 mois au Burundi de 2010 à 2018



(ENSNMB, 2018 : 55)

Seuil situation "acceptable"	-----
Seuil situation "précaire"	-----
Seuil situation "critique"	-----

Ce graphique montre que finalement, bien que la situation nutritionnelle soit un défi au Burundi, les provinces du nord Kayanza, Ngozi, Muyinga et Kirundo en général et la région de Bugesera en particulier viennent en tête.

A l'heure où nous rédigeons ce mémoire, les informations dans la province de Kirundo font état de plus de plus de 37 000 ménages qui n'ont pas pu récolter durant cette saison à cause de la sécheresse. Au cours de notre étude, nous n'avons pas mis l'accent sur les aléas climatiques comme cause du sous-développement car ce n'était pas notre but principal. Par ailleurs, comme nous l'avons mentionné quelque part, le fait qu'il y ait beaucoup d'ONG dans la région de Bugesera et en faisant recours aux lacs de la région, ce défi pourrait être résolu.

Par ailleurs, lors de notre enquête, nous avons appris que les irrégularités climatiques dans région de Bugesera sont très récentes environ une décennie. La zone écologique du Bugesera fut longtemps une zone de grande production agricole et contribuait remarquablement à nourrir le reste du pays. Malheureusement, depuis plus d'une décennie, la situation a fortement changé à cause des nombreuses irrégularités climatiques qui ont engendré des famines répétitives entraînant parfois la migration des populations vers les pays voisins (PNUE/FEM, 2013 : 20). Or, c'est durant cette période qu'il y a eu une forte présence des ONG qui pourraient attaquer frontalement ce défi.

II.4.2. Quelques statistiques

De prime à bord, la dépendance des habitants de Bugesera fait que seulement 9% de la population vit de l'agriculture alors que normalement, la population burundaise vit de l'agriculture et de l'élevage à concurrence de 98%. Ceci ressort du « *Plan régional de mise en oeuvre de la Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Biodiversité dans la dépression de Bugesera 2013-2020* »

Selon le plan régional, en province de Kirundo, l'agriculture fait vivre une population agricole de 712 344 personnes qui représente 9% de la population agricole totale du Burundi estimée à 7 902 860 personnes. La valeur moyenne de la production agricole par ménage et par an est de 1 603 000 FBU, ce qui est un peu au-dessus de la moyenne nationale de 971 000 FBU. Le revenu moyen des ménages agricoles est de 1 329 355 FBU/an et se situe au-dessus de la moyenne nationale de 1 246 072 FBU. Ce revenu est l'équivalent de 814 US\$ (au taux de 1US\$ pour 1530 F) par ménage de 6 personnes, soit 144 US\$/personne /an ou 0,4 US\$/personne/an. En termes de revenu, la population agricole du Bugesera vit loin en dessous du seuil de pauvreté de 3 US\$/jour/personne (ENA 2012 :21).

Sans toutefois présenter d'autres données statistiques, les informations ci -dessus montrent que la région de Bugesera persiste dans un sous -développement communautaire.

Au cours de ce chapitre, nous avons vu que les interventions des ONG sont pertinentes malgré les limites, elles cadrent par ailleurs avec le document national de stratégie de développement national, pourquoi alors cette persistance du sous-développement ? Nous allons continuer à creuser cette fois-ci pour voir comment ces interventions sont mises en œuvre ?

CHAPITRE III : STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DES INTERVENTIONS DES ONG CONCERN WORLDWIDE ET CATHOLIC RELIEF SERVICES

Ce chapitre cherche à connaître les voies et moyens mis en jeu par une ONG pour arriver à mettre un programme au sein d'une communauté donnée. Le but étant de vérifier si lesdites voies créent un espace de développement communautaire dans la région de Bugesera.

III.1. Origine des interventions et stratégies de mise en œuvre

Aux termes de l'article 10 de la loi modifiée des ONG, il est stipulé: *« Dès qu'une ONG manifeste son intention et sa volonté d'intervenir dans un secteur donné, le Ministère des Relations Extérieures et de la coopération internationale le communiquera officiellement au Ministère ou Institution technique, ou à un autre organisme concerné par l'intervention d'une ONG. La communication portera sur l'intérêt pour l'ONG de travailler dans ce secteur afin d'entamer les négociations en vue de signer un protocole d'exécution. Les ONG doivent collaborer étroitement avec les ministères sectoriels pour déterminer les zones d'intervention ».*

A l'article 6 de la même loi, il est dit que les activités doivent s'inscrire dans les programmes et priorités du Gouvernement du Burundi.

L'article 33 stipule que les zones et les domaines d'intervention des ONG sont déterminés de commun accord entre l'ONG et le ministère technique concerné en tenant compte des priorités du Gouvernement. L'orientation doit s'assurer d'une couverture géographique équitable.

Aux termes de l'article 34, le suivi des ONG sera assuré par le département en charge de la coordination des ONG se trouvant au sein du ministère ayant l'intérieur dans ses attributions ainsi qu'à travers les composantes administratives compétentes dudit ministère.

En lisant ce texte de loi, nous constatons que toutes les stratégies de gestion, de suivi et d'évaluation sont présentes. La question qui pourrait se poser est celle de la faisabilité sur terrain. Mais comment fonctionnent les ONG et comment est organisé le suivi-évaluation ? Voici la réponse de la part d'un cadre de la Direction des ONG :

« A notre niveau, nous ne délivrons que l'autorisation. Le reste revient au Ministère sectoriel en charge de ses domaines d'intervention. Quelques fois, nous pouvons faire une descente de suivi, mais ce n'est pas obligatoire. Mais selon moi, les ONG travaillent très bien même si nous ne voyons pas de la même façon ses fruits, les erreurs pourraient revenir vers nous franchement. Cela me rappelle une autorité que j'ai

entendue dire, une ONG qui vient de passer des années et des années sans même construire une seule cabane. Cette ONG nous nous aide en quoi ? Selon moi, je viens de passer plus de 10 ans dans cette direction, je pense qu'avant de dire quoi que ce soit, il faut d'abord vérifier le domaine d'intervention de l'ONG en soi. Si dans ses interventions, nulle part est mentionnée la construction des infrastructures, comment voulez-vous qu'elle les construise ? En peu de mots, il faut avoir vérifié que l'ONG reste dans le strict respect de ses interventions » (Entretien, juin 2020).

Dans la pratique, poursuit-il, une ONG débarque avec des fonds en poche, un domaine d'intervention et des approches en tête. Tout simplement, elles peuvent négocier sur son affectation. Normalement, une fois affectée sur terrain, c'est l'administration locale qui doit gérer toutes les ONG intervenant au sein de toute la province. Là, je ne saurais pas préciser exactement l'organisation mais peut être que ça dépend d'une province à une autre.

En nous entretenant avec un conseiller provincial de Kirundo à propos de la gestion des ONG, il nous a répondu que c'était l'affaire du chef. Ici, par chef, il faut entendre le Gouverneur de la province. Mais quand même, au sein de la province, il y a des directions spécialisées dans les différents domaines (éducation, agri-élevage, santé, etc).

Ainsi par exemple, une ONG qui œuvre pour la santé et nutrition sera gérée au niveau de la direction du Bureau provinciale de la santé (BPS), district, etc. A notre sens, jusqu'ici, nous n'y voyons pas de problèmes. La question se pose au niveau de la coordination. Ici, nous voulons parler du suivi et de l'évaluation. A cette question, nous avons eu beaucoup de réponses selon les statuts sociaux de nos interlocuteurs, les autorités locales, les bénéficiaires directs ou même indirects, etc.

Lorsque nous avons cherché à saisir les positions des bénéficiaires par rapport à l'origine des interventions, les réponses ont été diversifiées par rapport à l'origine des interventions. Chez certains, ce sont les ONG qui amènent les projets. On en trouve même qui pensent que les projets viennent de Bujumbura. Écoutons ce qu'en disent nos interlocuteurs

Par rapport à l'origine des interventions, Une bénéficiaire de la commune Busoni (34 ans) nous a répondu :

« Moi, d'abord j'ai déjà travaillé avec plusieurs ONG mais je n'ai jamais cherché à savoir d'où viennent les projets que nous exécutons. Même jusqu'aujourd'hui, personnellement je sais que ces projets sont apportés par les ONG, n'est-ce pas les bienfaiteurs ? » (Entretien de Août 2020).

A la même question, un chef de colline reconduit (56 ans) nous a répondu :

En général, tous les projets de développement se trouvent dans un grand livre à la commune, j'oublie le nom. Alors, moi je pense que ces ONG y tirent ces projets parce qu'on nous a dit qu'aucun projet qui ne se trouve pas dans ce manuel ne sera s'exécuter dans toute la commune. C'est un grand livre qui contient tout (Entretien de septembre 2020).

Ici, nous constatons que ce chef collinaire est informé. Le livre dont il parle, qui regorge tous les projets de développement est le PCDC déjà cité.

Au CRS, voulant savoir l'origine du programme AMASHIGA et comment il est mis en œuvre, un cadre national du CRS (10 ans d'expérience) nous a dit :

« Le programme AMASHIGA est exécuté en consortium (IMC, ODEDIM, Réseau Burundi 2000, FODIMU et PAM) bien que le CRS soit le chef de file. Chaque ONG était responsable de son domaine d'intervention. Il y a une planification conjointe et chaque ONG se débat avec son approche et avec ses bénéficiaires. Les approches sont contenues dans l'offre et sont opérationnalisées au niveau de la mise en œuvre » (Entretien, août 2020).

Jusqu'ici, ce cadre n'a pas encore répondu exactement à la question. Nous l'avons laissé parce que les informations qu'elle était en train de nous faire étaient très utiles. Il mentionne un point important, le consortium ou tout simplement la conjugaison des efforts selon les spécialités des ONG. A notre sens, le travail en consortium est d'une importance capitale parce que si on le faisait dans la région de Bugesera par exemple pour lutter contre la sécheresse, sûrement qu'il y aurait une amélioration des conditions de vie de la population. Nous allons y revenir dans le prochain chapitre.

Ainsi, il continue :

« Quant à la question de savoir qui a proposé cette intervention, je pense que c'est une approche qui avait réussi dans les autres provinces du Burundi et qui a été transféré ici à Muyinga. Par exemple, quoi que le programme ne s'intitulât pas AMASHIGA, il a été transféré de la province Ruyigi à ici et j'y ai travaillé. En fait, au départ, il n'y a avait

pas la composante de la sécurité alimentaire, quoi qu'il y ait d'autres composantes transversales notamment le «genre», le programme AMASHIGA est intervenu pour renforcer cette composante. D'où l'introduction des SILCs et autres moyens de subsistance (Entretien, aout 2020).

Quoi qu'elle n'ait pas encore répondu à la question, cet entretien nous laisse savoir que finalement, le personnel des ONG est transférable d'une ONG à une autre. Bien plus, un même programme peut bouger d'une région à une autre.

En d'autres termes, les programmes des ONG peuvent être transférées d'une région à une autre. C'est une autre stratégie de pérennité de leur travail.

Finalement notre interlocuteur finit par répondre à la question :

« Je mentionne que c'est un appel à proposition de USAID auquel CRS a postulé et a été retenu. Que ce soit la proposition de la réponse à l'appel, que ce soit le feedback de USAID, les autorités ont été impliquées. Leur implication consistait à fournir les données issues des différents rapports et études à inclure dans la réponse d'appel d'offre. Par ailleurs, pour ce cas d'espèce, elles se sont basées sur l'enquête SMART réalisée conjointement par USAID, le PAM et l'UNICEF. Elle s'intitule « Enquête Nationale sur la situation nutritionnelle et la mortalité basée sur la méthodologie SMART » (ENSMB, 2018) » (Entretien, août 2020).

Ici, nous constatons que, quoi que l'approche soit pré imaginée et insérée dans la proposition de réponse, l'implication des autorités a eu lieu au niveau de la formalisation de l'offre. Simplement, il reste à savoir si elles ont continué à s'en approprier du contenu du programme pour assurer aisément un bon suivi et évaluation. Bien sûr, s'il n'y a pas eu jusqu'à ce jour des départs ou de changements de postes de ces autorités.

Toujours à la question de connaître l'origine des interventions, un cadre de la province Muyinga nous a répondu :

« Eh, moi je pense que cela est planifié à partir de Bujumbura. Si ça arrive ici, c'est que cela est terminé. Mais quand même, la plupart de ces projets s'inspire des PCDC communaux. Moi, ce qui m'intéresse, c'est qu'elles associent la population dans la mise en œuvre. Et nous, nous essayons de suivre même si nous sommes souvent pris ailleurs » (Entretien, Août 2020).

En analysant les réponses de ces différents interlocuteurs, nous constatons que finalement la provenance des premières idées de programme est inconnue même par l'autorité locale. A notre sens, le fait que les ONG apportent les interventions aux populations qui en ont tant besoin certes, obstrue l'autorité, alors en charge de leur coordination. Au niveau central, l'on se focalise plutôt sur les aspects administratifs tels que mentionnés dans la loi sur les ONG en son article 3 (agrément et l'enregistrement d'une ONG), le reste du travail est laissé à l'administration provinciale.

Celles-ci étant également aux côtés de la population désireuse desdites interventions, elle les accueille à bras ouverts et n'a pas le courage de s'approprier du contenu du programme, elle ne pose pas trop de questions : elles semblent avoir une attitude résignée comme cela transparait dans les propos de ce cadre provincial : « *si elles arrivent ici, c'est que ça a été traité au niveau de Bujumbura...* ». Tout cela démontre un manque de vigilance de l'administration en générale dans la coordination, le suivi-évaluation des interventions des ONG.

La conséquence est qu'elle se voit substituer par les ONG qui, finalement font leur travail en faveur de la population comme le dit Martinez dans ses écrits. Bien que « *non gouvernementales* », les ONG coopèrent avec les politiques de l'Etat, en aidant à identifier les problèmes, en mobilisant leurs connaissances afin d'apporter des solutions, en se substituant à l'Etat quand celui-ci ne répond pas à certaines de ses obligations (MARTINEZ, 2005 : 9). L'introduction des différentes techniques ou approches par les ONG n'est pas mauvais en soi, ce qui est dangereux, c'est le fait de laisser le champ libre aux ONG de gérer finalement la communauté et les communautaires. Lors de notre passage sur terrain, nous avons vu les véhicules des ONG circuler dans la communauté, rencontrer les bénéficiaires sans la présence d'aucune autorité. En d'autres termes, on dirait que le terrain a été laissé aux ONG gérer la cité.

Selon Carline Martinez, les ONG exécutent les décisions prises à l'international et qui viennent s'appliquer au local. Le fait que les décisions se prennent de plus en plus au niveau international (Banque Mondiale, Union Européenne, ONU), encourage les ONG institutionnalisées à s'internationaliser et à se regrouper pour former une force de pression auprès des décideurs politiques (MARTINEZ, 2005 : 13). Non seulement, les ONG exécutent les décisions internationales mais aussi les évaluations surtout ex post sont faites par des consultants internationaux. Selon Smith, en 1981 déjà, une étude de l'agence de coopération américaine USAID (*United States Agency for International Development*) relevait que les évaluations habituellement entreprises consistaient essentiellement à quantifier l'aide et à

interviewer les responsables des ONG occidentales plutôt que les autochtones, les bénéficiaires des projets et les autorités locales (SMITH, 1984 : 146).

Lors d'un colloque des ONG intitulé « *Face cachée de la lune* », à propos du principe qui veut que les ONG répondent à une demande locale et suscitent la participation des populations bénéficiaires aux décisions des projets, un des spécialistes a dit textuellement ceci :

« Quand on s'attache à l'historique des décisions et des actions des ONG, on s'aperçoit que celles-ci n'accompagnent que très rarement un projet : nouveaux défis préexistant lancé par les populations. Bien au contraire, l'ONG crée son projet, l'élabore, suit ses propres étapes, et une connaissance insuffisante du milieu d'intervention peut empêcher que l'action bénéficie aux plus défavorisés (paysans sans terre, groupes socialement marginaux, femmes...), dont on ignore la représentation et le poids dans les processus de décision de la collectivité. Par contre, l'investissement en travail de cette dernière est généreusement sollicité (Freud, 1988 : 59).

De ce qui précède, nous constatons que d'abord, les interventions viennent avec les ONG. Celles -ci proposent au gouvernement et celui-ci les affecte selon les besoins. On rappelle, les propos de la direction des ONG. Elle a dit, *...les ONG débarquent avec de l'argent en poche...* Ensuite, les stratégies de mise en œuvre des interventions des ONG sont prédéterminées. Au lieu d'impliquer les bénéficiaires dès la conception du programme, elles les remorquent sur des approches déjà établies. Nous allons approfondir cet aspect quand nous allons aborder le point sur la place des bénéficiaires dans la mise en œuvre des interventions des ONG.

III.1.1. Evaluation des programmes

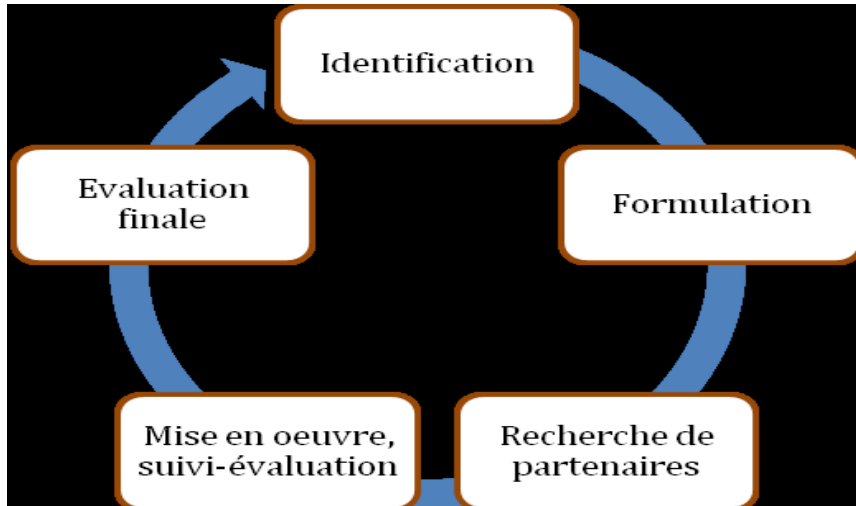
Selon Gaëtan Absil et Chantal Vandoorne une évaluation est exercice particulier consistant à répondre à un ensemble de questions relatives à la raison d'être, à la mise en œuvre et aux effets d'une intervention, afin de construire un jugement sur sa valeur à partir de plusieurs angles de vue (efficacité, efficience, pertinence, cohérence...).

En fonction du moment de réalisation d'un programme, on distingue trois types d'évaluations : **l'évaluation à mi-parcours** permet de suivre et, éventuellement, réorienter l'action ; **l'évaluation finale** prend place à la fin de l'action, elle examine les résultats et permet d'en observer les conséquences à court terme et **l'évaluation ex post** se situe nettement après la clôture de l'action et s'intéresse aux effets à moyen ou long terme (impacts).

Sans toutefois plonger dans les détails de l'évaluation, nous tenons à préciser qu'un des objectifs de l'évaluation finale est de pouvoir « tirer des leçons » qui seront capitalisées au

prochain programme. Par ailleurs, dans le langage partenarial, on parle d'un cycle de vie d'un projet. C'est-à-dire que la clôture d'un projet prépare le début d'un autre comme le montre le schéma ci-après :

III.1.1.1. Cycle de vie d'un projet



Ce schéma montre les différentes étapes du projet. Tout part de l'idée du projet, en d'autres termes l'identification du projet, et puis, sa formulation, la recherche de l'appui de cette idée, sa mise en œuvre et son évaluation. Deux idées majeures issues de ce schéma

La première est que pour qu'un projet puisse réussir et produire ses effets, il faut associer les bénéficiaires dès la conception, c'est-à-dire depuis l'identification. Sinon, sans cette implication, les bénéficiaires ne s'en approprieront jamais et sa clôture sera sa mort. La deuxième est par rapport à la continuité. Durant la mise en œuvre d'un projet, il y a eu des résultats réalisés certes, mais également d'autres besoins sont nés et ils doivent être assouvis pour fidéliser les premiers résultats atteints. C'est ce qu'on appelle, la continuité du projet. Attention, malgré la continuité, un projet doit finalement clôturer parce que dès la conception, le chef de projet doit planifier l'après projet. C'est ce qu'on appelle la capitalisation des acquis du projet, ainsi de suite. Par rapport à notre étude, les programmes de CRS et de Concern exécutés dans la région de Bugesera n'impliquent pas effectivement les bénéficiaires. Raison pour laquelle, il y a absence de pérennité et partant, la persistance du sous-développement communautaire

III.1.1.2. Des descentes conjointes de suivi -évaluation

Les descentes conjointes sont organisées pour garantir l'implication de l'administration dans la mise en œuvre des interventions des ONG, dit un haut cadre d'une des deux ONG.

En nous entretenant avec les directeurs provinciaux dans les différents secteurs, ils ont affirmé qu'il est souvent organisé ce qu'ils appellent des descentes conjointes de suivi-évaluation. Par descente conjointe, il faut comprendre les ONG et les fonctionnaires de l'Etat. Lors de cette descente d'évaluation, ils se munissent des fiches d'évaluation à compléter une fois arriver sur terrain. La question que l'on pourrait se poser à ce niveau est celle de savoir qui conçoit ces fiches d'évaluation. Par ailleurs, les fiches d'évaluation sont conçues sur base des indicateurs. Or, ce sont les ONG même qui ont élaboré ces indicateurs. L'on est également en droit de se questionner les rôles des uns et des autres dans la prise en charge des frais liés à ces descentes sur le terrain.

La réponse a été donnée par l'un des directeurs provinciaux. Pour rappel, les directeurs provinciaux sont les conseillers des gouverneurs des provinces.

Par rapport à la préparation logistique des descentes conjointes, voici la réponse dudit directeur

«... les descentes conjointes sont préparées et financées par les responsables de ces programmes. Ceux sont eux qui préparent les fiches, n'est-ce pas qu'elles ont des fonds pour cela ? Ce sont eux qui nous donnent les frais de mission parce qu'elles sont responsables de l'activité. Par ailleurs, tout le bureau est mobilisé alors que nous, nous ne sommes que deux ou trois » (Entretien, août 2020)

A travers cet entretien, nous constatons que l'autorité reste externe par rapport à la mise en œuvre des interventions des ONG. Le fait de les associer dans les descentes complètes ne suffit pas comme éléments valables pour fidéliser l'action des ONG. Les outils de suivi-évaluation des interventions des ONG sont élaborés par les mêmes ONG. En d'autres termes, ce sont elles qui se font suivre et qui s'évaluent. En d'autres termes, les ONG cherchent l'aval de l'administration par rapport à leurs actions.

Cet aspect a été développé par Cracknell qui a trouvé qu'« *au cours des années 1990, plus de la moitié des évaluations des activités d'USAID étaient réalisées par des consultants américains sans faire appel à des contributions extérieures* » (CRACKNELL, 2000 : 307). En d'autres termes, les stratégies de mise en œuvre et de suivi évaluation sont élaborées par les ONG et sont en même temps évalués par les mêmes ONG au travers d'une mission étrangère.

Bien plus, cela est arrivé au Rwanda. Conduite sous l'égide de l'Agence de coopération danoise DANIDA (*Danish International Development Agency*) et régulièrement citée comme un modèle du genre, la grande évaluation des opérations humanitaires dans l'Afrique des Grands

Lacs après le génocide rwandais de 1994 est typique à cet égard : des 620 interviews réalisées par les enquêteurs, 480 (soit 80%) l'ont été avec les opérateurs de l'aide et seulement 140 avec les premiers intéressés, à savoir les bénéficiaires des secours (PEROUSE et MARC, 2006 : 42).

III.1.1.3. Distraction ou domination

Il y a lieu de se poser la question de savoir pourquoi l'autorité qui, normalement en charge du suivi du travail des ONG ne peut pas commanditer elle-même sa propre évaluation.

Nous devons signaler que cette question n'a pas été posée comme telle mais à travers les entretiens qui sont à notre portée, nous y avons une réponse.

Une autorité n'a pas le courage de commanditer une évaluation de l'action des ONG parce qu'elle n'y trouve pas d'intérêt. Par exemple, un directeur provincial (santé ou agri-élevage) qui a un don d'une camionnette (4x4) qui, parfois bénéficie du quota en carburant se retrouve dans une dépendance. Une dépendance qui le pousse à une sorte de résignation. Donc, nous estimons qu'il s'agit de la domination et non la distraction.

Nous avons remarqué qu'une ONG qui débarque au Burundi arrive avec son domaine d'intervention. Pour les programmes qui sont montés au niveau interne, les ONG essaient d'associer l'administration. Il s'agit notamment des données statistiques pour motiver la raison de leurs interventions. Simplement, il faut souligner que les stratégies et approches de mise en œuvre sont pensées lors de l'élaboration du dossier de programme. Par rapport aux stratégies de mise en œuvre justement, ce sont les ONG au travers ses cadres qui opérationnalisent leurs approches sur terrain. Par ailleurs, même au niveau des évaluations, ce sont des missions ou maisons étrangères qui gèrent cet aspect-là. Bref, les stratégies de mise en œuvre des interventions des ONG ne favorisent pas le développement communautaire.

III.2. Le choix et la place des acteurs de mise en œuvre des interventions des ONG

III.2.1. Procédure du choix des acteurs

L'objectif de cette section est d'analyser comment les ONG, une fois autorisée à opérer au Burundi et affectée dans une zone quelconque parvient à choisir les acteurs de leurs interventions. Par acteur du programme, il faut entendre toutes les parties prenantes à savoir , l'administration (province, commune et zone), les cadres du domaine d'intervention, les élus locaux, les relais communautaires ainsi que les bénéficiaires des interventions des ONG eux-mêmes. Parmi ceux-ci, seuls les relais communautaires et les bénéficiaires sont choisis, les autres le sont de par les postes qu'ils occupent. Au sein du programme AMASHIGA du CRS

tout comme au CONCERN, il y a beaucoup d'acteurs et l'approche mise en jeu pour les choisir est la même. Bref, par rapport aux choix des acteurs du programme, un cadre d'une des deux ONG nous a dit :

« Monsieur, il faut se mettre en tête qu'une ONG ne peut pas se permettre d'identifier un acteur quelconque sans appui ou aval de l'autorité, c'est strictement interdit, notre rôle est d'appuyer la politique du Gouvernement, nous essayons dans la mesure du possible d'éviter l'ingérence dans tout ce que nous faisons ». Par exemple chez nous, les mamans lumières ont été recrutées par le Gouvernement du Burundi via la direction provinciale de la santé dans ses démembrements et nous avons appuyé dans leur renforcement des capacités (Entretien, Août 2020).

A travers ces propos ci-dessus, par ONG en tant que partie prenante il faut entendre ses employés tant nationaux qu'expatriés. Ainsi par exemple, au sein du programme AMASHIGA, les mamans lumières ont été choisies par l'administration sur base des critères fixés en amont :

III.2.1.1. Les mamans Lumières

Selon le protocole de FAN et FARN, une Maman Lumière doit :

- ✓ Habiter au milieu des familles bénéficiaires ;
- ✓ Savoir lire et écrire ;
- ✓ Avoir le consentement de son mari et accepter de disponibiliser son ménage pour les activités des FARN ;
- ✓ Etre mariée et mère d'au moins deux enfants de moins de cinq ans ;
- ✓ Avoir tous ses enfants bien nourris ;
- ✓ Etre fiable et respectée par la communauté ;
- ✓ Manifester un intérêt pour améliorer ses connaissances ;
- ✓ Accepter de travailler bénévolement ;
- ✓ Avoir un espace suffisant dans son ménage pour recevoir les enfants et leurs accompagnants (MSPLS, 2014).

Selon nos interlocuteurs, les Mamans Lumières jouent un rôle clé dans la mise en œuvre du programme AMASHIGA. Ce sont elles qui sensibilisent les bénéficiaires sur les pratiques ménagères bénéfiques qui constituent le noyau du programme de « **déviance positive** ». Lesdites pratiques sont groupées en quatre catégories : alimentation, soins, hygiène et recours aux services sanitaires.

Lors de notre enquête, nous avons eu à rencontrer plusieurs mamans lumières à domicile. Nous tenons à signaler la plupart d'entre elles sont des jeunes femmes modèles.

Elles ont déjà développé des comportements et pratiques responsables par rapport aux normes de la communauté. En nous entretenant avec un cadre du CRS, elle a utilisé effectivement le terme de « *déviante positive* » des mamans lumières. Elles ont une bonne réputation au sein de la communauté à cause de leurs prestations.

III.2.1.2. Les ASC et les TPS

Les ASC (agents de santé communautaire), eux aussi sont choisis par les TPS (Techniciens pour la promotion de la Santé). Ils ont un certain niveau d'études qui leur permet de renforcer les capacités des autres relais communautaires notamment les Mamans Lumières. Dans l'organigramme du Ministère de la Santé publique et de lutte contre le Sida, il existe un TPS dans chaque commune.

Au sein du programme AMASHIGA, nous ne pouvons pas oublier les confessions religieuses notamment les catholiques avec leur ONG locale ODEDIM (Organisation Diocésaine pour l'Entraide et le Développement Intégral de Muyinga), les protestants sans oublier les musulmans. Sachant que la province Muyinga est l'une des provinces qui enregistrent beaucoup de musulmans. On peut même les trouver au sein des communautés au moment où dans les autres provinces, les musulmans se concentrent aux centres urbains.

Au sein du programme, il y a une composante transversale « genre ». C'est une composante qui a eu des succès au niveau de la sensibilisation des couples vers une gestion équitable du foyer. Ainsi, les « Ab'IRs », *Abaremeshakiyago b'iterambere ridakumira* = « *mobilisateurs du développement inclusif* » ont enregistré des résultats satisfaisants. Actuellement à Muyinga, ce sont les messages des Ab'IRs qui sont utilisés dans la préparation des couples de mariages à l'église et à l'Etat civil, etc. Durant l'exécution du programme AMASHIGA, grâce aux témoignages de certains couples, beaucoup d'hommes touchés par les messages du programme ont compris l'importance d'une prise de décisions équitable au sein du ménage, etc.

Signalons que les « Ab'IRs » sont choisis par les paroisses, les pasteurs et les autorités musulmanes.

Il faut dire que les acteurs du programme sont recrutés par l'administration locale sur orientation des approches arrêtées par les ONG. C'est une forme d'implication des bénéficiaires si bien qu'ils soient soumis aux interventions et approches déjà imaginées en amont. Il reste à voir quelle place qu'elles leur accordent durant la mise en œuvre.

III.2.2. La place des acteurs dans la mise en œuvre des programmes des ONG.

Les acteurs du programme se classent principalement en 3 catégories à savoir : les bénéficiaires, l'administration et les ONG elles-mêmes.

III.2.2.1. Les bénéficiaires

Parmi les bénéficiaires, nous y retrouvons des mamans lumière, les ASC et les TPS.

En nous entretenant avec eux, ils nous ont confirmé qu'ils sont bien considérés comme des partenaires clés sur lesquels les ONG s'appuient pour mener les actions. Ce sont eux qui maîtrisent les enjeux des zones d'interventions et qui y vivent. D'où, ils se sentent valorisés car ils contribuent au développement de leur communauté. Nous avons mené plusieurs interviews avec les ASC, les mamans lumières, etc., tous apparemment, sont satisfaits des services qu'ils fournissent dans leur voisinage.

Nous sommes à Kirundo, commune Busoni, sur la colline RENGA. Nous sommes avec Chantal Kwizera (Mama Muco) âgée de 25 ans, niveau d'étude 7^{ème} année et 9 ans de mariage. Ce jour-là, son mari était en train de distribuer les masques pour se protéger contre le Covid-19 car c'est un élu collinaire.

En lui demandant comment elle se sent en tant que Maman lumière, avec un air très rassurant, elle nous a relaté toute une histoire qui est principalement basée sur ses succès :

« Franchement sans me vanter, même si vous demandez à mes voisins, j'ai beaucoup contribué à la réduction de la malnutrition dans notre localité. Depuis que la population a placé sa confiance en moi en 2016, j'avais d'ailleurs le FARN ici chez moi. Les enfants malnutris de cette localité se rassemblaient ici chez moi pour se faire nourrir. Je vous dis franchement que le même le chef de colline me respecte. Tout cela est dû aux efforts des bienfaiteurs. Celui qui dirait mal l'ONG CONCERN, je lui dirai qu'il est innocent, qu'il ne connaît pas les enfants qu'elle a sauvés » (Entretien, septembre 2020).

Outre Chantal, il y a un sexagénaire Méthode MASTAJABU, un ASC très expérimenté. Il nous relate des problèmes ASC qu'il rencontre comme ASC au sein de la communauté :

« Je viens de passer 15 ans en soignant et en référant les graves malades. Nous travaillons jour et nuit pour l'intérêt de la population et nous en sommes fiers des résultats atteints surtout que nous aimons notre travail. Les problèmes surgissent quand il s'agit de distribuer les choses, on retrouve avec peu de bénéficiaires » (Entretien, septembre 2020).

Cette conviction des relais communautaires a suscité en nous un questionnement. La façon dont elle s'exprimait laissait voir que dans cette localité, il n'existe plus de malnutrition alors qu'à côté il y avait beaucoup d'enfants malnutris. Et puis, nous avons continué nos entretiens et notre observation jusqu'à tomber sur des Mamans lumières dont le projet auquel elles représentent a pris fin. La situation est tout autre.

Nous sommes au milieu de la commune Busoni où nous entretenons avec une Maman Lumière Yvette âgée 28 ans. En lui posant la même question posée à Chantal de la colline Renga, voici ce qu'elle nous a répondu :

« Nous avons essayé de lutter contre les maladies liées à la malnutrition. Mais actuellement, la malnutrition commence à revenir depuis que CONCERN a arrêté de nous rendre visite, distribuer de la bouillie et autre. Par ailleurs, il donnait également de l'argent « le cash transfert » (Entretien septembre, 2020)

Cette situation laisse comprendre qu'une fois que le programme ait clôturé, la malnutrition revient à la surface. Nous en déduisons finalement que bien que le travail des Mamans lumières ou relais communautaires en général soit louable, il l'est pendant que le projet est encore en cours d'exécution. Les prestations vont *decrecendo* au fur et à mesure que les visites de terrain (suivi) diminuent. Ici, la question qui se pose est la suivante : qui devrait prendre la relève pour assurer la continuité ? Quoiqu'il en soit, la population en générale et les relais communautaires en particulier ont et auront besoin d'un encadrement.

Par exemple, dans le temps, quand il y avait encore les encadreurs agricoles sur chaque colline (moniteurs=*abafundi b'indimo*), la production était encore meilleure.

C'est depuis que les moniteurs ont commencé à recevoir des primes des ONG que leurs prestations sont devenues médiocres. Ceci est un témoignage d'un Directeur provincial de l'agriculture et de l'élevage.

Pour les ONG, elles n'ont pas de problèmes par rapport à l'atteinte des résultats. Dans leurs rapports, ils visent les effectifs touchés par leurs sensibilisations.

En guise d'exemple de leurs résultats « 18450 ménages ayant des enfants malnutris touchés par les messages de sensibilisation au changement de comportement », information tirée dans le document de rapport d'évaluation à mi-parcours du programme AMASHIGA.

Par ailleurs, lors de notre enquête, nous avons eu la chance de consulter les rapports des deux ONG.

Nous avons été satisfaits de leur qualité essentiellement basée sur ce qu'elles appellent des « *histoires de succès* ». Il s'agit des anecdotes, des témoignages des bénéficiaires des paquets de leurs interventions qui essaient de montrer leurs sentiments de satisfaction. Ainsi, dans toutes ces histoires, ils essaient de démontrer comment leur situation socioéconomique a nettement changé à cause des interventions des ONG.

Exemple d'une histoire de succès d'une femme musulmane de la commune Giteranyi à Muyinga :

« Je m'appelle Adija, je suis mariée et mère de 6 enfants. Avant que AMASHINGA n'arrive ici chez nous, je ne pouvais pas aller seule au marché et y rester trente minutes, je n'avais rien à suggérer au sein de notre ménage. Tous les soirs, mon mari ne faisait que me gronder et m'humilier devant les enfants. Il pouvait passer même toute une semaine sans faire les relations sexuelles. Quand le programme AMSHIGA est venu, les mamans lumières (ici à côté), nous en avons une jeune maman, elle a commencé à nous rendre visite. Elle a demandé à mon mari de me laisser participer à un séminaire à Muyinga. Là, on nous a enseigné beaucoup de choses notamment l'importance d'une prise de décision équitable au sein du ménage. On nous a dit que c'est cela la source du développement. Tant qu'on reste à Muyinga, on a appelé mon mari, nous étions avec les autres femmes. Avec nos maris, on nous a sensibilisé ensemble jusque tard dans la nuit. Après, on nous demandé à chaque couple d'aller coucher dans une même chambre. Je vous dis franchement que depuis que je me suis marié, c'était la première nuit qui m'a été heureuse. Depuis ce jour-là, nous sommes en bons termes avec mon mari. Nous allons cultiver ensemble et sans se vanter, nous n'avons de grandes richesses mais nous ne pouvons pas manquer quoi nourrir les enfants. C'est l'ambiance totale qui règne au sein de notre foyer », (Histoire de succès, mars 2018).

Toujours, on se pose la même question, pourquoi la perdurance de la pauvreté malgré ces témoignages au travers des histoires dites de succès.

III.2.2.2. L'administration locale

Durant notre enquête, nous avons cherché à savoir la place de l'administration ou du moins les autorités locales dans la mise en œuvre du programme. Nous avons trouvé qu'elles ont une place de choix car elles sont impliquées dans les activités si bien qu'elles sont souvent indisponibles.

Il se peut qu'elles soient invitées dans les réunions stratégiques (réunions d'évaluation à mi-parcours) et ne répondent pas ou se font représenter par leurs collègues. Malheureusement, c'est que la plupart des fois, disent les cadres des ONG, ils se retrouvent avec des personnes qui ne sont pas mieux placées pour prendre des décisions, qui doivent attendre l'aval de leurs supérieurs hiérarchiques. Cela dérange le bon déroulement des activités des ONG dont les délais d'exécution sont fixés en amont. Bien plus, cette indisponibilité des autorités à des réunions stratégiques et formations fait qu'elles restent, disons externes aux activités des ONG, leur prive en quelque sorte la place qu'elles ont légalement dans la coordination, le suivi et l'évaluation des interventions. Et puis, cela influe également sur la pérennisation des acquis du programme une fois que celui-ci est clôturé.

Une autre chose non moins importante à signaler, c'est l'instabilité des points focaux aux différentes composantes, par exemple dans la composante santé nutrition. Dans certains services, il est désigné un point focal chargé de représenter l'institution. Selon un cadre d'une des deux ONG, l'expérience a montré que, non seulement le point focal ne restitue pas mais également il peut changer de poste à n'importe quel moment. Dans la plupart des cas, il reçoit une promotion dans un autre service. Dans ce cas, disent les ONG, tout l'investissement qu'on a placé en lui (formations et autres approches) est voué à l'échec ou du moins ne sert plus à l'institution. Cette situation arrive souvent vers la fin du programme et dans ce cas, la pérennité des actions n'est plus garantie. Toujours par rapport à l'implication des autorités locales, voyons un témoignage d'un cadre d'une des deux ONG :

« Moi, je viens de passer plus de 10 ans en travaillant dans les ONG de développement, chaque fois que je planifie une activité, je dois impliquer l'administration. Par ailleurs, la plupart des fois, l'administration dirige le comité de pilotage. Alors, dans la planification d'une activité, il arrive que j'appelle le point focal avant que l'invitation à la réunion ne lui arrive, la première question qu'il me pose est la suivante : comment est organisée la logistique ? Pourtant il peut s'agir d'une réunion où nous débattons sur les stratégies de sortie, c'est-à-dire, la façon dont les acquis du programme seront capitalisés. Et d'ailleurs, dans la logique de gestion d'un programme, nous commençons à préparer la fin dès le début. C'est pourquoi, même dans nos interventions, nous privilégions le renforcement des capacités des acteurs locaux sans oublier les points focaux des ministères sectoriels.

Mais, comment se fait-il par exemple qu'un mobilisateur local continue son bénévolat tant qu'il n'est pas suffisamment encadré par la personne habilitée »

Le discours de ce cadre d'une ONG est cohérent. Le comité de pilotage dont il parle est un poste politique ou protocolaire si nous pouvons ainsi dire. Par exemple, pour un programme national en santé, c'est le Ministre en charge de la santé qui devient *de facto* le Président du comité de pilotage. Il en est de même pour d'autres secteurs comme l'agriculture, l'habitat, etc. Au sein l'Eglise catholique, c'est l'évêque qui occupe ce poste, etc. Par ailleurs, dans la gestion d'un projet ou programme, le comité de pilotage a un rôle de validation des étapes. Ainsi, on lui apporte un document de rapport d'étape, sans être jamais arrivé sur terrain, il le valide par signature. Lors des réunions du comité de pilotage, bien que ce soit le Président qui dirige lesdites, on lui prépare tous les outils et il ne fait que rire. Voilà l'implication dont parle ce cadre d'une ONG. Par rapport à la logistique, nous l'avons déjà précisé, c'est l'ONG qui prend en charge toutes les dépenses (location salle, nourriture, etc) sans oublier surtout les frais dites de déplacement qui varie d'une personne à une autre selon son statut social. Le président du comité de pilotage ne signera pas sur une liste de participant mais aura plutôt une enveloppe bien garnie. Nous « *les techniciens* », dit un TPS, (*Technicien Provincial de la santé*), nous ne recevons que des miettes ».

Bien plus, il parle du renforcement des capacités des acteurs locaux dans le cadre des stratégies de sortie. C'est vrai, cette action est souvent organisée.

Le premier enjeu est d'abord les bénéficiaires de ce renforcement des capacités. Ce sont des conseillers au sein de l'administration ou autres cadres et quelques acteurs du projet, les mamans lumières, les ASC et TPS. Ceux-ci, nous l'avons dit, ils sont souvent instables dans leurs postes.

Le deuxième enjeu est la mise en application des compétences acquises pour pérennité des actions. En discutant avec un cadre/conseiller provincial, il nous a dit que c'est le manque des fonds pour faire le suivi où l'encadrement des acteurs locaux. Cela est vrai parce qu'ils étaient habitués à des financements des ONG même pour organiser les réunions. Voilà, la dépendance dont nous ne cessons de démontrer dans notre travail. Les ONG font semblant de renforcer les capacités et en même temps, ils rendent les gens amorphes ou tout simplement les font endormir dans un sommeil très profond de façon à ne plus terrasser devant leurs maisons sans financement des ONG. Ils ont développé un attentisme. Nous estimons que cette implication que nous qualifions de protocolaire ne suffit pas pour assurer la pérennité des interventions des ONG.

Pour la question de la non pérennisation des acquis des différents projets et programmes, "*trop souvent, l'arrêt de l'intervention signifie l'arrêt de l'action. Même quand la question de la*

formation est réglée, il reste celle de la capacité des villageois à entretenir et à renouveler tous les équipements qui ont été mis en place : c'est tout le problème de l'héritage des charges récurrentes (FREUD, 1988 : 60).

C'est ce que nous venions de dire, la question de l'encadrement des acteurs locaux ou villageois selon le langage de Freud.

Ce comportement des autorités trouve sa lecture dans théorie de l'acteur rationnel de Raymond Boudon qui dit que « *les gens agissent par intérêt* ». Nous empruntons le troisième postulat de la TCR pour expliquer le comportement des administratifs qui s'énonce comme suit : « *Pour l'acteur, toute action comporte un coût et un bénéfice. Il choisit les actions qui maximisent les différences entre les deux (P6 : postulat du calcul coût-bénéfice)* ».

En effet, la non implication effective aux activités organisées par les ONG est tout simplement liée par l'absence d'un intérêt. Le suivi de l'action des ONG nécessite un coût en termes de temps et de moyens financiers. Donc, si un administratif s'engage, il faut qu'il trouve un bénéfice par rapport à son investissement. En d'autres termes, c'est le retour à l'investissement.

Comme nous l'avons déjà dit tout au début de ce travail, les fonctionnaires en général et ceux de la province en particulier reçoivent un salaire très insuffisant, qui ne leur permet pas de joindre les deux bouts du mois.

Cette situation des fonctionnaires les pousse à chercher par tous les moyens possibles l'argent pour compléter le maigre salaire (*voir page 6 de notre travail, sur le paragraphe de l'intérêt social de ce travail*). Tout simplement, ces cadres- là vivent dans une peur permanente. C'est ce qui explique par exemple, un cadre provincial qui participe dans plus de deux ou trois réunions de façon parallèle en vue de décrocher ce qu'ils appellent « *les perdiems ou frais de déplacement* ».

En discutant avec un cadre qui travaille dans l'une des deux provinces Kiurndo et Muyinga, il nous a révélé ce qui suit :

« Mon chef m'envoie dans une réunion qui n'est pas vraiment financée, donc qui dure une demie journée. Les réunions où je dois faire une présentation et décrocher une enveloppe consistante, il ne peut pas. Eh, lui aussi a besoin des moyens, même si nous n'avons pas les mêmes soucis, nous ne touchons pas mon frère. On est obligé d'agir selon le jargon : « l'Etat nous trompe qu'il nous donne un salaire et nous, nous lui trompons que nous travaillons pour lui ». Ceci pour dire que si je trouve une opportunité visant à encaisser ne fut-ce un billet de 5 mille, j'y tout de suite » (Entretien, Août 2020).

Un autre enjeu lié à la représentation de l'institution dans une réunion tenue avec les ONG, un cadre nous a dit : « *tu peux aller participer dans une réunion en tant que figurant alors que l'ONG a déjà passé dans le bureau du chef pour dire bonjour* ». Ce bonjour est une sorte de corruption raisonnée envers les autorités et autres parties prenantes aux programmes des ONG. Même si ce n'est pas prononcé comme le « dire bonjour », les dons, quelle que soit la nature visent à acheter les consciences de ses bénéficiaires.

Cette situation de corruption est réelle et fréquente. Nous l'avons déjà dit, il y a des ONG qui offrent mêmes des véhicules aux autorités avec un quota de carburant. Ce qui est étonnant, bien que ledit véhicule octroyé soit immatriculé IT (Immigration Temporaire), généralement, il reste la propriété de l'autorité qui l'a reçue. Cela a été bien visible au Burundi lors de la fameuse politique du « **charroi zéro** ». Certaines autorités sont restées avec les mêmes véhicules qu'elles avaient avant la décision parce qu'ils n'étaient pas immatriculés en leurs noms.

De par nos observations et nos entretiens, les différentes directions provinciales possèdent des dons de véhicules (pic up) octroyés par les ONG. Ici, nous citons les Directeurs provinciaux de : éducation, agriculture et élevage, santé, des districts sanitaires, etc. C'est ce que ce cadre insinue par rapport à « *passer pour dire bonjour* ».

Dans ce cas d'espèce, il sera difficile à cette autorité de faire un contrôle rigoureux de l'action de cette ONG. Par contre, cette autorité répondra favorablement à toutes les demandes reçues des ONG.

Il ressort de ce qui précède que la non implication de l'administration dans la coordination, le suivi - évaluation de l'action des ONG est due au manque d'intérêt en faveur des techniciens. Par technicien, il faut entendre les conseillers qui devraient aller sur le terrain avec les ONG pour représenter leurs supérieurs hiérarchiques mais qui, finalement ne font pas ce travail. Souvenez-vous des « *points focaux qui ne restituent pas* ». Nous constatons déjà un conflit d'intérêt entre les chefs et leurs subalternes.

Les chefs qui, la plupart des fois ne reçoivent pas des restitutions des réunions se voient privés de l'état d'avancement des programmes des ONG de son ressort. Ils se réveillent quand un programme touche à sa fin, sans connaissance du contenu, sans informations suffisantes en termes de résultats. Malgré tout cela, ils vont rehausser les activités de clôture du programme. Grâce à la malignité des ONG, elles s'assurent que tout est prêt notamment le discours de circonstance dont elles fournissent le contenu. Cette situation se transmet d'un mandat à un autre, d'une autorité à une autre, d'où la situation reste inchangée. Quelle que soit le nombre

d'ONG qui interviennent dans la région de Bugesera, le développement communautaire reste un défi.

III.2.2.3. Les Organisations non gouvernementales

Parmi les acteurs du programme figurent bien évidemment les ONG. Leur position n'est autre que celle de défendre leur présence. En effet, en consultant les contenus des programmes des ONG, en les observant sur terrain en train d'intervenir auprès des bénéficiaires, leurs jeeps en train de sillonner dans les communautés, bref leur engagement, on ne comprendrait pas la persistance du sous-développement dans la région de Bugesera. En faisant une analyse tournée sur les acteurs, nous constatons que les ONG sont aussi des acteurs rationnels et font ce qu'ils font parce que ce qu'ils font a non seulement un sens pour eux, mais surtout un intérêt. Cet intérêt réside d'abord dans leur traitement salarial et dans la pérennité de leur travail.

III.3. Relations entre administration et les ONG

Les relations entre l'administration et les ONG sont apparemment bonnes car, que ce soit à Muyinga ou à Kirundo, les ONG ont un espace de travail favorable. Nous avons interviewé un relais communautaire (ASC), très avisé (natif et 15 ans d'expérience dans le travail des ONG) et proche de l'administration sur les problèmes que rencontrent les ONG dans la mise en œuvre de leurs programmes. Voici ce qu'il nous a révélé :

« En général, les ONG collaborent bien avec l'administration mais toi-même tu comprends quand il s'agit des intérêt (octroi des marchés par exemple), tu vois que les problèmes ne pourraient pas manquer. Une autorité telle aura tendance à pistonner le sien ou bien lui-même faire partie des compétiteurs du marché, pourquoi pas ? Mais, excusez-moi, je ne donne pas les exemples même s'ils sont assez nombreux. Mais quand même, selon moi, tout cela est causé par la pauvreté qui s'est installée dans notre province, je m'en arrête ici », (Entretien, août 2020).

Face à cette situation, quel est le comportement des ONG?

« Haa, non non. La plupart de fois, les ONG persistent jusqu'à la fin. A ma connaissance, je pense qu'elles résistent jusqu'à ce que le marché soit octroyé aux gagnants. Mais, là tu comprends que les soupçons ou les malentendus ont déjà commencé. En gros c'est cela », Entretien, août 2020).

Quand nous avons posé la question à deux autorités, nous avons eu des informations différentes. Une nous a dit :

« *Les relations sont bonnes malgré quelques malentendus dus aux procédures. Le fait d'organiser les réunions sans suffisamment aviser les autorités, le fait de donner peu d'argent (frais de déplacement) lors des réunions ou de formations, un nombre limité de bénéficiaires, les marchés qui ne respectent pas le règlement intérieur de notre province. Nous devrions, en tant qu'élus, être impliqués dans le processus d'octroi des marchés, mais ce n'est pas ce qui est fait, etc.* », Entretien, août 2020).

Une autre nous a dit :

« *Les relations sont très bonnes, la collaboration est franche. Elles sont venues nous appuyer dans la gestion de la population. Et d'ailleurs, je me demande, n'eut été les ONG, nous aurions beaucoup de problèmes liés à l'encadrement d'une population affamée. Personnellement, j'apprécie leur contribution dans le développement de notre province, même celui du pays en général pourquoi pas ?* », (Entretien, août 2020).

Cette autorité corrobore les propos de Yao Assogba. Celui-ci admet le rôle important des ONG dans l'encadrement de la population mais également reconnaît la place aux populations locales dans leur développement. Pour lui, en effet, « *Ces organisations, encadrées par des ONG nationales ou non, jouent un rôle critique dans les stratégies de développement rural. Elles constituent en fait des ONG d'auto développement des communautés rurales. On a constaté que ces associations locales rurales s'organisent de manière efficace, qu'elles sont autonomes dans leur fonctionnement, leur encadrement et leur gestion* » (ASSOGBA, 1991 : 39-49).

En analysant, les propos de ces deux autorités et en comparant les informations de l'ASC, nous constatons que les relations entre les ONG et l'administration sont bonnes de façon générale. Simplement, nous constatons toujours que pour les activités qui invoquent l'argent directement (les marchés), il s'observe des suspicions. Par rapport aux marchés (fournitures) justement, nous avons prolongé notre enquête, en interviewant plusieurs personnes notamment les bénéficiaires, autorités communales, les chefs de collines, cadres des ONG, etc., nous avons trouvé qu'effectivement, les marchés sont la source principale des malentendus entre les ONG et l'administration.

Bref, nous constatons que le champ d'action des ONG est un terrain de lutte et de concurrence entre les mêmes ONG et l'administration. Tous ces acteurs rationnels poursuivent des intérêts tantôt convergents, tantôt divergents mais rarement en cohérence avec l'idée de développer les communautés. Ces dernières ne reçoivent finalement que le reliquat, des miettes tombées des assiettes des grands.

CHAPITRE IV. IMPACT DES FACTEURS SOCIOCULTURELS DANS LE SOUS-DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA REGION BUGESERA.

La région naturelle de Bugesera reste dans un état de sous-développement communautaire alors qu'elle est polluée par la présence de plusieurs ONG. Ce chapitre s'articule en trois temps. Le premier temps explore la plus - value des interventions des ONG face aux conditions de vie de la population de la région de Bugesera. En effet, les interventions des ONG certes salutaires, créent une dépendance. Le deuxième temps montre comment cette dépendance créée par les interventions des ONG a trouvé un terrain fécond dans une aire culturelle où certaines normes et valeurs sont en contradictions avec les principes du développement. Le troisième temps démontre comment la région de Bugesera est un environnement saturé d'ONG qui imposent des vues des populations dépendantes et créent une sorte de spécimen d'habitants de Bugesera, qui sont sensibles aux dons et aides et moins aux initiatives.

Pour produire cette connaissance, nous avons mené plusieurs entretiens qualitatifs avec les habitants de notre zone d'enquête, principalement les leaders communautaires ainsi que les sages. Outre ces entretiens, nous avons beaucoup observé les gens en situation d'action mais également, leurs modes de vie (les maisons, les sanitaires, les enfants et les adultes quémandeurs, etc.).

IV.1. Rôle des interventions des ONG dans le développement de la région de Bugesera.

Comme nous l'avons dit, les interventions des ONG certes salutaires, participent à endormir la population et crée une dépendance. Nous essayons de présenter les types de dépendance ainsi créés et pourquoi en quoi est due cette dépendance. En effet, il s'agit du développement local. Or, selon Brigitte VACHON, le développement local a ses principales phases qui sont :

« Phase 1, caractérisée par une prise de conscience collective, une mobilisation des forces vives (information, sensibilisation,...), et par une manifestation de volonté d'agir. Phase 2, où l'on diagnostique le cas et la problématique conséquente, et met en place des orientations stratégiques. Phase 3, marquée par une conduite des actions cohérentes selon les objectifs, la reconnaissance et l'appui des initiatives de développement, et l'évaluation des progrès et des actions entrepris » (VACHON, 1993 :117).

Or, comme nous l'avons vu au chapitre de la nature des interventions des ONG, la phase 1 n'est pas respectée. Il est dit, les ONG débarquent au Burundi avec l'argent en poche et les approches sur papier. Les relais communautaires se voient attribuer des rôles sans en être

conscients car n'ayant pas été associés en amont. Prenons l'exemple de la distribution au sein du programme AMASHIGA, les bénéficiaires n'ont retenu que la bouillie. Rappelons-nous du slogan « *Tourne pour qu'on cherche le sceau* ». Cette absence d'information et de sensibilisation sur les interventions à mener débouchent sur un manque de pérennité d'actions. Au lieu, de continuer à mettre en application les approches apprises, ils attendent les autres interventions des autres ONG.

La phase 2 n'est pas non plus respectée en aucun cas. Le problème à résoudre n'est pas diagnostiqué conséquemment et les orientations stratégiques sont importées. Partout, il manque l'implication des acteurs locaux. Les ONG viennent avec l'idée de développer ; or selon KIZERBO « *on ne développe pas, on se développe* ».

La phase 3 ne se différencie pas des deux premières. Le fait que les bénéficiaires ne sont pas associés dans la première phase du montage de projet, c'est-à-dire à partir de l'identification (cfr cycle de vie d'un projet) influe sur l'absence de la renaissance et l'appui d'initiatives de développement local. Normalement, un projet inclusif débouche sur de nouvelles initiatives. Pour qu'un projet soit inclusif, il faut qu'il y ait eu une étude de base « baseline » visant à identifier les vrais problèmes et la stratégie de les résoudre. Or, les interventions des ONG œuvrant dans la région de Bugesera créent de la dépendance de tout genre.

IV.1.1. Journée type dans la région de Bugesera

Lors de notre passage sur le terrain d'enquête, nous avons remarqué plusieurs groupes « ligala » sur les différents centres urbains. Les « ligala » de la région Bugesera diffèrent des ligala des autres régions parce qu'il y a des jeunes mamans, jeunes filles et garçons qui, apparemment sont encore en âge scolaire. Sans présenter les entretiens des différents membres des ligala, voyons quelques-uns.

En lui posant la question de savoir son occupation type de la journée, une jeune maman de Busoni âgée de 24 ans avec un petit enfant, nous a répondu :

« C'est difficile mon vieux (mutama), cet enfant est le 4^{ème}. Je suis venue ici pour voir ce qui se passe. La semaine passée, le chef de colline est venu avec le chef des ONG et ont écrit les autres. Moi, je n'étais pas là. Donc, je ne serai pas servie à la prochaine fois. J'ai décidé que je dois rester pour ne pas rater encore une fois la chance de figurer sur la liste des bénéficiaires », (Entretien, septembre 2020).

D'abord, le terme de « *mutama* » en kirundi qui normalement signifie « vieux » dit autre chose dans la région de Bugesera. Dans cette région « *mutama* » est un signe de respect.

Par exemple, un vieux de 80 ans qui habite Mwakiro en province de Muyinga peut traiter de « *mutama* », son fils de 25 ans qui habite à Bujumbura et qui vient rendre visite à ses parents.

Ensuite, au travers de son langage « *je ne serai pas servie la prochaine fois* ». C'est comme si tout le monde est au courant de ce qui sera servi. En d'autres termes, elle est habituée à recevoir des choses en tous cas, les aides probablement. Donc, elle fait tout pour surveiller l'élaboration des listes de bénéficiaires.

A la question de savoir quelle est l'image de la journée type, elle n'y va pas par quatre chemins :

« Tu aimes poser des questions. Est-il possible de plaider pour moi pour que je sois une Maman Lumière. Tu sais que j'étais en 7^{ème} année au collège avant que je ne mette au monde. Les Mamans Lumières, elles, ont une occupation. Tu sais quand elles vont dans un séminaire à Kirundo, elles reçoivent beaucoup d'argent. Notre Maman Lumière Chantal va même à Bujumbura pour les séminaires. Tu penses qu'elle n'est pas une boss ? Moi, je n'ai rien à faire. Comme la sécheresse a sérieusement frappé nos champs, c'est vous les bienfaiteurs qui vont nous faire vivre. L'an passé, n'eût été le CONCERN, nous ne serions pas encore en vie » (Entretien, septembre 2020).

Elle ne fait rien. Par contre, elle voit l'opportunité d'être une Maman Lumière. Elle parle de la sécheresse qui a décimé les récoltes dans les champs. Cela est vrai, dans cette zone, il y a beaucoup de perturbations climatiques alors qu'elle était normalement le grenier de toute la région de par ses haricots « kirundo ». La sécheresse vient empirer la situation sinon cette population est naturellement non innovatrice.

Nous avons également interviewé un autre un autre jeune homme de 25ans. Par rapport à la journée type :

« .. si tu restes à la maison, tu ne peux pas avoir même un emploi informel « ikiraka ». Comme j'ai encore de la force, je peux bénéficier des emplois auprès des ONG, notamment le curage des caniveaux ou figurer sur les déchargeurs et distributeurs de farine pour la bouillie des enfants malnutris. L'avantage est que si nous distribuons, nous ne pouvons pas manquer en quantité suffisante ». (Entretien, Septembre 2020).

Voilà un autre type d'occupation pour ceux qui ont encore de la force pour travailler. Chercher à figurer sur la liste des déchargeurs ou distributeurs de farine. Pour un jeune de 25 ans, qui voit l'opportunité d'emploi en déchargement ou distribution de la bouillie. C'est une sorte de dépendance qui bouche toute une autre initiative.

IV.1.2. Types de dépendance dus aux interventions des ONG

Nous avons vu que les interventions des ONG dans la région de Bugesera maintiennent la population dans une logique de dépendance et la rendent incapables de penser à elle-même. En d'autres termes, la population reste dans une dépendance pérenne, globale et multiforme. La conséquence est que cette dépendance va s'accroître son économie déjà extravertie. On veut manger ce dont on n'est pas capable de produire. D'où on doit accepter d'être dépendant pour pouvoir vivre. Dans sa « *théorie de la dépendance aux ressources* », Sonia Couprie dit qu'elle « *permet de comprendre les relations de pouvoir et de dépendance qui existent entre les organisations et d'autres acteurs du réseau, et d'expliquer le niveau d'influence des sources de financement* », (COUPRIE, 2012 : 59-72).

Au cours de notre recherche, nous avons constaté les formes de dépendance suivantes : la dépendance économique qui est la principale parce qu'elle embrasse les besoins les plus fondamentaux, la dépendance sociale, la dépendance culturelle sans oublier la dépendance technologique

IV.1.2.1. Dépendance économique

Au cours de notre étude, nous parlons de la dépendance économique basée sur les besoins les plus fondamentaux de la population de la région de Bugesera et dont les interventions des ONG visent officiellement à satisfaire. Ce sont des besoins dont la satisfaction est indispensable à l'intégrité physique et psychique de l'homme.

- Les ONG interviennent en alimentation à travers les distributions en faveur familles vulnérables. En consultant des rapports du programme AMASHIGA au CRS, plus de 70% du budget étaient alloués à l'achat de la bouillie, laquelle bouillie est importée des Etats Unis d'Amérique. La bouillie sert à lutter contre la malnutrition des enfants. Nous avons vu que les adultes, eux aussi en profitent pour autant, notamment les femmes enceintes. Ainsi, les bénéficiaires de la distribution restent dans un attentisme permanent. Comme la distribution ne concerne pas toutes les familles vulnérables, quel est le sort de ceux qui ne sont pas servis, pour emprunter la terminologie de la jeune femme de Busoni. Finalement, les interventions des ONG diminuent les capacités de résilience de la population.

- Les ONG interviennent dans le domaine de la santé en fournissant les médicaments et les mutualités d'assurance, la vaccination des enfants. En plus des vaccins, les mêmes ONG appuient la sensibilisation à la vaccination des enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes. Il y a eu plusieurs études notamment en rapport avec la résilience des populations au

Burundi (2 communes de Ntega et Vumbi de la province Kirundo), on a trouvé que seulement moins de 20% d'habitants de cette zone ont les capacités de se payer des soins de santé. Par ailleurs, ceux qui habitués à être soignés gratuitement n'auront pas le réflexe de chercher un médicament traditionnel contre les maux de tête « *kwiubikira* » ou de la grippe « *umuravumba* ». C'est une dépendance technologique.

- Les ONG octroient de l'argent à travers le « *cash transfer* ». C'est une intervention qui consiste à donner de l'argent au ménage qui, à son tour promet de monter une activité génératrice de revenus « AGR ». Cette intervention est un couteau à double tranchants comme nous l'a prouvé un chef de colline de la commune Ntega :

« Le cash transfer fait que les gens s'habituent à l'argent qui n'est pas le leur. Non seulement que cette activité touche un nombre limité de personnes, ses effets restent à désirer. Moi, je n'ai pas vu un seul modèle qui réussit sur cette colline que je représente. Mais plutôt les bénéficiaires attendent impatiemment le rendez et ne travaillent plus les champs », (Entretien, septembre 2020).

Ces propos du chef de colline diffèrent des témoignages des bénéficiaires du cash transfert qui disent qu'il a changé leurs conditions de vie.

IV.1.2.2. Dépendance socio-culturelle

Les interventions des ONG changent les modes de vie de la population. Nous partons de cette assertion parce qu'avant que les ONG n'arrivent dans cette région, il y avait des gens qui vivent en harmonie. Par exemple, le fait que les ONG paient les jeunes pour tracer les routes ou cure les caniveaux participe à changer le mode de vie des burundais. Au travers les travaux communautaires « *ibikorwa rusangi* », les burundais pouvaient tracer une route d'une longue distance. Bien plus, ils avaient un système rotatif de travailler en commun selon les saisons « *guhinda ikibiri* », ou tout simplement cultiver pour les pauvres et les vieux. Cela se faisait. Mais avec l'intervention des ONG, tout devient payant.

Pour terminer, même si la distribution des vivres participe à endormir la population, sa forme se présente comme un cadeau « *ingemu* ». Or, quelqu'un qui vient te rendre visite avec des cadeaux, tu ne peux pas lui facturer le déchargement. Nous parlons des jeunes qui place leur opportunité d'emploi dans le déchargement et distributions des vivres.

Bref, nous dirons que les interventions des ONG certes, salutaires parce que malgré ses limites, elles sauvent certaines vies humaines. A notre sens, les aides en soi ne sont pas du tout mauvaises, ce qui est mauvais est de croire que l'on peut vivre de ces aides éternellement. A ce

niveau, comme le rappelle Léonce NDIKUMANA dans son ouvrage « La dette odieuse de l’Afrique », il faut « *contracter la dette pour éviter la dette* » (NDIKUMANA, 2013). La situation dans la région de Bugesera est telle que finalement les interventions des ONG contribuent à réduire surtout les capacités de résilience des bénéficiaires.

IV.2. Terrain fécond de la dépendance

Comme nous l’avons précisé dans l’introduction de ce chapitre, la dépendance due aux interventions des ONG a trouvé un terrain favorable, la région de Bugesera. Au cours de cette section, nous essayons de montrer comment la dépendance a trouvé un terrain fécond dans une aire culturelle où certaines normes et valeurs sont en contradiction avec les principes du développement.

IV.2.1. Considérations des principes du développement communautaire dans la région de Bugesera

Ce paragraphe présente quelques principes de développement et leur représentation sociale par les habitants de la région de Bugesera. Il s’agira de la polygamie, la pression démographique, la protection de l’environnement, le niveau d’instruction en lien avec le désœuvrement de la jeunesse.

IV.2.1.1. La polygamie

Avant que nous ne descendions sur terrain, nous avons pris notre temps pour prendre contact avec la région naturelle de Bugesera dans toutes ses facettes. La polygamie comme un des indicateurs de sous -développement a attiré notre attention. Arrivé sur terrain, nous avons cherché à comprendre la représentation sociale de la polygamie dans cette région.

En nous entretenant avec un moniteur agricole de la commune Giteranyi (52 ans) qui vient de passer plus de 25 ans à ce poste, il nous a dit :

« Avoir plusieurs femmes ici chez nous, ou forcer une fille dans cette contrée figure dans les habitudes depuis belle lurette. Mois qui fréquente souvent la communauté, je détiens plusieurs secrets. » (Entretien, septembre 2020).

Dans la société burundaise, les moniteurs sont réputés plus connaisseurs de la communauté plus que les autres. Ce sont eux qui sont toujours dans les champs en encadrant les cultivateurs. Or, au Burundi celui qui encadre les cultivateurs est le premier à connaître les burundais parce qu’il est à plus de 90% agricole.

Selon l’Enquête démographique et de santé 2016-2017, dans l’ensemble 7 % des femmes et 2 % d’hommes de 15-49 ans sont en union polygame. La polygamie est la plus élevée dans la

province de Muyinga où 13 % des femmes et 5 % d'hommes sont en union polygame (EDS, 2016-2017).

Par ailleurs, nous avons cherché à savoir la représentation de l'acte sexuel au niveau globale. Nous avons mené plusieurs entretiens avec les femmes et les sages et nous avons trouvé que l'acte sexuel n'est pas vraiment un tabou à part entière. A cet effet, une jeune femme de Busoni (26 ans, qui habite sur la rive du) estime :

« Selon moi, je ne vois aucune faute s'il y a un consentement, vous passez à l'acte et après, tant pis pour moi... » (Entretien, septembre 2020).

A travers les propos de cette jeune femme, nous pouvons lire la représentation de l'acte sexuel est une chose banale dans la région de Bugesera.

Selon Marie Saiget, *« la pauvreté des ménages est accentuée, notamment en milieu rural, et l'équilibre démographique modifié (surplus de femmes jeunes et de veuves). Cette situation a un impact important, entre autres sur la multiplication des mariages informels (les hommes ne pouvant plus faire face aux dépenses engagées par le mariage) et de la polygamie en milieu rural, notamment dans les provinces de Kirundo, Muyinga, Ruyigi et dans la région du Moso et l'Imbo (CEDEF, 2007, p. 156), durement touchées par la guerre et/ou appelant une main-d'œuvre importante lors de la saison des récoltes (le phénomène de polygamie peut également être « saisonnier »)* (SAIGET, 2015 :8).

Les résultats de cette même enquête (EDS) montrent que la mortalité selon les caractéristiques socioéconomiques Les taux de mortalité infanto-juvénile pour les dix dernières années varie selon la province, passant d'un minimum de 43 ‰ dans la province de Mwaro à un maximum de 145 ‰ dans la province de Kirundo. La probabilité de décéder avant l'âge de 5 ans est plus de deux fois plus élevée pour les enfants du quintile le plus bas que pour les enfants du quintile le plus élevé (119 ‰ contre 52 ‰).

Bien que les régions aient leurs spécificités, les structures sociales ont été perturbées par les guerres civiles qui ont gangrené le pays.

IV.2.1.2. Pression démographique

Pour commencer ce paragraphe, nous nous posons la question suivante : quelle est la conception d'un enfant dans la région de Bugesera ?

Nos interlocuteurs nous rapporté :

« *L'enfant est bon mon vieux. C'est un don de Dieu. Tu le sens quand ils deviennent grands. N'eut été la pauvreté, sinon on pourrait les mettre au monde et le Burundi les gère. Nous avons perdu beaucoup de membres des familles,* (Entretien de Septembre, 2020)

Comme les autres Burundais le disent, l'enfant est effectivement considéré comme un don de Dieu. « *Umwana n'uw'igihugu, kuvyara uburundi bukarera* », c'est-à-dire, « l'enfant est du pays, mettre au monde et le Burundi va s'en charger ». C'est une mentalité des Burundais qui ne rime pas avec la réalité actuelle en termes du coût de la vie qui est devenue plus chère.

Au travers de ces informations également, il évoque l'aspect « guerre » « *twabuze benshi mu muryango* », c'est-à-dire « nous avons perdu beaucoup de membres de la famille ». C'est un souci de pérennité de la famille, donc ils doivent mettre au monde beaucoup d'enfants pour remplacer ceux qui sont morts (un interlocuteur de Ntega).

La conséquence est qu'en 2011, la densité de la population est de 408 habitants/km² en province de Kirundo et de 397 habitants /km² en province de Muyinga. Si l'on considère que plus de 90% de cette population tire ses moyens d'existence de l'exploitation des ressources naturelles, on perçoit aisément que ces dernières sont surexploitées surtout dans un contexte où les outils pour leur gestion durable manquent ou ne sont pas ni effectifs ni efficaces (CSLPPII, 2013).

Dans la région de Bugesera, selon NTAKIMAZI et NINTERETSE, les équilibres hydrologiques de ses systèmes sont menacés d'être rompus suite à la poussée démographique qui entraîne l'extension anarchique des cultures dans ces marécages et cela suite à de nombreux facteurs (NTAKIMAZI et NINTERETSE, 2003).

IV.2.1.3. Protection de l'environnement

Il s'agit ici de voir la part des habitants de la région Bugesera par rapport à la protection de l'environnement. Nous avons recouru à l'observation lors de notre passage sur terrain.

Les collines de la région naturelle de Bugesera sont délabrées, raison pour laquelle cette région enregistre peu de précipitations. Les études réalisées sur l'évolution des paramètres climatiques au Burundi à l'horizon 2050 sur base du modèle de circulation générale montrent que la température moyenne annuelle va augmenter de 1°C à 3°C (INECN, 2013)

La région du Bugesera est très sensible à la sécheresse et sera particulièrement affectée par les modifications de saison. Elle vit des périodes de fortes perturbations climatiques depuis deux

décennies qui se traduisent notamment par une baisse du niveau des lacs entraînant des changements des conditions écologiques avec des conséquences sur leur biodiversité malheureusement non encore élucidées. La sécheresse répétitive a déjà causé le défrichement de milliers d'hectares de marais pour l'agriculture entraînant des pertes de la biodiversité de ces écosystèmes.

Nos lecteurs seront étonnés pour n'avoir pas insisté sur les perturbations climatiques comme première cause du sous-développement de la région de Bugesera. Nous prenons soin d'anticiper sur cette éventuelle incompréhension.

D'abord cela relève de la connaissance commune au sens de Cédric Paternotte. Selon lui, « *est de connaissance commune ce que chacun sait ou devrait savoir ; de même, le sens commun renvoie à cette connaissance ou à ce qui permet d'y accéder* » (PATERNOTTE, 2017:556). Or, en sociologie, ce qui est commun à tout le monde n'est pas nécessairement une vérité.

Ensuite, nous avons voulu prolonger notre raisonnement au-delà de la sécheresse, savoir la raison pour laquelle, ce défi lié à la sécheresse qui sévit dans la région de Bugesera n'a jamais fait objet de consortium de toutes les ONG qui y interviennent depuis plus des décennies.

Enfin, chercher à savoir tout simplement s'il y a la volonté de mettre fin à la sécheresse. Si oui pourquoi et si non pourquoi ?

En effet, les ONG interviennent dans la communauté d'abord parce qu'il y a des défis, ensuite parce qu'elles y trouvent un intérêt. Donc, si jamais les défis sont vidés, les ONG n'auraient raison d'être et par conséquent, leurs intérêts n'existeraient plus.

S'agissant de l'administration, nous avons trouvé que suite au manque d'intérêt justement, elle se retrouve en train de le chercher d'une façon ou d'une autre. Pour rappel, les véhicules pic up des directeurs provinciaux, les visites de courtoisie dans les bureaux des autorités, les marchés qui sont octroyés, etc. Donc, cette administration se retrouve dans une situation de dépendance et n'a plus de force pour produire un discours neutre. La dépendance de l'administration se répercute à la population car, même l'autorité dépendante a été socialisée dans cette région.

Poursuivons le défi lié à la sécheresse dans la région de Bugesera. Selon Plan régional de mise en oeuvre de la Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Biodiversité dans la dépression de Bugesera, 2013, il existe une coordination sectorielle au sein de la province.

D'où il y a manque de capacités pour sensibiliser les administrations communales afin qu'elles puissent intégrer dans les plans communaux de développement communautaires des actions concrètes de protection et conservation de la biodiversité.

Par exemple, une coordination intersectorielle de toutes les actions de développement économiques et sociales mises en œuvre au niveau de la province de Kirundo a été mise en place depuis quelques années sous la présidence de l'autorité provinciale. Elle reste cependant peu efficace suite au faible niveau de sensibilisation des partenaires institutionnels publics et privés intervenant dans la zone écologique du Bugesera.

IV.2.1.4. Niveau d'instruction

Pour cet aspect, nous avons cherché à savoir ce que ça représente « une école » pour les habitants de cette région. Sans toutefois nous plonger dans les statistiques des différents travaux, nous partons de la période de la création de la région de Bugesera. En consultant les différents travaux, en observant et en nous entretenant avec les sages de la région, nous avons pu comprendre qu'une école n'était pas vraiment une priorité. Pour information, le taux de scolarité dans la région de Bugesera était en dessous de 50% alors que chez les autres régions, elles étaient plus de 98% voire même 100%.

En sillonnant dans la communauté, nous avons remarqué qu'il a un manque de personnes référentes (dignitaires) dans la localité que tout le monde peut reconnaître sans problème (un ex-Ministre ou député, ambassadeur, etc.). Par contre, nous avons remarqué un grand nombre d'enfants et jeunes sur les lieux publics « amaligala » pendant le moment de l'école (8h-11h).

Contrairement dans la région naturelle de Bututsi où nous avons été dans le cadre d'un autre travail de recherche, les gens vous disent « *harya ni kwa naka, yahora ari umushikiranjanji, umushingamateka, ambassadeur,...* » = « Là c'est chez tel, qui fût le Ministre, député, ambassadeur »,...

Parmi les indicateurs de dignitaire, tu trouves que soit, il y avait une route, soit il y en a encore mais non entretenue, une maison en tôles souvent avec peinture rouge ou verte, un rugo avec clôture.

Par contre, même dans la région de Bugesera, au travers nos observation et nos entretiens, nous avons remarqué qu'il y a quelques dignitaires très récents et dont la majorité n'est pas instruite. En tous cas, sur 10 dignitaires nous rapportés durant nos entretiens, 80% le sont depuis 2005. Une chose est commune pour eux, ils ont érigé des infrastructures sociales

notamment de très belles maisons d'habitations, des hôtels sur les centres urbains, des restaurants bar... bref, ils y font du business et embauchent les leurs.

Face à cette situation, nous constatons qu'actuellement, la logique de développement est déplacée des centres urbains vers les campagnes. Par ailleurs, bien que ces dignitaires n'aient pas été instruits, ils encouragent la jeune génération à emprunter le chemin de l'école. Malheureusement, ce réflex d'amour à l'école n'est pas encore enraciné dans la mentalité des habitants de la région de Bugesera.

Pour conclure cette section, nous voyons finalement que la dépendance des habitants de Kirundo a trouvé un terrain favorable. Les normes et valeurs de cette région ne riment pas avec les principes de développement développés dans cette section. D'où la persistance de la dépendance de toute forme et finalement le sous-développement qui s'y installe de façon permanente.

IV.3. Création des antécédents par Organisations non gouvernementales

Dans la précédente section, nous avons vu que les interventions certes, salutaires des ONG contribuent à endormir la population. Cette section essaie de montrer comment dans la région de Bugesera, les ONG imposent des vues des populations dépendantes et créent une sorte de spécimen d'habitants de Bugesera, qui sont sensibles aux dons et aides et moins aux initiatives.

IV.3.1. Antécédents des Organisations non gouvernementales

De simples réflexes mais qui parlent. Quand nous étions sur terrain, nous devons rappeler que nous avons combiné plusieurs techniques (entretien et observation) pour pouvoir collecter les données qualitatives.

Outre les relais communautaires notamment les ASC, les TPS, les Mamans lumières (Mama Muco), très connues au sein de la communauté, nous avons approché les sages de cette région et ils détiennent beaucoup d'informations sur les ONG. A Giteranyi et Busoni où nous avons passé beaucoup de temps, écoutons les propos de ce vieux de 84 ans trouvé à la cour, encore lucide car il arrive à coordonner les idées.

« Les anciens bienfaiteurs diffèrent de ceux d'aujourd'hui mon vieux. Ici chez nous, je dirais qu'ils ont commencé par l'appui à la construction des anciennes écoles, traçage des courbes de niveau, etc. Cette période est très lointaine moi-même, j'étais encore enfant. Cette région de Bugesera était encore à la une. A cette époque, ils nous donnaient et nous mangions mais actuellement, tantôt vous

vous souvenez de nous, tantôt, vous nous oubliez. Nous cultivions mais ceux qui ne travaillaient pas ne mourraient pas de faim parce qu'ils donnaient souvent peu à peu. Actuellement, la pauvreté se trouve partout mon vieux. Même s'ils viennent, ils laissent de côté certains » (Entretien, septembre 2020).

Partant de ces informations issues de Monsieur ainsi que celles des autres, nous avons compris que cette région est habituée aux dons et distributions. Déjà, en 1977, il y avait des ONG qui finançaient alors qu'en général, les ONG ont commencé à opérer visiblement au Burundi avec la crise de 1993, (voir la loi des ONG au Burundi). Cette situation de dons et aides reste gravée dans la mentalité de cette personne aussi âgée de 84 ans. Sur le plan culturel, si une personne approche ses derniers (trop âgée), il rassemble ses fils et filles et les lègue. En discutant avec ce Monsieur, l'idée nous est venue à l'esprit : avec de tels souvenirs, est-ce qu'il ne peut pas le raconter à sa descendance comme une belle histoire? Nous disons cela parce que lorsque nous nous entretenions, il avait un air rassurant qu'à dans le temps, les ONG distribuaient en quantité et en qualité suffisante. Pour lui, le problème est que ces ONG ne parviennent pas à toucher tous les vulnérables. Voilà une sorte de mauvais antécédents qui se traduit en dépendance. C'est la raison pour laquelle nous parlons du changement structurel de la société. Ainsi, nous parlons d'une sorte de spécimen d'habitants de Bugesera, qui sont sensibles aux dons et aides et moins aux initiatives.

IV.3.2. Absence d'initiatives

Quand on est né et a grandi dans un environnement où les ONG donnent à manger, paient les frais de scolarité des enfants, soignent les malades, arrivent même à creuser les latrines, on vient à penser que la vie est facile, cette éducation finit par devenir une seconde nature. En sociologie, l'enfant se socialise dès le bas âge dans sa famille. Ainsi, il acquiert et intériorise les normes, les valeurs et les rôles qui régissent la vie en société. Il construit au fur et à mesure son identité psychologique et sociale.

En observant un ménage type dans la région de Bugesera, on conclut directement qu'il y a quasi absence d'initiatives. En laissant de côté les initiatives, les actions qui concernent leur vie propre.

“Nous nous rappelons un jour. C'était lors d'une étude sur les capacités de résilience des populations au Burundi et il était question de collecter les informations sur les conditions de vie des populations des communes de Vumbi et Ntega. Ainsi, il y avait des questions comme, combien de fois vous mangez par jour, vous êtes combien dans

cette maison. Et surtout, l'état des latrines. Bien qu'on se présente avant de commencer l'entretien, dans les réponses, tous mane une seule fois ou zéro. L'effectif des habitants de la maison, bien entendu devrait être majoré, etc. A part la qualité de la maison, c'est la qualité de leur latrine qui nous a étonné. Alors qu'il y a deux garçons très forts, ce ménage n'avait pas de latrine". Nous avons appris que n'eût été la sensibilisation, la majorité des ménages partage une même latrine" (observation, septembre 2020)

Tout cela pour dire que ce comportement se transmet de génération en génération.

Dans la culture burundaise, on le dit très bien "*igiti kigororwa kikiri gito*", c'est-à-dire, l'arbre ne prend la lorsque que quand il est encore petit. Ou encore *inkoni uzokwishimikiza mu busaza uyica ukiri muto*"= *le baton qui te servira dans ta vieillesse, tu le cherches dans ta jeunesse*".

Il s'agit de la socialisation à l'image de Philippe Riutort. Il dit que la « *socialisation procède donc d'un apprentissage: l'individu, de par leur multiples interactions qui le relie aux autres, apprend progressivement à adopter un comportement conforme aux attentes d'autrui. Deux phases importantes sont généralement distinguées dans le processus de socialisation : la socialisation primaire qui commence dès la naissance et se prolonge durant l'enfance, et la socialisation secondaire qui se déroule ensuite, tout au long du parcours social de l'individu. La socialisation primaire est la plus déterminante puisqu'elle fournit à l'enfant ses premiers repères sociaux qui le marqueront durant toute son existence et agiront ensuite comme un « filtre »*» (RIUTORT, 2013:74).

Bien que nous ne partagions pas la même culture, cette pensée rime avec celle véhiculée dans la culture burundaise. Selon Pierre Bourdieu, c'est en effet la culture et le capital social qui permettent de promouvoir le développement des capacités des individus et des groupes et leur participation à la vie de la société.

C'est la culture, en enrichissant le capital social, qui permet de vraiment valoriser les autres ressources pour le développement durable (BOURDIEU, 2006:29).

En concluant ce chapitre nous dirons que le fait que cette région soit habituée aux financements depuis longtemps a développé un esprit d'attentisme et de dépendance. Il s'agit d'un construit social qui se transmet de génération en génération. Et finalement, ils se retrouvent en train de vivre une seconde nature suite à ces comportements. Enfin et surtout, la situation de sous-développement chronique de la région est co-produite par les ONG certes, mais aussi par les populations dont les habitudes comportementales s'écartent des exigences du développement.

CONCLUSION GENERALE

L'étude sur les ONG et le développement communautaire dans les pays en voie de développement est une question d'actualité en ce sens que leur intervention dans le développement durable est de nos jours l'une des principales stratégies de réduction de la paupérisation grandissante des communautés locales. Notre réflexion a porté sur un paradoxe selon lequel dans la région de Bugesera, il s'observe un sous-développement communautaire au moment où il y a profusion d'ONG œuvrant dans le secteur de la santé et nutrition. La santé et la santé nutrition étant les indicateurs clés du développement ou du sous-développement. Par exemple, c'est dans les provinces de Kirundo et Muyinga qu'on enregistre des taux élevés des enfants malnutris. Or, dans la configuration des burundais, les ONG visent normalement le développement de la population au niveau global.

L'objectif de notre travail était de saisir les raisons profondes qui font que dans la région de Bugesera reste dans une extrême pauvreté alors que plus de la moitié des partenaires techniques et financiers ne cessent d'intervenir dans les secteurs clés. En d'autres termes, la production des connaissances par rapport à ce phénomène social. Une fois cette connaissance produite, elle pourrait soit contribuer à l'amélioration du travail des ONG, soit inspirer l'autorité dans son travail gestion et coordination des ONG. Pour rendre opérationnelle notre réflexion, nous avons pris deux cas pratiques d'ONG « CRS et CONCERN WORLD WIDE », présentes dans cette région depuis plus d'une dizaine d'années et qui œuvrent dans le secteur de la santé nutrition.

Après l'état de l'art autour de l'action des ONG et le développement communautaire, nous avons formulé les hypothèses qui, sommes toute nous ont guidé lors de collecte des données sur le terrain. Les hypothèses ont été formulées autour de trois aspects :

Premièrement, la nature des interventions des ONG qui, normalement devraient non seulement répondre aux besoins réels des bénéficiaires mais également être adaptées aux potentialités locales. Une fois que le potentiel de la localité est pris en compte, le développement communautaire devient une évidence. Or, cela n'est possible que si est seulement si elles ont été conjointement identifiées.

Deuxièmement, les stratégies de mise en œuvre interventions et le rôle de l'administration dans le suivi-évaluation de l'action des ONG ne favorisent pas le développement communautaire. Normalement, les stratégies devraient impliquer les parties prenantes (bénéficiaires, non bénéficiaires, administration) dès la conception du programme jusqu'à son évaluation finale. Cela dans le but de pérenniser le programme en question.

Ghandi le précise très bien « *tout ce que vous faites pour moi sans moi, vous le faites contre moi* ». Par ailleurs, dit Joseph KI-ZERBO, « *on ne développe pas, on se développe* ».

L'administration qui est responsable de la gestion des ONG. C'est elle qui doit coordonner, accompagner et évaluer les ONG dès leur introduction au sein de la province.

Troisièmement, les facteurs socio-culturels de la région de Bugesera influent sur le comportement de ses habitants et handicape le développement communautaire.

L'examen de ces hypothèses s'est fondé principalement sur une méthode qualitative. En effet, dans la connaissance collective, du moins au Burundi, au travers d'une ONG, on voit un développement, un financement ou des distributions, d'où notre démarche a été d'abord et avant tout guidée par la neutralité axiologique (WEBER, 1917)

S'agissant des techniques de collectes des données, notre méthode a intégré l'observation systématisée, l'observation directe et participante ainsi que les entretiens non directifs. L'entretien non-directif s'inscrit dans une démarche dite compréhensive désireuse de comprendre le monde social du point de vue de l'acteur en adoptant une démarche inductive, partant de ses espaces de vie, à la recherche de ce qu'il a à dire, de ce qu'il fait et de ce qu'il pense (SCHAUT, 2003 : 14). C'est une technique prend donc au sérieux les compétences des acteurs locaux, ces derniers ne sont plus objets mais sujets de recherche. Pour comprendre l'allure du sous-développement dans la région de Bugesera qui regorge plus de 75% des ONG œuvrant dans le secteur de la santé nutrition appelle des compétences d'écoute, d'interprétation et de compréhension. D'où les deux techniques de collecte ci-haut citées s'appellent encore des entretiens qualitatif ou compréhensif (KAUFMANN, 1997).

Quant à l'analyse, nous avons fait une analyse qualitative du contenu des données recueillies. Nos principaux informateurs ont été d'abord et avant tout les bénéficiaires des paquets d'interventions des ONG, les non bénéficiaires, les relais communautaires, l'administration, les confessions religieuses

Précisons que les données collectées ont été interprétées sous une perspective théorique combinant l'approche individualiste dans sa perspective rationnelle ainsi que la théorie de la dépendance.

A l'issue de nos investigations, il en dégage 3 résultats principaux de notre travail:

Le premier élément est dû à la nature des interventions des ONG qui n'offrent des opportunités de développement communautaire. A l'instar du « *cash transfert* », un moyen de transfert d'argent aux plus vulnérables pour subvenir à leurs besoins fondamentaux.

Cette intervention, bien qu'elle sauve des vies humaines (propos recueillis auprès d'un cadre du district sanitaire), elle favorise plutôt le dépendantisme. Plusieurs adages rundi le précisent notamment : « *Un homme n'est rassasié que quand il est économiquement autonome. Ne jamais espérer quelque chose qui n'est pas à ta portée* ».

En effet, le fait que les ONG conçoivent les programmes séparément avec les bénéficiaires renvoie au non appropriation des approches. Si vous voulez, les programmes en soi répondent aux besoins des bénéficiaires, mais le fait que ceux-ci ne soient pas sensibilisés en amont, ils les considèrent comme une aide ou tout simplement une distribution pure et simple. Ainsi, il se crée une routine de financement, laquelle routine crée la dépendance ou l'attentisme dans cette région de Bugesera. Pour illustrer cette situation, nous avons pris l'exemple du vaste programme « AMASHIGA » dans la province de Muyinga qui a duré plus de 5 ans. Parmi toutes ses interventions dans tous les secteurs, les bénéficiaires n'ont retenu que « *la bouillie* ». La bouillie qui était distribuée aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 5 ans. Précisons que ledit programme a changé le comportement des habitants de Muyinga à tel enseigne que même les femmes qui avaient adopté les méthodes contraceptives ont dû les abandonner pour mettre au monde. Nous allons le développer au quatrième chapitre.

Nous nous rappelons d'un slogan : « *Tourne pour qu'on cherche le sceau* ». Ils voulaient parler du sceau utilisé pour distribuer la bouillie. Donc, le sceau avait pris une autre connotation dans leur représentation. Durant la première année de mise en œuvre, il y a eu plusieurs cas de femmes enceintes.

Donc, l'intervention liée à la distribution aussi conduit les bénéficiaires à une forme de dépendance et d'attentisme. Il faut accepter les objets ou vivres distribués pour éviter la distribution. Comme Ndikumana dit dans son ouvrage « la dette odieuse de l'Afrique », il faut « *contracter la dette pour éviter la dette* » (NDIKUMANA, 2013).

A Kirundo, les Mamans lumières sont plutôt proactives pendant la période où il y a les visites des ONG, c'est-à-dire quand il y a encore l'encadrement des ONG. Sinon, la clôture d'un programme d'une ONG signifie l'arrêt des prestations des relais communautaires. Ici, la question est de savoir qui normalement devrait prendre la relève ? Quoi qu'il en soit, l'implication de toutes les parties prenantes aux différents programmes des ONG devrait commencer dès la première étape de l'identification du problème à résoudre pour garantir son entière appropriation. Par ailleurs, il faudrait partir sur des réalités locales pour planifier les interventions qui en tiennent compte.

Par exemple, pour renforcer la sécurité alimentaire, il faut inciter le travail en commun « *guhinda ikibiri* » en kirundi. C'est cela qui est socio historique chez les burundais au lieu de cultiver un esprit d'égoïsme, un chacun pour soi.

Pour résoudre ce problème de la non appropriation des acquis des programmes, il faut organiser tout au début organiser une étude socio anthropologique de base pour avoir les vrais indicateurs de planification des interventions qui tiennent compte des priorités de la région. Sinon comme le dit Grünewald, « *...l'enjeu fondamental est que les ONG traitent les symptômes et non les causes. Pour Lemay-Hébert et Pallage, les agences de l'aide humanitaire pansent les plaies visibles, offrent un palliatif à la douleur mais ne tiennent pas compte des causes profondément liées à ces événements...* » .

Le deuxième élément est lié aux stratégies de mise en œuvre des interventions et le rôle de l'administration dans la gestion et la coordination des ONG. En nous entretenant avec nos informateurs, nous avons compris que les ONG impliquent bel et bien les parties prenantes dans la mise en œuvre de leurs interventions. Peut-être n'est-il pas superflu de préciser que compte tenu de ce qui est la coordination des ONG au niveau local est presque absente, les ONG entretiennent des relations directes avec les bénéficiaires avec ou sans autorité locale. Par autorité, nous voulons dire un représentant communal ou un cadre provincial au cas échéant. Ceci se remarque lorsqu'il s'agit des réunions d'évaluations conjointes. Il se remarque une réticence de la part de l'administration par rapport à la coordination et au suivi-évaluation. Là, on ne parle pas de l'instabilité des chefs ou points focaux, tout cela handicap notre travail.

Donc, l'implication ou la responsabilité des différentes autorités par rapport à la gestion et la coordination des programmes des ONG n'est pas encore effective. Lors de notre développement, nous avons compris pourquoi les ONG sont plus engagées plus que les autorités, elles qui sont responsables de l'encadrement global de la population. L'explication nous est fournie par la théorie de l'acteur rationnel. L'administration n'est pas motivée pour faire le suivi du travail de l'ONG parce qu'elle n'y trouve pas d'intérêt tandis que les ONG y trouvent y ont leur part, la pérennité de leur travail, par ailleurs très bien rémunéré. Nous estimons que ce comportement des autorités devrait changer dans la mesure où le développement de la région leur incombe et elle est payée par les taxes de cette même population. D'autre part, lors de la planification d'un programme, les ONG peuvent budgétiser les fonds liés à la gestion et coordination du travail des ONG. La situation actuelle est telle que

pour la plupart des ONG, soit elles donnent aux autorités les fonds de suivi (carburant et perdiem), soit elles ne donnent pas. En d'autres termes, cette rubrique n'est pas incluse en amont à cause de la non implication dans la planification du début du programme.

Concernant les bénéficiaires et surtout les relais communautaires, ils font un excellent travail, du moins pendant la période de l'exécution du programme. Il est régulièrement organisé des séances de renforcement des capacités en leur endroit et c'est qu'ils se sentent par ailleurs valorisés. Vers la fin du projet, l'ONG prépare les stratégies de sortie. C'est là que les autorités devraient être vigilantes pour garantir une meilleure relève. Même l'adage rundi le précise « *Inka ikamwa ico yariye* = On ne peut donner que ce que l'on a ».

Les relais communautaires ont besoin d'un encadrement sur base des outils de stratégies de sortie offertes par les ONG. En somme, encore une fois, l'administration devrait savoir que la vie de la population leur incombe au premier plan et par conséquent, profiter des compétences des ONG pour garantir le développement communautaire.

Par rapport aux délais des programmes des ONG, nous avons trouvé qu'elles exécutent des projets d'une année. Or, dans une année, les bénéficiaires ne peuvent intérioriser les approches pour pouvoir voler sur leurs propres ailes. A notre sens, nous osons espérer que si jamais les délais étaient fixés par exemple de 5 à 10ans, et que durant cette période il y ait une discontinuité, la situation pourrait s'améliorer ne fut-ce qu'en partie.

Une autre stratégie qui pourrait faire en sorte que les acquis soient pérennisés est le système des consortia. Toutes les ONG qui interviennent dans les mêmes domaines devraient se regrouper consortium. D'abord pour couvrir un grand espace, ensuite pour travailler durant une longue durée et enfin, pour désillusionner les bénéficiaires réticents qui attendent toujours les appuis éventuels. Or, aujourd'hui, le constat est que par exemple une ONG clôture son programme de santé nutrition ayant déjà formé tous les acteurs du projet (mamans lumières, les ASC, les moniteurs agricoles, etc). Juste après, une autre ONG débarque et intervient dans le même domaine que la précédente et pire encore, dans la même zone et utilise les mêmes acteurs. Cela est un témoignage d'une maman lumière qui a déjà travaillé avec beaucoup d'ONG et pendant plusieurs années. A notre sens, cela est dû au fait qu'au sein de la communauté, les leaders ou mobilisateurs communautaires ne sont pas nombreux. Et pour l'ONG, qui a besoin des résultats immédiats, elle récupère le personnel déjà formé et renforce ses capacités.

Tout cela est dû à la s'ajoute, l'inattention ou la distraction de l'administration. C'est pourquoi par exemple, une maman qui a été appréciée par Concern WorldWide le sera pour CRS, ainsi

de suite. Toutes ces raisons ci-haut évoquées font que dans la région de Bugesera, bien qu'elle regorge une multiplicité d'ONG, elle reste plongée dans le sous-développement communautaire.

Le troisième élément est lié aux facteurs socio-culturels de la région de Bugesera. En effet, les interventions des ONG, salutaires certes, créent plutôt toute forme de dépendance : économique, sociale et culturelle. Et puis, cette dépendance trouve un terrain fécond dans une zone culturelle où certaines normes, valeurs sont en contradiction avec les principes de développement tels: polygamie, pression démographique, le niveau d'instruction ainsi que la protection de l'environnement. Nous avons vu que la considération sociale de ces principes de développement constitue un handicap majeur. Par exemple, la question de la polygamie dans la région de Bugesera est banalisée, ce qui conduit à la pression démographique. Le niveau d'instruction qui reste très bas dans cette contrée influe sur l'importance de la protection de l'environnement, etc. Nous avons constaté également que les ONG créent des mauvais antécédents suite à la routine des financements. Ainsi, il y a absence d'initiatives. La région de Bugesera étant un environnement saturé d'ONG qui imposent des vues, des populations dépendantes, créent une sorte de specimen d'habitants, qui sont plus sensibles aux dons et aides et moins aux initiatives de développement. Quand on est né et a grandi dans un environnement où les ONG donnent à manger, paient les frais de scolarité des enfants, soignent les maladies, creusent les latrines, on en vient à penser que la vie est facile; cette éducation finit par devenir sa seconde nature.

En somme, la persistance du sous-développement communautaire dans la région de Bugesera malgré une profusion d'ONG qui œuvre par ailleurs dans le secteur de la santé et nutrition résulte de la combinaison de plusieurs facteurs. La responsabilité est portée par toutes les parties prenantes aux des initiatives dudit développement, que ce soit les bénéficiaires, l'administration ou les ONG elles-mêmes.

Pour ce paradoxe beaucoup d'ONG=sous –développement ou tout simplement, comprendre le rôle des ONG dans le développement communautaire, il serait prétentieux de croire qu'on l'a épuisé. Par ailleurs, ce n'était pas notre objectif. Plutôt, il était question de produire une connaissance qui vise à comprendre pourquoi, les ONG dites de développement, présentes en nombre important pendant une longue durée dans une région n'arrivent pas à changer les conditions de vie de ses habitants. Au travers des données collectées sur terrain et la lecture faite en s'appuyant sur des théories présentées en amont, nous avons pu dégager une littérature.

Mais, ce phénomène de sous –développement en tant qu’objet sociologique, compte tenu de sa taille et son importance dans la politique d’aujourd’hui, reste comme un chantier non achevé. Par contre, cette étude s’achève, non comme une clôture, mais comme une fenêtre sur des études futures. Ceci parce que notre contribution à la compréhension du phénomène de sous –développement communautaire et ses implications sociales, économiques, culturelles et mêmes politiques reste sans doute limitée. Nous n’avons fait que déblayer le terrain. Il serait intéressant, d’aborder la question de résistance au changement, professionnalisation des ONG notamment la part réservée au personnel local des ONG, leurs profils et leur considération, la politique des financements, la gestion des budgets des ONG, etc. Bien plus, une réflexion approfondie sur la politique de gestion des ONG au niveau général.

Sur le registre macrosociologique, une exigence des études de base dans toute initiative de développement réalisé dans un laboratoire des analyses sociologiques pourrait être un plus. Un certain nombre d’actions visant le changement de comportement à inclure dans les plans stratégiques et visions de développement pourrait promouvoir un développement inclusif

En tous cas, il est possible de compléter ce travail en menant des recherches sur l’apport réel des ONG dans la politique de développement du Burundi.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. OUVRAGES GENERAUX

- ALAIN, L., 1994: *L'individualisme méthodologique*, PUF, coll. « Que sais-je ? » (n° 2906), 1994.
- BIOFORCE, 2012 : *Les ONG, acteurs incontournables de la Solidarité Internationale*, Paris, Institut Bioforce.
- BROWN, D., 1993 : « *L'approche* », *Organisations non gouvernementales et gouvernements : une association pour le développement*, Paris, Dunod.
- CARDON, P. et DESANTI, R., 2007 : *L'enquête qualitative en sociologie*, Paris, Rueil-Malmaison, ASH.
- CORBIN, J., et STRAUSS A., 2007 : *Basics of qualitative research*. Third édition. Los Angeles : Sage Publications.
- CRACKNELL, B.E., 2000 : *Evaluating Development Aid*, London, Sage, p.386
- DELAS, J.-P., & MILLY, B., 2005 : *Histoire des pensées sociologiques*. Paris : Armand Colin.
- DURKHEIM, E., 1967 : *De la division du travail social*, Paris, PUF.
- FAURE, Y.A., et PIVETEAU, A., ROCA P.J., : « ONG/Etat : penser le lien », In : Charmes JACQUES et HUSSON, B., (ed.), 1996 : *Mondialisation et développement, des enjeux contradictoires ? Histoires de Développement, Mondialisation et Développement*, Actes du Colloque, Lyon.
- FREY, J.P., 2003: in *Les Identités, Echos de Montréal*, Lucie K. Morisset, ed. Nota Bene, Montréal.
- FLEURY, L. (2001). *Max Weber*, Paris, PUF.
- FREUD, C., 1988 : *Quelle coopération ? Un bilan de l'aide au développement*, Paris, Karthala.
- FURTADO, C., 1967 : *Développement et sous-développement*, Paris, PUF.
- LOUBET DEL BAYLE, J-L., 2000 : *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Paris - Montréal, L'Harmattan.
- MICHAU, 2007: *Approaching old problems in new ways*, London, Taylor & Francis.

- GABAS, J.J., 1989 : *L'aide contre le développement. L'exemple du Sahel*, Paris, Economica.
- GRAWITZ, M., 2002 : *Méthode des sciences sociales*, Paris, Editions Dalloz, 11ème édition.
- HAMEL, J., 1997: *Étude de cas et sciences sociales*, Paris, Harmattan, Collection Outils de recherche.
- KAUFMANN, J.C., 1997 : *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan.
- KI-ZERBO, J. : 1993. *La natte des autres pour un développement endogène en Afrique*. Spore 43. CTA, Wageningen, The Netherlands.
- LACHAPELLE G. et PAQUIN S., (sous la dir.) 2004 : *Mondialisation, gouvernance et nouvelles stratégies subétatiques*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- LAROCHE, J., (dir.), 2003 : *Mondialisation et gouvernance mondiale*, Paris, PUF.
- LATHAM, M., 2001 : *La nutrition dans les pays en voie de développement*, New York Université de Cornell Ithaca.
- LEON, A., 1977: *Manuel de Psychologie expérimentale*, Paris, PUF.
- MAYER, R. et OUELLET, F., 1991 : *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*, Québec , Gaëtan Morin.
- MBEMBE, A., 2000 : *De la postcolonie : Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala.
- MWOROHA, E., 1987: *Histoire du Burundi (Des origines à la fin du 19^{ème} siècle)*, Paris, Hatier.
- NDIKUMANA, L. & BOYCE K. J., 2013 : *La Dette odieuse de l'Afrique : comment l'endettement et la fuite des capitaux ont saigné un continent*, Dakar, Amalion.
- PERROUX, F., 1965 : *L'économie du xx^{ème} siècle*, 2^{ème} édition, Paris, PUF.
- QUIVY R. et CAMPENHOUDT L. V., 2011 : *Manuel de recherche en science sociales*, Paris, Dunod.
- SARDAN, O.J.P., 1995 : *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala/APAD.
- SAMIR, A., 1974: *Le développement inégal : Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Minit.
- THOMAS, L.V. et LUNEAU, R., 1975 : *La terre africaine et ses religions*, Paris, Librairie Larousse.
- WEBER, M., 1995 : *Économie et société*, Paris, Pocket , vol. 1.

- WEBER, M., 1989 : *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Paris, Pocket.
- WEBER, M., 1963 : *Le savant et le politique*, Paris, Union Générale d'éditions. Collection : Le Monde en 10-18.

2. ARTICLES ET REVUES SCIENTIFIQUES

- ASSOGBA, Y., 1991 : Les ONG et le développement en Afrique ou la face cachée de la lune. *Nouvelles pratiques sociales*.
- ATLANI, D. et LAETITIA, 2005 : « Les ONG à l'heure de la « bonne gouvernance » », *Autrepart*, vol. 35, no. 3.
- BARDIN, L., 2013 : *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BECKER, H., 2002 : *Les ficelles du métier*, Paris, La Découverte.
- BECKER, H., 1986 : « Biographie et mosaïque scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, volume 62, Numéro 62-63.
- BOLTANSKI, L., 1971 : Les usages sociaux du corps. In: *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 26^e année.
- BUKHARI-DE PONCTUAL, S., 2009 : « ONG et évolution du droit international », *Droit et migration de la société civile*.
- BOUDON, R. et FILLIEULE, R. 2012 : « L'individualisme méthodologique », in Raymond Boudon éd., *Les méthodes en sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BOUDON, R., 2004 : « Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique ? », *Revue du MAUSS*, vol. n° 24, no. 2.
- BOURDIEU, P., 2006 : « Le capital social. Notes provisoires », Antoine Bevert éd., *Le capital social. Performance, équité et réciprocité*. La Découverte, 2006.
- CHRISTINE, D., 1999: « Des guerres civiles et des individus au Burundi et au Rwanda (1993-1996) », *Hypothèses*, vol. 2, no. 1, 1999.
- CICOUREL, A., 1968: *The Social Organization of Juvenile Justice*, New York, John Wiley & Sons Inc. Editors.
- CHAPOULIE, J.M., 2000, « Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie », *Sociétés 71. Contemporaines*, 40.
- CHARNOVITZ, S., 2002 : « Les ONG : deux siècles et demi de mobilisation », Paris, *L'Économie politique*.
- CORNELOUP, J., 2002 : « Le paradigme fonctionnaliste, structurel et déterministe », *Les théories sociologiques de la pratique sportive*. sous la direction de Corneloup Jean. Presses Universitaires de France.

- CONILL, E., et O'NEILL, M., 1984 : « La notion de santé communautaire : éléments de comparaison internationale », *Canadian Journal of Public Health*, 75 (2).
- COUPRIE, S., 2012 : « Le management stratégique des ONG ou la quête de légitimité », *Mondes en développement*, vol. 159, no. 3, 2012.
- FOURNIER, P., 1995 : Potvin Louise. Participation communautaire et programmes de santé : les fondements du dogme. In: *Sciences sociales et santé*. Volume 13, n°2.
- GARFINKEL, H., 2007 : *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, Presses universitaires de France.
- GODIN, J., 2017 : ONG, dépolitisation de la résistance au néolibéralisme ? *Alternative Sud*, Volume XXIV-2017, n°2.
- GRUNEWALD, F., 1991 : « Avant, pendant et après les crises : comment mieux lier urgence, réhabilitation et développement », *Le courrier ACP-UE*, n°198.
- HOURS, B., 2001 : *Les ONG dans la santé : de l'altruisme à la cogestion* In : *La santé au risque du marché : Incertitudes à l'aube du XXI^e siècle*, Genève : Graduate Institute Publications.
- IAN, S. et HENNY, H., 1993 : *Organisations non gouvernementales et gouvernements : une association pour le développement*, Paris.
- LAETITIA, A.D., 2005 : « Les ONG à l'heure de la « bonne gouvernance », *Autrepart*.
- LE NAELOU, A., 2004 : « ONG : les pièges de la professionnalisation », *Revue Tiers Monde*.
- LATHEM, W., 2006 : Community medicine: success or failure?, *New England Journal of Medicine*.
- MANCIAUX, M., 2001 : « La résilience. Un regard qui fait vivre », *Études*, vol. tome 395, no. 10.
- MANIRAKIZA, D., 2018 : Société civile et socialisation démocratique au Burundi. Retour sur une complicité ambiguë, *Swiss Journal of Sociology*, Vol. 44, Issue 1.
- MARTINEZ, C., 2018 : « Professionnalisation des ONG : force ou faiblesse ? Pour que la terre tourne plus juste », *Fédération Wallonie-Bruxelles.be*.
- MARADEIX, M-S., 1990 : « ONG's américaines en Afrique », Paris, *Syros alternatives*.
- MAIETTA, M., 2015 : « Origine et évolution des ONG dans le système humanitaire international », *Revue internationale et stratégique*, vol. 98, no. 2.
- MICHAEL, B., 2011: *Empire of Humanity. A History of Humanitarianism*, Ithaca, Cornell University Press, Eleanor Danvey.

- MOHAMED, S., 2015 : « Qu'est-ce que la santé communautaire ? Un exemple d'une approche participative et multisectorielle dans une commune du Canton de Genève, en Suisse », *L'information psychiatrique*, vol. volume 91, no. 7.
- MOUREY, A., 2002: Nutrition intervention in crisis: some worrying practices. Emergency Nutrition Network : *Field Exchange*.
- NAISHTAT, F., 1995 : Max Weber et l'individualisme méthodologique. In: *Raison présente*, n°116. Justice et droit.
- NATCHKOVA, N., al SCHOENI, C., 2008 : « Qui a besoin de « protéger » les femmes ? La question du travail de nuit (1919-1934) », *Travail, genre et sociétés*, vol. n° 20, no. 2, 2.
- NEU, D., 2003 : Les notes méthodologiques n°4 : Développement local et décentralisation, Points de vue, Paris, *GRET*.
- PAILLE, P., al Alex MUCHIELLI, A., 2012 : « Chapitre 4 et 7-L'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes », *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.
- PATERNOTTE, C.,2019 : « Sens commun et connaissance commune », *Les Études philosophiques*, vol. 174, no. 4, 2017.
- PEIXTO, A.C., 1977 : « La théorie de la dépendance : bilan critique ». In: *Revue française de science politique*, 27^e année, n°4-5.
- PEROUSE DE MONTCLOS, M-A., 2006 : « De l'impartialité des humanitaires et de leur perception par les bénéficiaires : les enjeux politiques de l'aide internationale au Burundi », *Autrepart*, vol. 39, no. 3.
- PERROULAZ, G., 2004 : « Le rôle des ONG dans la politique de développement : forces et limites, légitimité et contrôle », *Annuaire suisse de politique de développement*.
- PONGERE, P., 1971 : *Méthodes de sciences sociales*, Paris, Ed. Dalloz.
- RIFKIN, SUZAN, B et WHO, 1990 : Participation communautaire aux programmes de santé maternelle et infantile/planification familiale : analyse sur la base d'études de cas / Susan B. Rifkin. Genève : Organisation mondiale de la Santé.
- RIUTORT, P., 2013: « La socialisation. Apprendre à vivre en société », *Premières leçons de sociologie*. sous la direction de Riutort Philippe. Presses Universitaires de France.
- SAIGET, M., 2015 : « Regrouper et séparer : la participation des femmes comme mode d'empowerment en contexte d'après-guerre », *Participations*, vol. 12, no. 2.
- SAVOI, J., GAUTHIER. B. et al., 1987 : Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données, Presses de l'Université du Québec.

- SCHAUT, C., 2010 : L'entretien qualitatif : une méthode de l'interaction, ULB.
- SMITH, B. H., 1984 : « US and Canadian PVOs as Transnational Development Institutions », in Gorman, Robert (ed.), *Private voluntary organizations as agents of development*, Boulder (Colo.), Westview Press, p. 115-64.
- SARDAN, O.J.P., 2011 : « Aide humanitaire ou aide au développement ? La « famine » de 2005 au Niger », *Ethnologie française*, pp. 415-429.
- SARDAN, O.J.P., 2007 : « De la nouvelle anthropologie du développement à la socio-anthropologie des espaces publics africains », in *Revue Tiers Monde*, pp. 543-552.
- SUZANNE, C. FORTIN, D., 1997 : La planification participative : pour le développement d'une pratique communautaire en déficience intellectuelle, *Nouvelles pratiques sociales*, les Presses de l'Université du Québec, Canada.
- TARAK, B., 2014 : Une exploration du phénomène de mimétisme dans le processus décisionnel du consommateur, IHEC Carthage-Mastère en marketing.
- VACHON B., 1993 : Le développement local : Théorie et pratique, Chap VI, Ed. Gaetan Morin.
- WEISS T.G. al GORDENKER L., 1996 : *NGOs, the UN and Global Governance*, Londres, Lynne Rienner.

3. MEMOIRES

- EZER PELISSIER, P., 2013 : *Le rôle des ONG dans les pays en développement, le cas d'Haïti*, Mémoire, U. Ottawa.
- KAZOBAVAMWO, C., 2011 : *L'homme face à l'invisible dans le Burundi traditionnel. Usage des amulettes et croyance dans leur efficacité. D'après une enquête menée en commune Nyabihanga*, Mémoire, UB.
- NTIRORANYA, D. 2001: *Impact des nouvelles formes de financement et le développement au Burundi, Cas des ONG*, Mémoire U.B.
- NIBOGORA, A., 2007 : *Les ONG dans la résolution pacifique des conflits. Cas de search for common ground et Centre Jeune Kamenge*, UB.
- NIYONGABO, A., 2010 : *Contribution des ONGs étrangères dans la coopération pour le développement du Burundi : Cas de l'Action Aid BURUNDI (1979-2008)*, Mémoire, U.B.
- NTIHOGORA, D., 2001 : *Impact des nouvelles formes de financement et le développement au Burundi, Cas des ONG*, Mémoire U.B.

- YANKINE, C., 2011 : *Analyse des interventions des ONG et associations œuvrant dans le secteur de l'Action Sociale et leur coordination dans la région du Plateau central au Burkina Faso*, Mémoire, International Institute for water environmental engineering.

4. SITES WEB

- EMMANUELLE, K., : Syllabus du cours 2 MSA - L'aide humanitaire et l'aide au développement, d'après la Coalition humanitaire du Canada, document en ligne, s.d., url :http://coalitionhumanitaire.ca/sites/default/files/factsheet/humanitarian_and_development_aid-french.pdf, consulté 25 mai 2020, 15h.
- BURUNDI : Les ONG visées par une stratégie de reprise en main du pouvoir : <https://www.omct.org/fr/human-rights-defenders/urgent-interventions/burundi/2018/10/d25063/>, consulté le 26 Avril 2020, à 11h45.
- La nutrition et les problèmes alimentaires dans une perspective mondiale, disponible sur http://www.fao.org/3/W0073F/w0073f02.htm#P4_47.
- « *Burundi : Administrative Division* » [archive], sur citypopulation.de
<https://www.citypopulation.de/php/burundi-admin.php>
- <http://sos-eau-giteranyi.org/giteranyi/>: SOS Eau Giteranyi, Chemin du Barrage, 1015 Ecublens, Suisse, consulté le 27 /7/2020 à 12h45.
- NIMPAGARITSE,P.,:<https://www.yaga-burundi.com/2020/thepoliticianwewant-mwakiro/> consulté le 15 /7/2020 à 12h00
- CRS: <https://crsorg.maps.arcgis.com/apps/MapSeries/index.html?appid=6e3c31831901457f8721c5c3fbc536ee>: CRS Burundi programming map? *consulté le 10/8/2020 11h05*
- MOUREY, A., 2004 : (préface de Pierre Perrin): Manuel de nutrition pour l'intervention humanitaire :disponible sur https://www.icrc.org/fr/doc/assets/files/other/icrc_001_0820.pdf, consulté le 24 Juin 2020, à 15h30
- https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition-intervention/#Etymologie_de_intervention, consulté le 14 /05/2020, à 10h25
- <https://apps.who.int/iris/handle/10665/39058>, consulté le 25 Juin à 11h18min
- Interview de Rebecca Kirch, responsable éducation à la citoyenneté mondiale au Cercle de coopération, Le quotidien des enjeux du développement durable au Luxembourg,

<https://www.infogreen.lu/les-ong-actives-sur-les-17-objectifs-de-developpement-durable-10239.html>, consulté le 30 juillet 2020, 15h

- <https://www.revue-projet.com/articles/2009-6-ong-et-evolutions-du-droit-international/7543>, consulté le 18 Juin 2020, à 11h20
- Delas, J.-P., & Milly, B. (2005). *Histoire des pensées sociologiques*. Paris: Armand Colin. <https://wp.unil.ch/bases/2013/08/max-weber-et-la-sociologie-comprehensive/>
- <https://dydip.skyrock.com/3087194245-Etude-sur-la-theorie-fonctionnalisme-de-Talcott-Parsons.html>: consulté le 18/8/2020, à 9h : (blog)
- <https://wp.unil.ch/bases/2013/08/max-weber-et-la-sociologie-comprehensive/>
- <https://www.endvawnow.org/fr/articles/1283-principes-de-la-mobilisation-communautaire-.html>
- Nina Milankov: <https://www.gbnews.ch/organisations-internationales-ong-difference/>, consulté le 18 Juin 2020, à 9h24min

5. DOCUMENTS DE POLITIQUE, ETUDES ET COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES

- WHO, 2000: The management of nutrition in major emergencies, 2000.
- CONSTITUTION DE L'OMS : Organisation mondiale de la Santé (consulté le 22 mai 2020, à 11h30)
- SANTE MONDIALE, 2030 : (<http://santemondiale2030.fr/>, consulté le 22 mai à 16h10)
- BAD, 2013 : Perspectives économiques au Burundi, Performances macroéconomiques et perspectives.
- BANQUE MONDIALE, 2016 : Rapport sur l'évaluation de la pauvreté au Burundi, GPV01, RÉGION AFRIQUE
- MSPLS, USAID, PAM UNICEF, 2018 : Enquête Nationale sur la Situation Nutritionnelle et la Mortalité (ENSNMB, 2018)
- Plan National de Développement 2018-2027 (PND Burundi 2018-2027)
- UNICEF -MSPLS, 2016-2017 : Analyse des résultats préliminaires liés à la malnutrition, Enquête Démographique et de Santé (EDSIII) 2016-2017.
- ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DU BUGESERA (Rp.Résultats de l'enquête qui s'est déroulée dans le Bugesera de Mai 1980 à Mai 1981).

- Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (2013) – Plan régional de mise en œuvre de la Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Biodiversité dans la dépression de Bugesera.
- ECOSOC : United Nation Economic and social council (Conseil Economique et Social de l'ONU)
- MARK, L., 2001 : « Compacts Between Governments and the Voluntary Sector », papier présenté lors de la Governance and Partnerships in the Third Sector: Reconciling Agendas for Change Conference, Melbourne.
- MINISTERE DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME, INECN, Plan de gestion et d'aménagement du Paysage Aquatique Protégé de Bugesera. Bujumbura, Septembre 2009.
- Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté II
- OCDE 2015 : Le rôle appelé à évoluer des ONG et de la société civile dans le financement du développement durable », dans Development Co-operation Report 2014 : Mobilising Resources for Sustainable Development, Éditions OCDE, Paris© OCDE 2015.
- CONCERN-BURUNDI : Présentation du programme de santé et nutrition au Burundi, Bujumbura-Burundi, Mars 2020.
- MTS-CONSULTANTS, 1998 : Etude sur les ONG et associations nationales et internationales en tant que partenaire du DHD au Burundi, Bujumbura, Septembre 1998.
- MSPLS, Novembre 2014: Module du Formateur sur les approches de prévention et de prise en charge de la malnutrition au niveau communautaire.
- MAYUGI, N., 1996 : Secrétaire d'Etat à la coopération en 1996) propos recueillis par Aaron NSAVYIMANA de la ABP, Renouveau n°4783 du 13 Mars 1996.
- OUATTARA, C., 2003 : Communication Séminaire ENDSA, Développement communautaire et réduction de la pauvreté dans un contexte de décentralisation.
- PNUD :1997 : La gouvernance et le développement humain durable, New York : United Nations Development Programme.
- MARGUERIT CHAN, 2008 : Les soins de santé primaires -Maintenant plus que jamais : Rapport sur santé dans le monde.
- MINAGRIE , 2003: Enquête Nationale Agricole du Burundi 2011-2012.Résultat de la campagne agricole (Rapport provisoire).

- NTAHE B. et NTAGWIRUMUGARA M-C., 2007 : Rapport alternatif sur la mise en application de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard de la femme, CAFOB-UNIFEM.